

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	II
REMERCIEMENTS	V
TABLE DES MATIÈRES	VII
LISTE DES TABLEAUX	X
LISTE DES FIGURES	X
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1	6
LA PETITE BOURGEOISIE ET LE POUVOIR LOCAL À LA TUQUE : UNE ÉTUDE DE CAS UNIQUE	6
1.1 BILAN DE LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE	6
1.1.1 La petite bourgeoisie: un groupe hybride	6
1.1.2 Les structures du pouvoir local et les pratiques élitaires	15
1.1.3 Patronat et pouvoir local : la ville de compagnie	21
1.1.4 La petite bourgeoisie et le pouvoir local dans une ville de compagnie	24
1.2 CADRE D'ÉTUDE : « LA TUQUE, VILLE QUI JAILLIT DE LA FORÊT »	27
1.3 PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS DE RECHERCHE	30
1.4 INVENTAIRE DE SOURCES	35
CHAPITRE 2	40
LA PETITE BOURGEOISIE FRANCOPHONE DE LA TUQUE ET L'EXERCICE DU POUVOIR LOCAL	40
2.1 LA FORMATION D'UNE PETITE BOURGEOISIE LOCALE : SA COMPOSITION ET SON INFLUENCE	40
2.1.1 Méthodologie	40
2.1.2 La composition professionnelle de l'élite locale francophone	44
2.1.3 Les origines géographiques et sociales de la petite bourgeoisie	47
2.1.3.1 Du monde rural au monde urbain	48
2.1.3.2 Entre le cultivateur, le marchand et le médecin : des origines sociales plutôt aisées	52

2.2	LE RÔLE DE LA PETITE BOURGEOISIE DANS L'EXERCICE DU POUVOIR LOCAL -----	57
2.2.1	Un poids politique et public : le conseil de ville et la commission scolaire	57
2.2.1.1	La composition du conseil municipal-----	57
2.2.1.2	Une présence accrue au sein de la commission scolaire -----	69
2.2.1.3	Interrelation entre la profession et l'engagement politique et public--	74
2.2.2	Le rôle économique de la petite bourgeoisie francophone-----	79
2.2.2.1	La petite bourgeoisie marchande et le développement économique --	79
2.2.2.2	La propriété de biens fonciers : une caractéristique de la petite bourgeoisie urbaine ?-----	83
2.2.2.3	La fortune et l'accès aux postes décisionnels locaux -----	87
2.2.3	Le monde associatif : véhicule d'influence de l'élite francophone-----	89
2.2.3.1	Le contexte socioculturel de La Tuque au début du XXe siècle -----	89
2.2.3.2	Des associations à l'image de la petite bourgeoisie locale-----	91
2.3	L'ÉTABLISSEMENT DE RÉSEAUX DE SOCIABILITÉ ET LE PROCESSUS DE FORMATION DE LA PETITE BOURGEOISIE LOCALE-----	97
2.3.1	Les relations de parenté et les liens matrimoniaux comme facteurs de cohésion du noyau élitaire-----	97
2.3.2	L'appartenance à un réseau d'affaires -----	99
2.3.3	Les allégeances politiques et la formation de clans-----	100
	CHAPITRE 3-----	105
	LE RÔLE DE LA BROWN CORPORATION DANS LE POUVOIR LOCAL ET SES RELATIONS AVEC LA PETITE BOURGEOISIE FRANCOPHONE-----	105
3.1	HISTOIRE DE LA BROWN COMPANY -----	105
3.1.1	Portrait d'une entreprise familiale-----	105
3.1.2	Historique de la Brown Company à La Tuque -----	112
3.2	LE CHAMP D'ACTION DE LA BROWN CORPORATION SUR LA SCÈNE LOCALE-----	118
3.2.1	Leader économique et industriel de La Tuque-----	119
3.2.2	Influence politique-----	123
3.2.3	Engagement dans le monde associatif, social et culturel-----	125
3.2.3.1	Le paternalisme patronal-----	125
3.2.3.2	L'engagement dans la communauté latuquoise-----	129

3.2.3.3	L'organisation d'un quartier anglophone-----	134
3.3	LES RELATIONS ENTRE LA PETITE BOURGEOISIE ET LA BROWN CORPORATION --	136
3.3.1	Les exemptions fiscales à la compagnie : un privilège coûteux -----	136
3.3.2	Les emprunts municipaux : travaux publics et endettement-----	146
3.3.3	L'instauration de la gérance municipale-----	151
3.3.4	Les tentatives avortées de municipalisation des services d'aqueduc et d'électricité -----	157
	CONCLUSION -----	168
	BIBLIOGRAPHIE -----	177
	ANNEXES -----	188
	LISTE COMPLÈTE DES INDIVIDUS DU CORPUS-----	188
	MODÈLE DE GRILLE PROSOPOGRAPHIQUE -----	190
	LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA TUQUE DE 1909 À 1939-----	191
	LISTE DES FONCTIONS ET TÂCHES DU GÉRANT MUNICIPAL -----	201
	PHOTOGRAPHIES DE LA TUQUE-----	203

LISTE DES TABLEAUX

1 Grille socioprofessionnelle de l'élite francophone de La Tuque (1907-1939)	45
2 Lieu de naissance de l'élite francophone de La Tuque (1907-1939)	49
3 Origines sociales de l'élite locale latuquoise selon la profession du père	54
4 Propriété foncière des pères cultivateurs de l'élite francophone de La Tuque	55
5 Représentation de l'élite locale au sein du conseil municipal de La Tuque (1909-1940)	61
6 Parcours socioprofessionnel des maires de la ville de La Tuque	62
7 Représentation de l'élite locale au sein de la commission scolaire de La Tuque	70
8 Professions exercées par les élus municipaux membres de l'élite locale latuquoise	75
9 Professions exercées par les commissaires scolaires membres de l'élite locale de La Tuque.....	77
10 Engagement associatif de l'élite locale francophone de La Tuque	92
11 Liste des maires de La Tuque de 1909 à 1961	191
12 Liste des gérants municipaux de La Tuque de 1921 à 1942	192
13 Liste des secrétaires-trésoriers de La Tuque de 1911 à 1917.....	192
14 Liste des échevins de La Tuque de 1909 à 1939.....	193
15 Liste des gérants de l'usine de La Tuque de 1909 à 1960	196
16 Liste des présidents de la Brown Company de 1888-1955	196

LISTE DES FIGURES

1 Portrait du curé-fondateur de La Tuque Eugène Corbeil	71
2 Portrait de la famille Brown vers 1910	109
3 Le Brown Community Club en 1922.....	131
4 Vue du site de La Tuque vers 1906	203
5 Vue de La Tuque vers 1916.....	204
6 Vue aérienne de La Tuque vers 1929.....	205
7 Usine de la Brown Corporation vers 1916.....	206

INTRODUCTION

Le plateau où s'élève la Ville de La Tuque n'était il y a quatre ans qu'une forêt en friche. Le silence planait sur ces solitudes. Le hardi voyageur, égaré dans ces régions sauvages, n'entendait que le cri du fauve, le chant des oiseaux et la chute des feuilles. L'on semblait dédaigner ces lieux apparemment destinés à la stérilité¹.

Journal La Tuque, le 24 novembre 1911

Au début du XXe siècle, la Mauricie est marquée par un essor urbain considérable. Cette croissance est le résultat d'investissements étrangers provenant principalement de la grande entreprise américaine et européenne attirée par les ressources forestières et hydrauliques de la région. L'évolution de ce nouveau tissu urbain est toutefois précaire et se produit dans un contexte d'instabilité financière. Le cas de la vallée du Saint-Maurice se distingue par la faiblesse des moyens que possèdent les entreprises, réduisant ainsi leur capacité à participer au financement de l'urbanisation². Elles réussissent à des degrés divers à implanter un certain encadrement social, mais elles le font en collaboration avec l'Église et la petite bourgeoisie. C'est donc dans ce contexte que se forment, au sein de ces jeunes localités, des groupes d'hommes influents qui s'imposent dans l'espace public afin de négocier avec les dirigeants des grandes entreprises.

¹ *Journal La Tuque*, 24 novembre 1911, p. 4.

² Pierre Lanthier, « L'émergence des nouvelles villes en Mauricie », dans René Hardy, Maurice Séguin et al, *Histoire de la Mauricie*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Les Presses de l'Université Laval, 2004, p.604.

Aux municipalités de Grand-Mère et de Shawinigan Falls, fondées respectivement en 1898 et en 1901, s'ajoute celle de La Tuque en 1911³. Or, La Tuque se distingue par son isolement géographique. Située en Haute-Mauricie à 120 kilomètres de Grand-Mère et 170 kilomètres de Trois-Rivières⁴, de même qu'à plus de 140 kilomètres de Roberval⁵, la municipalité doit répondre à des besoins de développement qui requièrent un plus grand investissement que les autres villes de la région à leurs débuts. La cadette mauricienne est ainsi appelée à se développer plus rapidement sur le plan des services publics puisqu'elle ne peut compter sur la proximité d'un autre centre urbain pour desservir sa population. Soulignons également que contrairement à ses semblables, La Tuque demeure une ville mono-industrielle jusqu'aux années 1940. Il nous apparaît alors intéressant de voir comment ces particularités influencent les relations de pouvoir entre les élites locales et les dirigeants de la grande entreprise.

Le présent mémoire porte sur la formation d'une petite bourgeoisie francophone à La Tuque. Outre sa composition, nous analyserons son rôle dans l'exercice du pouvoir local ainsi que les rapports qu'elle entretient avec la papetière américaine, la Brown Company⁶. Pour ce faire, nous étudierons les engagements respectifs des deux instances dans les sphères politique, économique et associative. À la suite de ces observations, il sera possible de plonger dans les débats ayant animé le conseil municipal au cours de ses

³ La Ville de La Tuque, incorporée le 24 mars 1911, est le résultat de la fusion des villages de La Tuque et de La Tuque Falls fondés en 1909 et en 1910.

⁴ Francine Beaupré, *Dis grand-papa: revue historique, ville de La Tuque, 1911-1986*, La Tuque, Mouvement socio-culturel de La Tuque, 1986, p. 36.

⁵ Conversion en kilomètres estimée à partir de « Roberval-LaTuque Road to be Built », *The St. Maurice Valley Chronicle*, 16 mars 1939, p. 1.

⁶ La Brown Company, connue à l'époque sous le nom de la Berlin Mills Company, dirige ses opérations au Canada par l'intermédiaire de sa filiale la St. Maurice & Quebec Industrial Company qui devient la Brown Corporation en 1917. L'usine de La Tuque restera la propriété de la Brown Company jusqu'à sa vente à la Compagnie Internationale de Papier en 1954.

premières décennies d'existence. Nous serons alors témoins des différentes stratégies employées par les acteurs individuels et collectifs afin de s'emparer du pouvoir décisionnel.

L'étude s'effectue sur une période s'échelonnant de 1907 à 1939. Ce cadre temporel correspond à des dates charnières pour la vie municipale, en débutant avec l'arrivée de la Brown Corporation à La Tuque, et en se terminant par le décès du curé fondateur Eugène Corbeil. La fin de cette période coïncide également avec l'aube de la Seconde Guerre, pendant laquelle l'économie locale évolue vers une plus grande diversité⁷. Cette recherche correspond donc aux premières décennies de la municipalité, pendant lesquelles cette dernière doit organiser son développement urbain alors que la Brown Corporation, quant à elle, est au plus fort de son influence.

Ce découpage offre une période suffisamment longue pour observer l'évolution de la structure sociale et de la trame urbaine de La Tuque depuis ses débuts, mais assez courte pour avoir le loisir de l'appréhender avec précision. Ce mémoire s'inscrit dans le champ des recherches sur les pratiques élitaires et la gouvernance locale d'une part, et d'autre part, dans l'étude du rôle de la grande entreprise dans l'urbanisation de la Mauricie et plus largement de l'Amérique du Nord.

⁷ Cette diversité est notamment due à la mise en service du nouveau barrage hydroélectrique en 1940 duquel découle l'implantation d'Alcan en 1942. Notons également la multiplication des efforts de la part des autorités locales en matière de promotion industrielle et touristique qui a pour résultat d'attirer l'établissement d'entreprises textiles à la fin des années 1940.

Le premier chapitre est consacré au bilan de la littérature scientifique traitant des principaux thèmes abordés dans ce mémoire, soit la petite bourgeoisie, le pouvoir local et le patronat dans les villes de compagnie. À la suite de cette historiographie, nous serons en mesure de situer notre cadre d'étude dans l'ensemble des contributions des dernières décennies. Nous verrons alors la pertinence de ce mémoire compte tenu de la particularité du cas de La Tuque au début du XXe siècle. Nous poursuivrons avec la présentation des objectifs de recherche suivie d'un inventaire des sources utilisées.

Le chapitre 2 dresse un portrait prosopographique de la petite bourgeoisie francophone de La Tuque afin de saisir les stratégies collectives et individuelles employées en vue de se distinguer en tant qu'élite. Dans un premier temps, nous observerons les itinéraires socioprofessionnels de ses membres ainsi que leurs origines géographiques et sociales. Nous nous intéresserons ensuite à leurs activités dans les différentes sphères du pouvoir local, c'est-à-dire les sphères politique et publique, économique et associative. Ce chapitre se terminera par l'analyse des réseaux de sociabilité de la petite bourgeoisie. Nous verrons le rôle des relations de parenté, des liens matrimoniaux, des relations d'affaires ainsi que des alliances politiques dans la cohésion de ce groupe.

Le chapitre 3 se penche sur les relations entre la petite bourgeoisie francophone et les dirigeants de la grande entreprise. Nous ferons d'abord connaissance avec la famille Brown, propriétaire de la Brown Corporation, avant d'étudier son rôle dans les champs politique, économique et associatif à La Tuque. Nous poursuivrons cette analyse grâce à l'étude des débats qui animent le conseil municipal au cours de notre période,

soit les exemptions fiscales, les emprunts municipaux, la gérance municipale ainsi que la municipalisation des services publics. En somme, ce mémoire propose de reconstituer le schéma du pouvoir local dans une petite ville de compagnie isolée par l'étude des zones et véhicules d'influence des différents acteurs en présence.

CHAPITRE 1

La petite bourgeoisie et le pouvoir local à La Tuque : une étude de cas unique

Avant d'entreprendre notre étude sur la petite bourgeoisie francophone et son rôle dans l'exercice du pouvoir local dans une ville de compagnie, un état de la question s'impose. En effet, le présent mémoire utilise divers concepts qui méritent d'être explicités. Ce chapitre nous permettra de nous y pencher plus longuement en parcourant les différents travaux s'intéressant à la petite bourgeoisie, au pouvoir local et au rôle de la grande entreprise au sein des villes de compagnie. Nous poursuivrons avec une présentation de notre cadre d'étude, axée sur ses particularités, démontrant ainsi la pertinence de s'y intéresser. Le chapitre se terminera par l'élaboration de notre problématique de recherche ainsi qu'un inventaire des sources utilisées. Nous verrons par le fait même les principes méthodologiques sur lesquels repose ce mémoire.

1.1 Bilan de la littérature scientifique

1.1.1 La petite bourgeoisie: un groupe hybride

Les représentations de la petite bourgeoisie dans la littérature du XIXe siècle laissent généralement entendre qu'elle est dépourvue d'une unité lui permettant de se distinguer en tant que classe sociale. Selon la pensée marxiste, son exclusion du processus d'évolution du capitalisme, la condamne à se rattacher à la cause de la bourgeoisie ou à celle de la classe ouvrière¹. La petite bourgeoisie serait donc appelée à disparaître. En contrepartie, des auteurs conservateurs catholiques de l'époque ont opté

¹ Karl Marx, *Les luttes de classes en France (1848-1850)*, Université du Québec à Chicoutimi, coll. « Les classiques des sciences sociales », 2002, 96 p. [En ligne] http://classiques.uqac.ca/classiques/Marx_karl/luttes_de_classes_france/luttes_classes_france.pdf (Page consultée le 5 avril 2015)

pour une vision plus positive de la petite bourgeoisie car, selon eux, elle représente un élément stabilisateur de la société, offrant une zone tampon garante du tissu social, entre les capitalistes et les classes laborieuses². Dans sa critique de la conception marxiste des classes sociales, Max Weber privilégie les facteurs culturels et sociaux en dépit d'une définition de classe reposant uniquement sur la position économique des individus dans la production. Selon lui, les petits commerçants et les artisans se distinguent par le fait qu'ils vendent leurs produits plutôt que leur force de travail, mais qu'ils le font dans un climat de constante concurrence avec la grande entreprise contrôlée par la bourgeoisie³.

Les chercheurs du XXe siècle s'accordent pour dire que la petite bourgeoisie est une notion ambiguë dont les contradictions internes rendent périlleuse toute tentative d'interprétation. *La petite bourgeoisie en France* de Baudelot, Establet et Malemort (1974) s'avère un ouvrage incontournable. Selon les auteurs, les membres de la petite bourgeoisie « ont en commun de ponctionner une part de la plus-value produite par le prolétariat et extorquée par la bourgeoisie⁴ ». Leur distinction repose sur des facteurs économiques mais le manque d'unité de ce groupe hétérogène ne suffit pas à lui attribuer le statut de classe sociale. Alors que cette conception n'inclut que les artisans et les petits commerçants, Poulantzas (1974) croit plutôt qu'il faut y intégrer la « nouvelle petite bourgeoisie » composée de salariés d'encadrement intermédiaires. C'est dans cette même optique que le sociologue Pierre Bourdieu (1979) insère les employés du secteur tertiaire

² Geoffrey Crossick et Heinz-Gerhard Haupt, *The Petite Bourgeoisie in Europe, 1780-1914. Enterprise, Family and Independence*, London et New York, Routledge, 1995, p. 2-3.

³ *Ibid.*, p. 4 ; Plus largement, sur les classes bourgeoises au XIXe : Félix Ponteil, *Les classes bourgeoises et l'avènement de la démocratie : 1815-1914*, Paris, Éditions Albin Michel, 1968, 573 p.

⁴ Christian Baudelot, Roger Establet et Jacques Malemort, *La petite bourgeoisie en France*, 2e édition, Paris, Éditions François Maspero, 1981, p. 255.

dans la petite bourgeoisie, tout en refusant de la concevoir comme une classe distincte⁵.

Parallèlement, il émerge au sein des historiens européens une volonté d'ouvrir le champ des recherches sur la petite bourgeoisie. C'est à Geoffrey Crossick que l'on attribue l'un des ouvrages pionniers en la matière avec *The Lower Middle-Class in Britain, 1870-1914*⁶ en 1977. L'auteur énonce la complexité de définir la petite bourgeoisie britannique compte tenu de son incapacité à développer une conscience de classe. Il déplore ainsi qu'elle n'ait su s'approprier un mouvement politique et qu'elle se caractérise davantage par son hétérogénéité que par ses caractéristiques communes. Crossick emploie le concept de *lower middle-class* dans lequel il insère d'une part, la petite bourgeoisie traditionnelle composée d'artisans et de petits commerçants, et d'autre part la nouvelle petite bourgeoisie comportant les cols blancs salariés.

En 1984 *Shopkeepers and Master Artisans in Nineteenth-Century Europe*⁷, édité par Geoffrey Crossick et Heinz-Gerhard Haupt, constitue l'aboutissement d'une sélection de travaux à la suite d'une table ronde internationale sur la petite bourgeoisie au XIXe siècle. Les éditeurs blâment les historiens d'avoir jusqu'à ce moment privilégié l'étude de l'idéologie politique de la petite bourgeoisie qui s'est ralliée à la droite à la fin du siècle. Ils déplorent que l'historiographie ait associé ce phénomène à des tendances fascistes, en occultant un long processus au cours duquel les petits commerçants se sont mobilisés pour défendre leurs intérêts. En outre, ils affirment que la petite bourgeoisie agit en tant

⁵ Catherine Bidou-Zachariassen, « Les classes moyennes: définitions, travaux et controverses », *Éducation et sociétés*, De Boeck Université, 2004, vol. 2, n° 14, p. 120-121.

⁶ Geoffrey Crossick, « The emergence of the lower-middle class in Britain: A discussion », *The lower middle-class 1870-1914*, New York, St. Martin's Press, 1977, p. 11-61.

⁷ Geoffrey Crossick et Heinz-Gerhard Haupt (dir.), *Shopkeepers and Master Artisans in Nineteenth-Century Europe*, London, Methuen, 1984, 283 p.

que classe seulement lorsqu'elle se sent menacée. Hybride, son identité résulterait d'un partage des valeurs et pratiques de la bourgeoisie et de la classe ouvrière. Ses membres sont néanmoins conscients de ne faire partie de ni l'une ni l'autre de ces classes. Ce sentiment repose sur la propriété privée dont ils bénéficient contrairement aux ouvriers. En revanche, ils se distinguent de la bourgeoisie puisqu'ils doivent travailler pour vivre⁸.

Dans un même ordre d'idées, plusieurs auteurs se sont interrogés sur le petit commerce et l'artisanat indépendant. Des articles furent publiés par exemple sur les épiciers de Paris⁹, les boutiquiers au nord de la France¹⁰ ainsi que les pharmaciens en Belgique¹¹. Ces études permettent de saisir la diversité des situations économiques des petits commerçants caractérisée par une forte instabilité. Le taux élevé de faillite et d'endettement, de même que le travail non rémunéré des membres de la famille, révèlent une grande précarité financière. L'industrialisation tend à réduire l'indépendance de la petite bourgeoisie, et par conséquent, la pousse à revendiquer la sienne par l'entremise d'organisations vers la fin du siècle dans plusieurs pays européens. On peut donc dire que réelle ou non, l'indépendance est un idéal commun et contribue en cela à la formation d'une identité de groupe chez les petits commerçants et les artisans.

⁸ *Ibid.*, p.9.

⁹ Alain Faure, « L'épicerie parisienne au XIXe siècle ou la corporation éclatée », *Le Mouvement social*, n°108, L'atelier et la Boutique études sur la petite bourgeoisie au XIXe siècle, (juillet-septembre 1979), p. 113-130.

¹⁰ François Gresle, *L'univers de la boutique, les petits patrons du Nord (1920-1975)*, Presses Universitaires de Lille, 1981, 161 p.

¹¹ Diana Vazquez Martinez, « À la recherche d'une identité : les pharmaciens » dans Ginette Kurgan-van Henternryk et Serge Jaumin (dir.), *Aux frontières des classes moyennes. La petite bourgeoisie belge avant 1914*, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1992, p. 29-113.

L'essai *Petty Property: the Survival of a Moral Economy*¹² de Frank Bechhofer et Brian Elliott, explique comment la petite bourgeoisie a su résister aux fluctuations économiques ainsi qu'au durcissement de la concurrence commerciale au XIXe siècle. Elle le fit par l'entremise du renouvellement de ses effectifs et en s'adaptant aux nouvelles modalités économiques. Ces changements mènent notamment à une diversification des activités commerciales et à l'obtention de contrats de production pour les manufactures. Parallèlement, les petits commerçants et les artisans ont développé un discours moral du travail, axé sur le bien-fondé de la petite entreprise, et récolté divers appuis politiques et religieux. Pour sa part, David Blackbourn, dans son essai sur le cas allemand, démontre comment la montée de la nouvelle petite bourgeoisie crée de nouvelles opportunités de reproduction sociale. Il est alors devenu courant pour les fils de la petite bourgeoisie traditionnelle d'envisager une carrière en tant qu'employé salarié, afin de conserver un statut honorable en vertu d'un travail non manuel¹³.

En 1995, Crossick et Haupt publient *The Petite Bourgeoisie in Europe, 1780-1914. Enterprise, Family and Independence* qui se veut une synthèse des travaux européens et de leurs propres recherches. Les auteurs définissent la petite bourgeoisie par son attachement à la famille, à la propriété privée- en tant que garante d'une certaine indépendance - et à la communauté locale. Selon eux, la boutique constitue un lieu de sociabilité propice aux échanges de nature politique. La petite bourgeoisie détient en cela une position privilégiée au sein du quartier et représente souvent le pouvoir

¹² Frank Bechhofer et Brian Elliott, « Petty Property: the Survival of a Moral Economy » dans *The Petite Bourgeoisie: Comparative Studies of the Uneasy Stratum*, Londres, MacMillan, 1981, p.182-200.

¹³ David Blackbourn, « Between resignation and volatility: the German petite bourgeoisie in the nineteenth century », dans *Shopkeepers and Master Artisans in Nineteenth-Century Europe*, London, Methuen, 1984, p.44.

politique dans les petites villes. Son enracinement dans la communauté et ses réseaux de sociabilité sont des facteurs expliquant son engagement dans la gouvernance urbaine. Il va sans dire que les organisations de propriétaires constituent également de véritables outils d'expression politique. Les auteurs croient néanmoins que le phénomène dépasse la défense des intérêts personnels puisque la position de la petite bourgeoisie, en tant qu'autorité morale, s'avère tout à fait légitime dans les villes sans bourgeoisie résidente¹⁴.

*A Particular Condition in Life: Self-Employment and Social Mobility in Mid-Victorian Brantford*¹⁵ aborde sous un angle différent la petite bourgeoisie au Canada. Insistant sur la mobilité des individus, David G. Burley privilégie l'étude longitudinale considérant que la petite bourgeoisie se définit davantage, en tant que groupe, par la persistance dans les affaires que par le fait de travailler à son compte. Pour sa part, David Monod, dans *Store Wars. Shopkeepers and the Culture of Mass Marketing, 1890-1939*¹⁶, affirme que l'indépendance ne s'applique qu'à une minorité des petits commerçants canadiens. Considérant que la petite bourgeoisie ne forme pas une classe, il affirme qu'elle ne peut en aucun cas agir comme telle. En dépit de la richesse de cette étude, l'auteur sous-estime les rapports sociaux qui naissent de la pratique commune, ignorant alors l'existence d'une conscience de groupe chez les petits commerçants.

¹⁴ Geoffrey Crossick et Heinz-Gerhard Haupt, *The Petite Bourgeoisie, op. cit.*, 296 p.

¹⁵ David G. Burley, *Self-Employment and Social Mobility in Mid-Victorian Brantford, Ontario*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1994, 309 p.

¹⁶ David Monod, *Store Wars. Shopkeepers and the Culture of Mass Marketing, 1890-1939*, Toronto, University of Toronto Press, 1996, 438 p.

Dans son ouvrage, *A Sense of their Duty: Middle-Class Formation in Victorian Ontario Towns*¹⁷, Andrew C. Holman affirme que la *middle-class*¹⁸ se distingue par le travail qui détermine les conditions de vie dont découle en partie l'identité. Il inclut dans la *middle-class* les hommes d'affaires, les professionnels ainsi que les employés. Bien qu'ils développent chacun une conscience distincte, ces groupes sont reliés par leur condition de travailleurs non manuels. Ils partagent aussi un sens de l'autorité et savent imposer leur ordre moral dans l'espace public. L'auteur insiste, au même titre que Crossick et Haupt, sur le caractère local de la formation d'une conscience identitaire :

Class distinctions and identities emerged from the finite worlds of the workplace, neighbourhood, market, public street and square, and domestic circles. Middle-class identities were products of an urbanizing crucial, within which daily, face-to-face relationships were the medium of social identity¹⁹.

Les contributions à la connaissance de la petite bourgeoisie au Québec sont peu nombreuses. En 1976, Paul-André Linteau qualifie la petite bourgeoisie par son champ d'influence restreint qui l'insère dans le cadre local, soit dans la ville, le quartier ou la paroisse. Essentiellement composée de commerçants, elle s'associe aux membres de professions libérales n'étant pas identifiés à la moyenne bourgeoisie. Cette définition balise l'étude des classes sociales en affirmant que ce n'est pas le niveau de fortune qui détermine dans quelle strate de la bourgeoisie se retrouve un individu, mais plutôt

¹⁷ Andrew Holman, *A Sense of Their Duty. Middle-class Formation in Victorian Ontario Towns*, McGill-Queen's University Press, 2000, 243 p.

¹⁸ Le terme *middle-class* n'est pas synonyme de « classe moyenne », bien qu'il soit souvent considéré comme tel. Les classes moyennes désignent en France les petits commerçants et les artisans, les membres de professions libérales ainsi que les cadres et les fonctionnaires qualifiés. Employé dans les pays anglo-saxons, le concept de *middle-class* s'apparente surtout aux « classes moyennes supérieures » de la société française mais elle comporte également une *lower middle-class*. Ainsi, le terme « classe moyenne » revêt un caractère plus modeste que celui qu'inspire l'idée de la *middle class*. À propos de la terminologie britannique voir : Geoffrey Crossick, « La bourgeoisie britannique au XIXe siècle. Recherches, approches, problématiques », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 53e année, n° 6, 1998, p. 1089-1130.

¹⁹ Andrew Holman, *op. cit.*, p. 171.

l'étendue de son influence²⁰. Surtout, elle rompt avec la thèse de la bipolarité ethnique proposée dans les années 1960. En effet, la sociologie québécoise émettait des propos sévères quant à la responsabilité de la petite bourgeoisie dans le faible développement économique du Canada français. L'analyse des classes sociales au Québec fut d'ailleurs longtemps associée à un débat plus large ayant une nature politique et identitaire. Par conséquent, « pour des raisons idéologiques [...] cette petite bourgeoisie francophone est souvent présentée comme bloquée dans sa promotion sociale par des élites anglophones peu soucieuses de lui faire place au sein des milieux dirigeants²¹ ». En revanche, Linteau et Durocher présentent la trajectoire de Canadiens français qui, au contraire, ont su se hisser au sommet de la hiérarchie sociale²².

Plus récemment, des chercheurs inspirés par les travaux européens ont publié des études spécialisées offrant une perspective québécoise aux questionnements sur la petite bourgeoisie²³. On remarque cependant que ces travaux se concentrent sur les membres de professions libérales, notamment les études sur les avocats de Montréal²⁴ et sur les médecins du Saguenay²⁵. Le mémoire de Marie-Josée Dorion se démarque en traitant de la sociabilité des cadres et techniciens de Shawinigan de 1914 à 1945²⁶.

²⁰ Paul-André Linteau, « Quelques réflexions autour de la bourgeoisie québécoise, 1850-1914 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, n° 1, 1976, p. 55-66.

²¹ Pierre Guillaume, « Les classes moyennes au Québec, Quelques interrogations » dans Pierre Guillaume (dir.), *Histoire et historiographie des classes moyennes dans les sociétés développées*, Talence, Maison des sciences de l'homme d'Acquaine, 1998, p. 172.

²² Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain : De la confédération à la Crise*, 2e édition, Tome 1, Montréal, Boréal Compact, 1989, 758 p.

²³ Voir Pierre Lanthier, « Les classes moyennes au Québec » dans *Histoire et historiographie*, *op.cit.*, p. 181-203.

²⁴ Dominique Marquis « Une élite mal connue : les avocats dans la société montréalaise au tournant du XXe siècle », *Recherches sociographiques*, vol. 36, n° 2, 1995, p. 307-325.

²⁵ Gérard Bouchard « Naissance d'une élite : les médecins dans la société saguenayenne (1850-1940) » *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 49, n° 4, 1996, p. 521-549.

²⁶ Marie-Josée Dorion, *Cadres et techniciens à Shawinigan, de 1914 à 1945 : évolution sociale d'un*

Dans un bilan sur les classes moyennes, Pierre Guillaume déplore que l'historiographie démontre l'importance de l'artisanat et du petit commerce dans la société canadienne-française, sans toutefois étudier leur fonctionnement au quotidien²⁷. Les recherches de Sylvie Taschereau sur les petits commerçants à Montréal sont en ce sens l'une des rares contributions s'interrogeant sur la réalité du petit commerce au début du XXe siècle. S'inspirant principalement des travaux de Crossick et Haupt, elle met en évidence la précarité de la petite bourgeoisie ainsi que sa dépendance au crédit. En effet, elle recourt au crédit des marchands pour sa propre survie, tout en l'offrant elle-même pour assurer la fidélité de sa clientèle des classes populaires. Les petits commerçants se retrouvent également contraints de réduire leurs prix afin de défier la concurrence des grands magasins, et ce, au détriment des conditions de travail de la famille et des employés, lorsqu'il y en a²⁸. Dans une autre optique, Yvan Rousseau s'intéresse au crédit à partir de l'étude de l'engagement de la petite bourgeoisie dans le Mouvement Desjardins et de la contribution des caisses populaires locales au phénomène de la démocratisation du crédit²⁹.

Somme toute, on remarque l'absence d'une synthèse sur la petite bourgeoisie dans l'historiographie québécoise. On convient également que les études européennes portent essentiellement sur la période précédant 1914. Les travaux récents de la sociologie tant européenne que nord-américaine offrent quant à eux des réflexions sur la nouvelle petite

groupe professionnel, Mémoire de Maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, 276 p.

²⁷ Pierre Guillaume, *op.cit.*, p.170.

²⁸ Sylvie Taschereau, « L'arme favorite de l'épicière indépendante : éléments d'une histoire sociale du crédit (Montréal, 1920-1940) », *Revue de la Société historique du Canada*, nouvelle série, n° 4, 1993, p. 265-292.

²⁹ Yvan Rousseau et Roger Levasseur, *Du comptoir au réseau financier : l'expérience historique du Mouvement Desjardins dans la région du centre du Québec, 1909-1970*, Montréal, Boréal, 1995, 390 p.

bourgeoisie à partir de 1945³⁰. On constate donc qu'il existe une zone grise pour la période 1914-1945.

1.1.2 Les structures du pouvoir local et les pratiques élitaires

On ne peut espérer comprendre le pouvoir local sans d'abord consulter l'ouvrage de Pierre Grémion concernant le rôle du pouvoir *notabiliaire* dans les relations entre le centre et la périphérie en France³¹. Grémion démontre que les notables locaux possèdent une certaine liberté d'action leur permettant de modifier, en collaboration avec la population, les mesures établies par le gouvernement central. Selon Grémion, la notabilité repose sur « un excédent de représentativité [qui] ne peut être défini qu'aux termes d'une exploration des réseaux au sein desquels s'inscrit l'action du représentant³² ». Cela dit, c'est dans une perspective résolument locale que nous souhaitons interpréter le pouvoir représentatif à partir de l'étude des élites urbaines.

Nous comptons trois grandes approches dans l'étude du pouvoir local depuis les années 1950. La première est la méthode *positionnelle* de Charles Wright Mills qui analyse la conduite des acteurs détenant des postes d'autorité dans la collectivité. Floyd Hunter propose plutôt la méthode *réputationnelle* qui permet par le témoignage de dégager les groupes se partageant le pouvoir. Les deux méthodes causent toutefois des

³⁰ Sur la nouvelle petite bourgeoisie aux États-Unis : Erik Olin Wright, « The Fall and Rise of American Petty Bourgeoisie », *Class Counts*, New York, Cambridge University Press, 2000, p. 67-78.; Derek Wynne, *Leisure, Lifestyle and the New Middle Class : A Case Study*, London, Routledge, 1998, 185 p. ; Voir aussi sur la formation de la middle class aux États-Unis : Stuart Mack Blumin, *The Emergence of the Middle Class Social Experience in the American City : 1760-1900*, Cambridge, Cambridge University Press 1989, 452 p.

³¹ Pierre Grémion, *Le pouvoir périphérique, bureaucrates et notables dans le système politique français*, Paris, Éditions du Seuil, 1976, 478 p.

³² *Ibid.*, p. 215.

erreurs d'interprétation en reposant d'une part, sur la subjectivité du chercheur dans le choix des fonctions de pouvoir et d'autre part, sur celle des témoins. Robert Dahl élabore l'approche *décisionnelle*, selon laquelle, à partir d'un échantillon de décisions, il est possible de calculer les gains et les pertes des acteurs. Or, cette méthode *décisionnelle* comporte aussi une part de subjectivité dans la sélection des décisions³³. Alors que les deux premières approches tendent à unifier l'organisation du pouvoir, la troisième met en évidence sa distribution entre plusieurs groupes en concurrence les uns avec les autres³⁴.

Parallèlement, l'application de ces méthodes a suscité bien des débats. L'approche des *élites du pouvoir*, dont le principal représentant est Charles Wright Mills, affirme que la prise de décision appartient majoritairement à une élite fortunée. Les tenants de la thèse *pluraliste* croient plutôt que le pouvoir municipal est moins lié à la position économique qu'à l'implication des individus dans la communauté. Robert Dahl ajoute à cette interprétation que le pouvoir est détenu par une multitude d'individus, provenant de divers milieux sociaux, ayant chacun un champ d'influence plus ou moins limité³⁵.

En réponse à ce débat, Elizabeth Bloomfield analyse la structure du pouvoir dans deux villes ontariennes à travers l'étude des activités d'un échantillon de leaders économiques, politiques et associatifs. En décortiquant le rôle de chacun des individus

³³ *Ibid.*, p. 245.

³⁴ Jacques Coenen-Huther, *Sociologie des élites*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 123-126.

³⁵ Elizabeth Bloomfield, « Community leadership and decision-making: Entrepreneurial elites in two Ontario towns, 1870-1930 », *Power and Place: Canadian urban development in the North American context*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1986, p. 82.

retenus, elle met en évidence l'interrelation entre les différents facteurs que sont la fortune, un siège au conseil municipal et la participation associative, dans l'exercice du pouvoir urbain. Elle conclut que la structure du pouvoir de ces villes s'est modifiée au cours de la période 1870-1930 laissant place à un pouvoir pluraliste³⁶. Dans son étude de la scène politique de Vancouver de 1886 à 1914, Robert A.J. McDonald démontre quant à lui que les hommes d'affaires occupent la majorité du conseil municipal, mais que ces derniers ne constituent pas l'élite économique locale. Ainsi, il affirme que les hommes d'affaires les plus fortunés sont généralement absents de la politique municipale³⁷.

Dans un collectif plus récent, *Who Ran the Cities: City Elites and Urban Power Structures in Europe and North America*, Robert Beachy et Ralf Roth affirment qu'à partir des années 1960, les chercheurs commencent à étudier le pouvoir élitaire à partir des individus qui en font partie. Cette méthodologie contraste avec celle des sociologues d'inspiration marxiste et wébérienne qui préconisaient l'étude des structures au détriment des acteurs individuels. C'est dans cette idée que plusieurs chercheurs allemands et britanniques, tels que Emi Konishi³⁸, se sont intéressés à l'émergence de nouvelles élites urbaines. Ces études supposent que la formation d'une élite constitue un processus d'interaction et d'exclusion basé sur la participation des acteurs individuels ou collectifs dans la gouvernance urbaine, le monde des affaires ainsi que les associations. De cette façon, l'analyse de la dynamique du pouvoir urbain doit tenir compte non seulement des

³⁶ *Idem*

³⁷ Robert A. J. McDonald, « The Business Élite and Municipal Politics in Vancouver, 1886-1914 », *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, vol. 11, n° 3, 1983, p. 1-14.

³⁸ Emi Konishi, « Elite and Pluralist Power in Eighteenth-Century English Towns: A Case Study of King's Lynn » dans Robert Beachy et Ralf Roth (dir.), *Who ran the cities? : city elites and urban power structures in Europe and North America, 1750-1940*, Burlington, Ashgate, 2007, p. 3-19.

leaders politiques, mais aussi des acteurs économiques, sociaux et culturels³⁹.

De toute évidence, l'historiographie privilégie l'étude du gouvernement municipal des grandes villes. La recherche québécoise ne fait pas exception. Pensons notamment à Linteau, auteur d'une étude socioprofessionnelle des élus municipaux de Montréal, et à l'analyse des transformations de l'administration montréalaise de Michèle Dagenais⁴⁰. Ces études, bien que pertinentes, ne nous informent que partiellement sur l'exercice du pouvoir dans les petites localités, étant donné qu'à cette échelle une tout autre conception est de mise. *Du notable et de l'homme d'affaires: l'élite économique de Rimouski, 1890-1960* d'Yves Tremblay s'avère en cela une étude originale des élites locales en région périphérique. L'auteur explique comment l'élite traditionnelle, composée de professionnels et de marchands prospères, s'est vue réduire l'accès au pouvoir municipal par la montée des petites gens d'affaires. En dépit de leurs diverses stratégies de positionnement et de reproduction sociale, telles que le mariage, l'éducation et l'entrepreneuriat, les élites traditionnelles se retrouvent marginalisées dès 1945⁴¹.

Dans la même optique, Claire Bernier analyse le rôle des élites dans la modernisation de Sainte-Claire en observant leur participation à l'électrification ainsi qu'au développement des transports. Sa définition de l'élite locale correspond aux

³⁹ *Ibid.*, Robert Beachy et Ralf Roth, « Introduction: Who Ran the Cities? », p. xvii-xxiii.

⁴⁰ Paul-André Linteau, « Le personnel politique de Montréal, 1880-1914: évolution d'une élite municipale », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, n° 1, 1998, p. 189-215.; Michèle Dagenais, *Des pouvoirs et des hommes, l'administration municipale de Montréal*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1999, 217 p.

⁴¹ Yves Tremblay, *Du notable et de l'homme d'affaires : l'élite économique de Rimouski, 1890-1960*, Rimouski, Corporation Rimouski 1696-1996 Inc., 1996, 161 p.

acteurs du changement social ayant occupé des fonctions publiques. Elle élimine par conséquent les individus n'ayant pas participé activement à l'une ou l'autre des institutions étudiées⁴².

Comme nous l'avons énoncé plus tôt, les chercheurs reconnaissent désormais l'importance d'étudier le monde associatif pour rendre compte de la dynamique sociale entourant l'exercice du pouvoir local. À ce sujet, René Verrette affirme que les associations sont des lieux dans lesquels la petite bourgeoisie de Trois-Rivières a pu s'engager dans le développement économique et social de la Mauricie⁴³. Le mémoire d'Yvan Rousseau met également en lumière le rôle des associations dans la formation d'une conscience identitaire menant la petite bourgeoisie à revendiquer ses intérêts sur la scène politique. En effet, « l'espace associatif est à la fois lieu de distinction sociale et lieu de participation, consciente ou non, aux conflits qui divisent la société globale⁴⁴ ».

Les études de François Guérard, Christian Dessureault et Jean-René Thuot apportent de nouvelles perspectives à l'étude du pouvoir local. En effet, Guérard étudie l'impact de la mobilité entre le monde rural et le milieu urbain sur la formation et la reproduction d'un groupe de notables à Trois-Rivières. Cette étude souligne l'importance des liens matrimoniaux dans la cohésion d'un noyau dur au sein de la notabilité urbaine⁴⁵. Dans une même optique, Dessureault, en étudiant les réseaux de parenté dans

⁴² Claire Bernier, *Le rôle des élites dans la modernisation du Québec rural : l'exemple de Sainte-Claire de 1890 à 1950*, Mémoire de Maîtrise, Université Laval, 2012, 163 p.

⁴³ René Verrette, *Les idéologies du développement régional : Le cas de la Mauricie 1850-1950*, Les Presses de l'Université Laval, 1999, p. 222.

⁴⁴ Yvan Rousseau, *Vie associative et rapports sociaux: le cas de la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie 1934-1975*, Mémoire de Maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, 1987, p. 12.

⁴⁵ François Guérard, « Les notables trifluviens au dernier tiers du 19e siècle : stratégies matrimoniales et

une paroisse rurale, remarque les nombreux liens familiaux entre les membres de l'élite institutionnelle révélant ainsi une forme de concentration du pouvoir local⁴⁶. À cela Thuot ajoute, dans ses recherches sur les élites locales de Saint-Roch-de-l'Achigan, qu'il y a adéquation entre le niveau de fortune et le statut socioprofessionnel et que les réseaux de sociabilité dépendent souvent des liens de parenté. Il combine ainsi ces différents facteurs pour saisir la formation d'une élite institutionnelle⁴⁷.

La publication des actes de colloque *Les figures du pouvoir à travers le temps: formes, pratiques et intérêts des groupes élitaires au Québec, XVIIe-XXe siècles* offre un cadre théorique utile à notre étude. D'entrée de jeu, Thierry Nootens et Jean-René Thuot rappellent que le pouvoir dessine les contours de la position élitaires et que son existence découle de « la présence de hiérarchies, de ressources inégales et d'institutions porteuses de normes, de contraintes et de possibilités spécifiques⁴⁸ ». Ils préconisent un va-et-vient entre l'étude des structures et celle des pratiques élitaires afin d'éclairer la distribution du pouvoir et les facteurs déterminant l'accès à celui-ci. Il importe d'observer non seulement les rapports entre les acteurs composant la société locale, mais aussi ceux entre celle-ci et les agents qui lui sont extérieurs. Concrètement, le chercheur doit identifier les véhicules et les zones d'influence des acteurs afin de modéliser l'espace social. Surtout, il

pratiques distinctives dans un contexte d'urbanisation », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, n° 1, 1988, p. 27-46.

⁴⁶ Christian Dessureault, « Parenté et stratification sociale dans une paroisse rurale de la vallée du Saint-Laurent au milieu du XIXe siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n° 3, 2001, p. 411-447.

⁴⁷ Jean-René Thuot, « Élitaires locales, institutions et fonctions publiques à Saint-Roch-de-l'Achigan, de 1810 à 1840 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, n° 2, automne 2003, p. 173-208.

⁴⁸ Thierry Nootens, « Interroger les rapports de pouvoir: les élites au Québec, XVIIe-XXe siècles » dans Thierry Nootens et Jean-René Thuot (dir.), *Les figures du pouvoir à travers le temps : Formes, pratiques et intérêts des groupes élitaires au Québec, XVIIe-XXe siècles*, Les Presses de l'Université Laval, coll. Cahiers du CIEQ, 2012, p. 2.

doit examiner les trajectoires ayant permis la formation d'un statut élitaires. Les stratégies de positionnement des acteurs individuels et collectifs seront ainsi mises en évidence, dévoilant par le fait même une partie de leurs pratiques⁴⁹.

Ces actes de colloque présentent la trame historique des élites au Québec tout en faisant état des différentes perspectives de recherche. Jean-Philippe Garneau démontre, à partir de l'étude des avocats de Montréal au début du XIXe siècle, la prépondérance de la profession dans la distinction du statut élitaires dans la société bas-canadienne grâce aux avantages matériels et symboliques qui lui sont associés⁵⁰. Pour sa part, Ollivier Hubert met en lumière la dynamique distinctive entourant les collèges classiques à laquelle se rattachent les élites traditionnelles devant la démocratisation grandissante de l'éducation⁵¹. En dernier lieu, Thuot emploie une démarche originale qui consiste à examiner les mécanismes de construction et de reproduction de l'élite grâce à l'étude des notices nécrologiques au XIXe siècle. Cette pratique, étant réservée à des cercles restreints, représente un désir de se définir en tant qu'élite et de passer à la postérité⁵².

1.1.3 Patronat et pouvoir local : la ville de compagnie

Plusieurs historiens ont démontré le rôle de la grande entreprise dans la création de nouvelles villes nord-américaines au XIXe siècle. En 1982, Gilbert A. Stelter et Alan F.J. Artibise dressent un portrait des villes de compagnie dont la base économique repose

⁴⁹ Thierry Nootens et Jean-René Thuot, *op.cit.*, p.1-9.

⁵⁰ Du même ouvrage, Jean-Philippe Garneau, « Les contours du barreau de Montréal au début du XIXe siècle », p.77-86.

⁵¹ *Ibid.*, Ollivier Hubert, « Écoles privées et domination sociale au Québec », p. 88-93.

⁵² *Ibid.*, Jean-René Thuot, « La construction des représentations de l'homme de pouvoir dans la société rurale québécoise 1920-1890 », p. 95-107.

sur l'extraction de ressources naturelles. Celles-ci se caractérisent par l'absence de contrôle de la population dans le développement économique étant donné que ce dernier est tributaire des agents extérieurs et des fluctuations du marché international⁵³. De manière générale, ce type de communauté mène à une forme de paternalisme de la part du patronat de la grande entreprise. Selon Claude Bellavance, le patronat désigne l'ensemble des individus qui exercent les pouvoirs économiques dominants au sein de l'entreprise. Ce groupe peut alors développer, par l'idéologie paternaliste, une volonté d'encadrement social des employés à l'intérieur comme à l'extérieur de l'usine. En Mauricie, les grandes entreprises ont su établir des alliances avec des membres influents de l'élite locale afin de conserver leur influence sur les politiques municipales⁵⁴. Dans un article paru en 2004, Neil White définit les villes de compagnie comme étant des

communities constructed, owned, administered by, and dependent upon a sole industrial enterprise. They were characterized by a marked degree of industrial paternalism grounded in a utilitarian business ethic. Employers sought to "control" or administer the lives of their workers, the majority of residents, in order to ensure a stable, efficient workforce and secure a profit. At the same time, residents created community by engaging in various forms of negotiation with the companies⁵⁵.

Selon les définitions courantes, la ville de compagnie se caractérise par un contrôle majeur de l'entreprise en matière de développement urbain. C'est à partir de ce constat qu'est apparue l'expression « villes planifiées⁵⁶ » qualifiant l'émergence de villes construites selon un modèle préétabli par les promoteurs industriels. Robert Fortier

⁵³ Gilbert Stelter, et Alan F. J. Artibise. « Canadian Resource Towns in Historical Perspective » dans Gilbert Stelter et Alan F. J. Artibise (dir.), *Shaping the Urban Landscape: Aspects of the Canadian City-Building Process*, Ottawa, Carleton University Press, 1982, p. 413-433.

⁵⁴ Claude Bellavance, *Le patronat de la grande entreprise en Mauricie, 1900-1950*, Mémoire de Maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, 1983, 149 p.

⁵⁵ Neil White, « Creating community: industrial paternalism and town planning in Corner Brook, Newfoundland, 1923-1955 », *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, vol. 22, n° 2, 2004, p. 45.

⁵⁶ Robert Fortier, « Le pouvoir de bâtir. Société et aménagement de la ville industrielle au Québec, 1890-1950 » dans Robert Fortier (dir.), *Villes industrielles planifiées*, Éditions Boréal, Québec, 1996, p. 17-48.

montre qu'à différents degrés selon les cas, les entreprises ont organisé l'aménagement urbain selon un plan et des normes architecturales spécifiques. L'emplacement des résidences suit généralement un ordre logique marqué par la ségrégation sociale et ethnique. Les compagnies participent également à la création des institutions publiques, telles que les écoles, les hôpitaux et les clubs communautaires afin d'offrir un climat de vie favorable à leurs travailleurs. En somme, elles agissent aussi au niveau politique et

s'assurent de contrôler la ville soit en régentant le conseil municipal, souvent formé de ses propres cadres, et en se votant des exemptions fiscales, soit en faisant adopter le système de gérance municipale, fonction généralement assumée par un ingénieur à l'emploi de la compagnie. Elles offrent aussi une expertise technique [...] ce qui peut leur redonner une certaine influence dans l'aménagement de la ville⁵⁷.

Les travaux de Claude Bellavance, Pierre Lanthier et de Normand Brouillette sur le patronat des grandes entreprises en Mauricie s'avèrent également pertinents pour notre compréhension du contexte dans lequel La Tuque se développe. Brouillette affirme notamment qu'il est essentiel, pour comprendre le développement des villes dominées par la grande entreprise, de faire état des aspects financiers de cette dernière⁵⁸. À ce sujet, les auteurs expliquent, dans un article collectif, qu'à leurs débuts les entreprises établies en territoire vierge devaient financer des infrastructures urbaines, telles que des routes, afin d'assurer leur réussite. Ceci, tout en contribuant au développement régional, aurait limité la capacité d'expansion de ces entreprises les obligeant ainsi à appliquer diverses stratégies de financement telles que l'obtention de crédit sur leurs possessions⁵⁹.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 35.

⁵⁸ Normand Brouillette, « Le rôle de la Shawinigan Water and Power Co. dans la structuration de l'espace urbain shawiniganais, 1898-1921 », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 34, n° 92, 1990, p. 207.

⁵⁹ Claude Bellavance, Normand Brouillette et Pierre Lanthier, « Financement et industrie en Mauricie, 1900-1950 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, n° 1, 1986, p. 49.

1.1.4 La petite bourgeoisie et le pouvoir local dans une ville de compagnie

Les études suivantes sont guidées par l'idée que dans les nouvelles villes de la Mauricie des XIXe et XXe siècles « la discipline sociale ne se serait pas implantée aussi rapidement sans l'intervention de trois forces principales : les entreprises, l'Église et la petite bourgeoisie⁶⁰ ». Avant de continuer, empruntons les propos de René Verrette qui souhaite éclaircir l'ambiguïté conceptuelle quant aux termes employés dans l'étude des gens influents de la région que

nous désignons indifféremment comme élite, notabilité ou petite bourgeoisie, sans nous attarder aux nuances notionnelles; qu'il suffise de préciser que ce groupe énonciateur se compose surtout de membres de professions libérales, de journalistes, de membres du clergé, de fonctionnaires et de dirigeants d'entreprises⁶¹.

À cette remarque il est possible de relier la définition de l'élite que propose Guy Rocher : « l'élite comprend les personnes et les groupes qui, par suite du pouvoir qu'ils détiennent ou de l'influence qu'ils exercent, contribuent à l'action historique d'une collectivité, soit par les décisions qu'ils prennent, soit par les idées [...] qu'ils expriment ou qu'ils symbolisent⁶² ». Selon cette logique, à laquelle nous adhérons, la petite bourgeoisie lorsqu'elle se retrouve en situation de pouvoir ou d'influence, comme ce fut le cas dans plusieurs petites localités, constitue une composante de l'élite locale. Il s'agit maintenant de voir comment la petite bourgeoisie, les notables ou encore les élites locales ont su développer un réseau associatif à partir duquel, de concert avec leur présence au conseil de ville, ils ont pu défendre leurs intérêts. Ces rapports s'avèrent d'autant plus

⁶⁰ Pierre Lanthier, « L'émergence des nouvelles villes en Mauricie », *op.cit.*, p.606.

⁶¹ René Verrette; *op.cit.*, p. 10.

⁶² Guy Rocher, *Introduction à la sociologie générale*, 2e édition, Tome 3, Montréal, Hurtubise HMH, 1969, p. 412.

complexes lorsqu'ils s'insèrent dans un climat de négociation avec la grande entreprise, comme nous pourrions le voir dans ce mémoire portant sur le cas de La Tuque.

À ce sujet, les travaux de Pierre Lanthier et Normand Brouillette sur Shawinigan sont incontournables. Cette municipalité, née sous l'impulsion de la Shawinigan Water & Power, semble à première vue correspondre au concept de ville de compagnie décrit plus tôt. Au contraire, les auteurs démontrent comment Shawinigan diffère du modèle commun selon lequel une entreprise exerce un contrôle total sur la ville et son développement, puisqu'

à côté des directeurs, ingénieurs et autres cadres industriels, prospéra une petite bourgeoisie francophone, composée de commerçants, de petits industriels et de membres des professions libérales. [...] Dès les premières années, ses membres occupèrent les principaux leviers de la vie politique et socio-culturelle. De plus, assez rapidement, ils amenèrent les compagnies à composer avec elle⁶³.

Lanthier et Brouillette utilisent l'analyse prosopographique pour saisir la petite bourgeoisie dans laquelle ils incluent aussi les curés reconnaissant le poids considérable des représentants de l'Église au sein des villes québécoises à l'époque. Cette méthode permet de dégager certaines tendances au sein même de la petite bourgeoisie, comme par exemple, la plus forte propension des membres de professions libérales à participer au monde associatif en dépit d'une moins grande présence au conseil municipal. De plus, l'étude s'insère dans le cadre d'une analyse des rapports entre la ville et la campagne, considérant que ce groupe provient majoritairement du monde rural. Le contexte urbain dans lequel cette petite bourgeoisie émerge est donc marqué par un héritage des valeurs

⁶³ Pierre Lanthier et Normand Brouillette, « De la campagne à la ville : Formation de la petite bourgeoisie à Shawinigan de 1898 à 1930 » dans Gérard Bouchard et Joseph Goy (éds), *Famille, économie et société rurale en contexte d'urbanisation (XVIIe-XXe siècles)*, Chicoutimi/Paris, Centre interuniversitaire SOREP/École des hautes études en sciences sociales, 1990, p. 139.

rurales. Les auteurs estiment que les pratiques socioculturelles concernant la famille, la religion et la sociabilité villageoise lui ont permis de créer un réseau de relations internes cohérent qui se montre utile dans l'affirmation de son autonomie.

Dans un article traitant du rôle de la Shawinigan Water & Power dans le développement urbain, les auteurs se penchent sur les thèmes de l'exemption de taxes et de la gérance municipale qui font l'objet de négociations entre la compagnie et la municipalité. Les membres du conseil devinrent « le noyau d'une petite bourgeoisie qui, sans vraiment remettre en cause la prédominance des compagnies, parvint à faire accepter d'importantes transformations dans la politique de développement de la ville.⁶⁴ » Or, ces études révèlent que même s'il représente en soi l'élite économique, le patronat ne s'implique que très peu au sein de la politique municipale, ce qui laisse une grande place à la petite bourgeoisie francophone. Cela évoque l'idée selon laquelle l'enracinement dans la communauté constitue un autre critère d'insertion au conseil puisqu'en général les cadres ne sont que de passage dans les villes de compagnie.

Dans le même esprit, le mémoire présenté par Alain Ruest⁶⁵, et dirigé par Brouillette et Lanthier, étudie le développement des institutions municipales de Grand-Mère qui doit sa fondation à la Laurentide Pulp Company. L'auteur conclut que le paternalisme intéressé de la compagnie est intimement lié à la présence d'une petite bourgeoisie qui l'amène à coopérer avec elle. Il définit le paternalisme intéressé par le

⁶⁴ Pierre Lanthier et Normand Brouillette, « Shawinigan Falls de 1898 à 1930: l'émergence d'une ville industrielle au sein du monde rural », *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, vol. 19, n° 1, 1990, p. 46.

⁶⁵ Alain Ruest, *Le développement des institutions municipales à Grand-Mère de 1898 à 1925*, Mémoire de Maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, 1993, 139 p.

désir d'une entreprise d'intervenir seulement dans les domaines qui l'intéressent. Ainsi, la Laurentide souhaite encadrer les employés afin de protéger ses propres intérêts, mais elle le fait en investissant le moins possible dans le développement urbain. Ces interventions sont donc ponctuelles et visent à favoriser de bons rapports avec le conseil municipal et la population. Bien que très pertinente, l'étude de Ruest, en se concentrant sur la sphère politique, omet tout un pan des pratiques élitaires que nous souhaitons inclure dans notre analyse.

1.2 Cadre d'étude : « La Tuque, ville qui jaillit de la forêt⁶⁶ »

La littérature scientifique offre de bonnes bases conceptuelles pour amorcer notre recherche. Il existe cependant d'importantes lacunes dans chacun des thèmes présentés. Nous constatons également que l'étude du pouvoir dans les petites villes du Québec mérite d'être davantage développée. C'est dans cette perspective que nous souhaitons ouvrir à nouveau le chantier des recherches sur la petite bourgeoisie dans la foulée des travaux de Lanthier et Brouillette. En définitive, ce mémoire se veut une contribution à l'avancée des connaissances sur les pratiques élitaires et l'exercice du pouvoir local tout en analysant le rôle de la grande entreprise dans le développement du tissu urbain de la Mauricie au début du XXe siècle.

La région de la Haute-Mauricie est découverte en 1651 par le jésuite Jacques Buteux lors d'un voyage sur la rivière Saint-Maurice durant lequel il sympathise avec les Atikamekw. Pendant son deuxième voyage en 1652, le père Buteux est fait martyr lors

⁶⁶ Albert Plouffe, « La Tuque, ville qui jaillit de la forêt », *Le Nouvelliste*, n° 227, 31 juillet 1935, p.11-21.

d'un raid perpétré par des Iroquois. Plus d'un siècle s'écoule avant la création de postes de traite pour le commerce des fourrures en Haute-Mauricie à Kidendatch en 1775 puis à Weymontachie et à la Rivière-aux-Rats⁶⁷. Selon Claude Gélinas, un poste de la King's Post Company est en activité vers 1820 à La Tuque précédant ainsi l'établissement du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1828⁶⁸.

Ce n'est qu'au milieu du XIXe siècle que la Haute-Mauricie devient digne d'intérêt pour le gouvernement du Canada-Uni, qui y voit l'immensité des richesses forestières. Il investit alors des sommes considérables afin d'aménager le Saint-Maurice pour en faciliter la navigation⁶⁹. Parallèlement, l'État procède, dès 1852, à la distribution de concessions forestières à un petit groupe d'entrepreneurs souhaitant en faire l'exploitation. L'organisation du territoire se poursuit avec l'érection du canton Mailhot en 1877. Les années 1880 marquent un tournant avec l'arrivée des papetières étrangères intéressées par la forêt mauricienne. Parmi elles, la pionnière est la Laurentide Pulp Company, qui s'établit à Grand-Mère.

Jean-Baptiste Tessier, reconnu comme étant le premier colon de La Tuque, s'établit sur la rive ouest du Saint-Maurice vers 1850. Quelques années plus tard, en 1863, on compte déjà onze familles composées de Canadiens français, d'Amérindiens et

⁶⁷ *Histoire de la Mauricie, op.cit.*, p. 112.

⁶⁸ Or, bien avant l'établissement de ces postes, des transactions ont lieu en Haute-Mauricie par le biais de marchands s'y aventurant pour traiter directement avec les Amérindiens, et ce, malgré l'interdiction de cette pratique après la Conquête. Le poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson de La Tuque est d'ailleurs incendié au cours de l'hiver 1828-1829.

Claude Gélinas, *Les Autochtones et la présence occidentale en Haute-Mauricie (Québec), 1760-1910*, Thèse de doctorat, Université de Montréal, 1998, p. 111-121.

⁶⁹ Le gouvernement dépense environ 300 000 \$ entre 1851 et 1866 puis 255 000 \$ entre 1871 et 1876 dans l'aménagement de la Rivière-Saint-Maurice.

Histoire de la Mauricie, op.cit., p. 163.

de Métis à La Tuque⁷⁰. La communauté jusque-là destinée à demeurer une petite bourgade connaît un élan de colonisation au début du XXe siècle. En effet, la construction des voies ferrées reliant La Tuque à Québec ainsi qu'au Lac-Saint-Jean amène un flot d'ouvriers qui s'ajoutent aux travailleurs forestiers déjà présents dans la région. L'achat récent des chutes de La Tuque et d'importantes concessions forestières par une compagnie américaine, la Brown Company, laissent entrevoir un nouveau développement industriel attirant, par le fait même, des familles et des jeunes hommes célibataires des régions voisines.

Devant la population flottante de travailleurs installés dans des abris temporaires et l'établissement de plusieurs centaines de personnes qui s'ensuit, Mgr Narcisse-Zéphirin Lorrain confie la mission de La Tuque au curé Eugène Corbeil en 1908. Le mandat du jeune prêtre est d'encourager et d'encadrer la colonisation de ce nouveau foyer de peuplement. Il fait alors appel à des congrégations religieuses pour l'implantation d'institutions médicales et scolaires de confession catholique. La construction du moulin à pâte et d'un barrage hydroélectrique par la Brown Company en 1909 mène à la fondation de deux municipalités distinctes, les villages de La Tuque et de La Tuque Falls, qui fusionnent pour former la Ville de La Tuque en 1911.

L'étude du cas de La Tuque entre 1907 et 1939 s'avère un cadre géographique et temporel de choix compte tenu des particularités entourant la fondation ainsi que l'évolution de cette ville industrielle en région éloignée. Étant donné son isolement, La Tuque doit se doter d'institutions et d'infrastructures urbaines essentielles plus

⁷⁰ Claude Gélinas, *op.cit.*, p.400.

rapidement qu'ailleurs. Son développement engendre donc un investissement supérieur à la moyenne puisque la municipalité ne peut compter sur la proximité de villes voisines pour répondre aux besoins de sa population. À ce sujet, il faut savoir que pendant une partie de notre période les voies d'accès au territoire sont limitées à la navigation et au chemin de fer. En 1925, une route apparaît enfin entre les Piles et La Tuque, mais celle-ci est plutôt rudimentaire⁷¹. La route est asphaltée en 1955 seulement, soit environ deux ans avant l'ouverture de la route longtemps espérée entre La Tuque et le Lac-Saint-Jean.

Au cours des prochaines pages, nous aurons l'occasion d'observer la formation d'une structure sociale et la mise en place de différents réseaux de sociabilité en territoire neuf, ce qui s'avère particulièrement propice à une analyse de la mobilité géographique et sociale. La Tuque est aussi l'une des premières municipalités, avec Grand-Mère et Shawinigan, à adopter le système de gestion municipale. Cette recherche permet une comparaison avec ces villes. Rappelons toutefois que La Tuque répond à des logiques géographiques et sociales uniques qui en font un objet d'étude original.

1.3 Problématique et objectifs de recherche

Les objectifs de recherche de ce mémoire sont multiples. Dans un premier temps, nous dresserons un portrait de l'élite locale francophone à partir d'un large inventaire de sources premières et secondaires. Ce groupe se compose principalement d'hommes d'affaires et de membres de professions libérales. Nous y incorporons également les

⁷¹ Il ne fallait pas moins de 6 heures pour se rendre en voiture à La Tuque à partir de Grand-Mère. Michèle Maillé et Pierrette Paré, *Elle était une fois... La Tuque : document sur l'histoire de la ville de La Tuque*, 1984, [s.n.], p.19.

petits commerçants, les artisans prospères, de même que tous les individus susceptibles d'appartenir à l'élite, que ce soit par leur statut, leurs fonctions ou leurs activités.

Les contours de l'élite locale sont donc imprécis et certains ouvriers qualifiés, réussissent à s'y intégrer compte tenu de leur participation significative au conseil municipal. Or, bien que nous reconnaissons leur importance et les intégrions à notre corpus, nous hésitons à les définir en tant que petits bourgeois. Notre étude repose donc sur un large corpus d'individus que nous qualifions d'élite locale francophone au sein de laquelle nous retrouvons une forte majorité de membres de la petite bourgeoisie. Et c'est cette petite bourgeoisie qui nous intéresse plus particulièrement, car elle constitue le noyau élitare en occupant les principales fonctions publiques et en se démarquant au sein des sphères économique et associative. Nous croyons ainsi que la petite bourgeoisie constitue certes une composante distincte au sein de l'élite locale, mais que les rapports sociaux ne sont en rien marqués par une distinction sociale nette et statique, comme l'indique notamment, l'élection à la mairie de l'ouvrier Omer Journeault en 1935.

Des auteurs tels que Jean-René Thuot, se sont intéressés aux différentes fonctions institutionnelles pour comprendre la structure du pouvoir local rural au XIXe siècle⁷². N'ayant toutefois pas l'ambition d'analyser tous les postes publics de La Tuque, nous sommes concentrés sur les élus municipaux et les commissaires scolaires. Par conséquent, les juges de paix, les marguilliers et les syndics de paroisse n'ont pas fait l'objet d'une recension. Nous avons néanmoins pris soin de mentionner ces fonctions, le cas échéant, dans le profil des membres de notre corpus.

⁷² Jean-René Thuot, « Élités locales, institutions et fonctions publiques ... », *op.cit.*, p.173-208.

Notre définition de la petite bourgeoisie n'inclut que les francophones, estimant que les anglophones sont majoritairement des cadres et hauts techniciens de la compagnie, et qu'ils forment une communauté plus ou moins fermée⁷³. Il est essentiel ici de spécifier que la vie commerciale de La Tuque n'est pas l'œuvre spécifique de Canadiens français. À titre d'exemple, parmi ceux qui se déclarent marchands lors du recensement de 1911, nous retrouvons 20 Canadiens français, trois Russes, un Polonais, quatre Syriens, un Italien, un Autrichien, ainsi qu'un Canadien anglais. On peut donc constater que la majorité des marchands sont d'origine française, mais qu'il existe tout de même une certaine diversité ethnique dans le monde des affaires dès le début de notre période. Cela dit, nous avons décidé d'exclure certains marchands prospères, notamment Henry Hillier et Frank Spain afin de rester fidèle à notre étude sur la création d'une petite bourgeoisie canadienne-française locale.

Précisons aussi que les relations entre les élites francophones et anglophones sont perceptibles au sein du monde associatif grâce à des participations communes dans des associations habituellement réservées à l'une ou l'autre des communautés. L'étude des activités des cadres de la Brown Corporation nous donnera l'occasion de nous y intéresser plus longuement.

Afin de saisir toute la complexité de notre corpus, nous allons, dans les chapitres qui suivent, reconstituer les itinéraires socioprofessionnels à partir des biographies de

⁷³ René Verrette, *op.cit.*, p.310.

Quelques rares individus anglophones auraient pu être inclus dans notre définition de la petite bourgeoisie par le biais de leur participation aux sphères économique et associative. Toutefois, ces derniers représentent une exception et ne constituent qu'une infime minorité. Nous avons ainsi décidé de nous en tenir à une étude portant exclusivement sur l'élite canadienne-française.

chacun de ces individus. Une étude de la composition de ce groupe permettra de connaître sa participation dans les sphères politique, économique, associative et culturelle au sein de la localité. Nous pourrons ainsi circonscrire le champ d'activité de la petite bourgeoisie pour mieux cerner sa position dans l'exercice du pouvoir local. Nous verrons son impact dans le développement urbain, et par le fait même, son rôle dans le jeu politique en rapport avec les dirigeants de la Brown Corporation qui veillent à défendre les intérêts de l'entreprise.

Parmi les objectifs plus spécifiques de cette étude, nous souhaitons d'entrée de jeu observer les parcours individuels des membres de la petite bourgeoisie afin d'analyser la présence de phénomènes de mobilité géographique et sociale. De surcroît, nous verrons comment les champs d'action peuvent être prescrits par des critères tels que le niveau de fortune, la profession, les liens de parenté ainsi que les réseaux de sociabilité. Nous espérons par le fait même éclairer les différentes stratégies de positionnement social employées par ces individus. Enfin, l'intérêt porté au conseil municipal et ses actions permettra de déterminer dans quelle proportion ce dernier est représentatif de la petite bourgeoisie, et inversement quelle est l'influence de celle-ci dans le processus décisionnel.

En deuxième partie, nous analyserons le rôle détenu par la Brown Corporation dans l'exercice du pouvoir local. Pour ce faire, nous observerons ses différentes interventions dans la communauté en vue d'analyser les stratégies qu'elle emploie pour

contrôler certains aspects de la gestion municipale et du développement urbain⁷⁴. Les sujets traités plus longuement seront les exemptions de taxes, les emprunts municipaux, la gérance municipale et les services publics. Ces enjeux permettent de cerner les relations entretenues entre les élus municipaux et la compagnie.

Nous estimons que la petite bourgeoisie de La Tuque entre 1907 et 1939 est composée principalement d'individus d'origine rurale provenant de milieux plutôt aisés. Nous pensons également comme Lanthier et Brouillette que ces gens ont conservé une certaine sociabilité villageoise au moment de leur établissement à La Tuque facilitant ainsi la formation d'un tissu social. Ainsi, l'établissement de réseaux de sociabilité, dont la base repose principalement sur les liens familiaux, favorise la formation d'un groupe d'influence.

Pour ce qui est de la Brown Corporation, nous estimons qu'elle détient un pouvoir important puisqu'elle contribue au financement de plusieurs projets de développement, ce qui lui permet de conserver un certain contrôle politique en obtenant des exemptions fiscales et en faisant adopter la gérance municipale. Toutefois, nous croyons que la petite bourgeoisie sait prendre sa place dans l'espace public, non seulement par l'intermédiaire du conseil de ville et de la commission scolaire, mais aussi par sa présence accrue dans le monde commercial et associatif. C'est dans cette optique que nous souhaitons aller au-delà de l'étude du conseil municipal et insérer les autres dimensions de la société locale à notre analyse. Cela permet de tenir compte d'un plus grand nombre d'individus susceptibles d'être inclus dans notre conception de l'élite.

⁷⁴ René Verrette, *op.cit.*, p. 175.

Notre hypothèse est que les rapports entre la petite bourgeoisie et la Brown Corporation, bien qu'ils soient par moments conflictuels, évoluent généralement sous le signe de la collaboration. Nous estimons alors que La Tuque se distingue du modèle commun des villes de compagnie par la présence d'une élite francophone, exerçant une domination du conseil de ville, tout en travaillant, en coopération avec les cadres anglophones de la grande entreprise, au développement urbain et socioculturel de la communauté⁷⁵.

Rapport-gratuit.com 
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

1.4 Inventaire de sources

Pour répondre à la multitude de questions que pose cette étude, nous avons utilisé un vaste répertoire de sources. Dans un premier temps, nous nous sommes familiarisés avec l'histoire latuquoise par l'intermédiaire des monographies locales⁷⁶. On y retrouve entre autres, des biographies et des témoignages. Ces documents fournissent des informations détaillées qui nous ont permis de sélectionner les individus, les thèmes et les événements à intégrer à l'étude. Ne comportant généralement pas de références précises, ces ouvrages ne peuvent être considérés comme de la littérature scientifique. C'est pourquoi nous les abordons en tant que sources premières. Nous avons aussi consulté le répertoire des mariages de La Tuque qui fournit des informations sur les liens

⁷⁵ Bien que la concurrence entre l'élite francophone et le patronat n'ait pas pris une tournure linguistique ou ethnique, il semble juste de souligner ici la dualité francophone/anglophone qui distingue les deux grands acteurs du pouvoir local qui, dans les faits, appartiennent à deux communautés distinctes.

⁷⁶ Quelques titres utiles: A. Aldori Dupont, *Histoire de la Ville de La Tuque*, [s.n.], 1962, 225 p. ; Lucien Filion, *Histoire de la Tuque à travers ses maires (1911-1977)*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1977, 211 p.; ainsi que deux publications récentes à l'occasion du centenaire de la ville, Raoul Maillet et Denis Adams (dir.), *La Tuque : Histoires de familles*, Société historique de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice, 923 p., et des mêmes éditeurs *La Tuque Un siècle d'histoire*, 2011, 1088 p.

matrimoniaux des individus retenus⁷⁷.

Les archives municipales de La Tuque constituent le deuxième type de source utilisé. Nous avons dépouillé les procès-verbaux des villages de La Tuque et La Tuque Falls de 1909 à 1911, et ceux de la ville de La Tuque jusqu'en 1940. Nous avons par la suite consulté les procès-verbaux de la Commission d'aqueduc ainsi que certains règlements et contrats qui nous intéressaient plus particulièrement. Nous avons aussi sondé les rôles d'évaluation afin de repérer les propriétés foncières de la petite bourgeoisie de même que celles de la compagnie.

Nos recherches se sont poursuivies à la Société historique de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice qui possède une variété de documents traitant des différents aspects de notre étude. En guise d'exemple, nous avons examiné le fonds Eugène Corbeil qui est riche en correspondances et documents originaux sur la vie du curé-fondateur de La Tuque. Nous avons aussi lu intégralement les procès-verbaux de la Chambre de Commerce jusqu'en 1940 et plus brièvement les minutes des Chevaliers de Colomb. Les bottins et annuaires municipaux sont également révélateurs des activités commerciales de la petite bourgeoisie. Des recherches plus pointues ont également été effectuées afin de répondre à des interrogations sur certains individus du corpus tels que des dossiers généalogiques et des actes notariés. De plus, la société détient un important fonds sur la Brown Corporation constitué d'archives léguées par la compagnie lors de la vente de l'usine en 1954. Ce fonds regroupe divers documents concernant les installations de La

⁷⁷ Rodolphe Lessard, *Répertoire des mariages de La Tuque et des municipalités avoisinantes, 1890-1979*, Répertoire no. 20, Ottawa, Centre de généalogie, 1981, 379 p.

Tuque, et notamment des actes notariés, des contrats, de la correspondance, des livres de comptabilité, des rôles de paie ainsi que des feuillets corporatifs.

Les fonds de la Société historique de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice contiennent également de nombreuses coupures de journaux concernant le développement de la localité et celui de la Brown Corporation. Nous avons donc eu accès à un éventail d'articles provenant de divers journaux régionaux et nationaux tels que *l'Action Catholique*, *La Patrie* et *l'Événement*. Toutefois, un dépouillement exhaustif fut nécessaire afin de constituer un dossier de presse complet.

Tout d'abord, il existe peu de journaux locaux pendant notre période. En 1911, un journal nommé *La Tuque* produit deux publications seulement. Ensuite, on retrouve *Le courrier*⁷⁸ de 1918 à 1921 qui n'a également publié que quelques éditions suivi de *La Gazette du Nord*, basée en Abitibi qui possède une division à La Tuque de 1922 à 1925. Nous avons ensuite consulté *The St. Maurice Valley Chronicle* et *The Shawinigan Standard* afin de déceler des indices sur les relations entre les élites francophones et anglophones. Les autres journaux régionaux consultés brièvement sont *Le Bien Public* et *Le Nouvelliste* (dès 1920) qui comportent des articles lors des événements majeurs de la ville⁷⁹. *L'Écho de La Tuque* débute seulement en 1938, mais constitue tout de même une source pertinente puisqu'il publie des articles commémoratifs ainsi que des éditions spéciales dédiées à l'histoire locale.

⁷⁸ Nous n'avons pu retracer les archives du journal *Le Courrier* mais les monographies locales signalent sa courte existence.

⁷⁹ Étant donné que le dépouillement exhaustif de ces journaux représentait un travail trop long, nous avons plutôt ciblé des dates importantes de l'histoire de La Tuque.

Cela nous amène aux fonds de la Berlin Coos County Historical Society situé à Berlin dans l'État du New Hampshire aux États-Unis. La société détient plusieurs cartables regroupant une multitude de documents concernant la famille Brown tels que des coupures de presse, des photographies et des témoignages. Ceux-ci nous ont permis d'avoir accès à des journaux locaux, dont *The Berlin Reporter*, et de lire les chroniques historiques publiées dans *The Berlin Daily Sun*, qui sont riches en informations sur la compagnie et ses dirigeants.

Outre le fonds sur la famille Brown, la société détient les archives de la Brown Company qui lui ont été léguées à la suite de la fermeture de l'usine de Berlin en 2006. Nous avons donc eu un accès privilégié à des dizaines de boîtes comprenant, contrats, états financiers, correspondances, actes notariés et autres documents originaux. Nous n'avons pu, dans le cadre de ce mémoire, explorer la masse d'archives détenue par la société, ce qui aurait d'abord demandé un travail de classement archivistique considérable⁸⁰. Nous y avons toutefois découvert plusieurs faits sur la compagnie qui nous étaient jusqu'alors inconnus.

Dans le même ordre d'idées, la Brown Company publie dès 1919 le *Brown Bulletin* qui comporte des articles sur ses réalisations ainsi que sur les activités socioculturelles de ses employés. Il s'agit d'un document révélateur de l'idéologie de l'entreprise, mais également de ses interventions dans la communauté. Soulignons que le dépouillement intégral du *Brown Bulletin* a été grandement facilité par le travail de

⁸⁰ Un dépouillement en profondeur des archives détenues par la Berlin Coos County Historical Society aurait sans doute donné une autre dimension à notre étude. Il serait pertinent d'en faire la recension afin d'évaluer le potentiel scientifique d'une telle collection qui s'avère jusqu'à maintenant inexplorée.

numérisation effectué par la Berlin Coos County Historical Society.

Les recensements constituent notre dernière source. Tout d'abord, les listes nominatives du recensement de 1911 à La Tuque permettent de repérer les individus qui sont déjà établis au moment de la fondation de la ville. On peut connaître des données biographiques telles que la date de naissance, la profession ou les liens familiaux. Cette recherche bénéficie également de la disponibilité récente du recensement de 1921. Ce dernier nous a permis de retracer avec plus de certitude le parcours socioprofessionnel des membres de la petite bourgeoisie. De surcroît, nous avons complété notre étude grâce aux recensements nominatifs et agricoles antérieurs (1871-1901) afin de connaître les origines sociales et géographiques de notre corpus d'individus. Cette tâche ardue a été facilitée par les bases de données en ligne de *Bibliothèque et Archives Canada* (1871-1901), d'*Automated Genealogy* (1901-1911) et d'*Ancestry* (1921). En définitive, notre corpus de sources est vaste et diversifié. Nous détenons ainsi une panoplie d'outils pour analyser chaque aspect de notre étude.

CHAPITRE 2

La petite bourgeoisie francophone de La Tuque et l'exercice du pouvoir local

Ce chapitre propose de dresser un portrait de la petite bourgeoisie francophone de La Tuque et de son rôle dans l'exercice du pouvoir local. Nous débuterons par l'observation des parcours socioprofessionnels de ses membres en posant un regard particulier sur leurs origines géographiques et sociales. Nous nous intéresserons ensuite à sa participation au sein des sphères politique, économique et associative afin de mieux circonscrire son champ d'activité. Nous poursuivrons avec l'analyse de l'établissement de réseaux de sociabilité en ciblant plus précisément les relations de parenté et les liens matrimoniaux, les relations d'affaires, ainsi que la partisanerie politique. Tout au long de ce chapitre, nous aurons l'occasion d'observer les différentes stratégies individuelles et collectives mises en œuvre afin de se positionner en tant qu'élite et de jouer le premier rôle au sein des instances décisionnelles locales.

2.1 La formation d'une petite bourgeoisie locale : sa composition et son influence

2.1.1 Méthodologie

Dans un premier temps, cette recherche vise à reconstituer l'élite locale francophone de La Tuque à partir d'un corpus de 75 individus¹. Plusieurs critères ont été retenus pour effectuer le choix. Nous nous inspirons du modèle à trois champs d'Elizabeth Bloomfield qui comporte les leaders politiques, les leaders économiques et les leaders associatifs². L'étude du conseil de ville s'avère certes incontournable, mais les

¹ La liste complète des membres de notre corpus est disponible en annexe.

² Elizabeth Bloomfield, « Community leadership and decision-making: Entrepreneurial elites in two Ontario towns, 1870-1930 », *Power and Place: Canadian urban development in the North American context*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1986, p. 82-100.

rapports de pouvoir s'expriment également dans d'autres lieux³. Nous pensons donc que cette méthode permet d'atteindre une meilleure représentativité de l'élite locale de La Tuque dans laquelle nous intégrons la petite bourgeoisie francophone. Nous nous sommes d'abord intéressés au conseil de ville en sélectionnant tous les maires et les secrétaires-trésoriers entre 1909 et 1939. Le prestige du titre justifie sa sélection. Nous avons également retenu les gérants municipaux ayant exercé leurs fonctions pendant un minimum de cinq ans, ainsi que les échevins ayant effectué deux mandats ou plus. Le caractère public et la longévité sont les critères retenus dans le cas présent.

Toujours dans le domaine public, nous avons décidé d'inclure les dirigeants de la Commission scolaire de La Tuque au corpus. Les présidents et les secrétaires-trésoriers ont tous été sélectionnés. Nous avons appliqué à nouveau la méthodologie utilisée dans la sélection des élus municipaux pour intégrer les commissaires scolaires. Tous ceux qui ont siégé pendant quatre ans et plus ont donc été retenus.

Nous nous sommes ensuite intéressés aux membres de professions libérales. Toutefois, notre sélection ne comporte que ceux qui ont pratiqué et résidé à La Tuque pendant une période minimale de cinq années. Notre regard s'est ensuite tourné vers les entrepreneurs et les marchands dont le commerce a connu une certaine prospérité pendant au moins une décennie. Ces critères de durée permettent d'assurer l'existence d'un certain enracinement dans la communauté latuquoise et d'éliminer les individus qui ne se sont pas inscrits de manière significative dans le schéma du pouvoir local.

³ Paul-André Linteau, « Le personnel politique de Montréal, 1880-1914: évolution d'une élite municipale », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, n° 1, 1998, p. 25.

Nous souhaitons également étudier les petits commerçants et les artisans indépendants ayant une présence importante dans le monde politique et associatif⁴. Pour ce faire, nous avons retenu les individus s'étant illustrés à titre de leader associatif en occupant un poste de direction pendant un minimum de quatre ans, ce qui représente habituellement l'équivalent de deux mandats, ainsi que ceux qui ont cumulé les participations dans de multiples organisations.

Afin de repérer les individus qui correspondent à nos critères de sélection, nous avons consulté les monographies locales, les listes nominatives du recensement de 1911 ainsi que les journaux locaux. Une fois notre corpus identifié nous avons poursuivi notre recherche à l'aide de sources supplémentaires telles que le répertoire des mariages de la paroisse, les archives d'associations, les recensements nominatifs et agricoles antérieurs ainsi que les rôles d'évaluation de la ville de La Tuque. Il fut également possible de consulter le recensement de 1921 dès qu'il fut accessible aux chercheurs en 2014.

La méthodologie utilisée est la prosopographie qui consiste en une étude des itinéraires socioprofessionnels d'un ensemble d'individus dont le nombre est trop restreint pour formuler des statistiques, mais trop grand pour qu'il soit possible de produire une biographie intime de tous. En d'autres mots, nous étudions une collectivité tout en accordant une attention particulière aux acteurs individuels. Les informations recueillies pour chacun des individus ont été inscrites dans une fiche correspondant aux

⁴ À La Tuque, plusieurs commerçants et artisans indépendants ont exercé un rôle politique, économique et associatif important. Nous incluons donc ceux qui se sont démarqués dans ces différentes sphères de pouvoir. Notre regard se porte principalement sur les hommes dont les affaires furent prospères, c'est-à-dire, ceux qui ont connu une certaine stabilité de même que ceux dont le parcours révèle un développement de l'entreprise personnelle. Plusieurs ont d'ailleurs été membres du conseil municipal pendant plusieurs années ce qui les rend automatiquement éligibles à notre corpus d'individus.

questions entourant la composition de la petite bourgeoisie⁵.

À la suite de cette prosopographie, nous avons, à partir de la méthode de classification socioprofessionnelle, défini des sous-groupes du corpus afin de simplifier l'analyse des corrélations entre la profession et la participation dans les sphères politiques, économiques et associatives. Nous nous sommes alors inspirés de l'ouvrage méthodologique de Gérard Bouchard⁶ pour concevoir notre propre classification socioprofessionnelle⁷. En somme, deux démarches scientifiques ayant fait leurs preuves dans l'étude des groupes sociaux ont été combinées⁸. En effet, les méthodes prosopographique et socioprofessionnelle constituent un bon cadre pour l'analyse des nuances du statut élitair de la petite bourgeoisie. La réalisation de cette étude s'appuie donc sur différentes stratégies de recherche approuvées par l'historiographie en tenant compte à la fois des structures du pouvoir et des pratiques élitaires.

⁵ Parmi celles-ci nous comptons : le lieu et la date de naissance, la profession de l'individu et celle de son père, le nom de l'épouse et ses origines, la date d'arrivée à La Tuque, le niveau d'éducation, les propriétés foncières, l'expérience au sein du conseil de ville s'il y a lieu, la participation associative, les allégeances politiques, les réseaux de sociabilité ainsi que les liens de parenté et la profession des enfants, le cas échéant, toutes autres fonctions ou postes occupés et finalement la date et le lieu du décès. Un modèle de la fiche prosopographique utilisée est disponible en annexe.

⁶ Gérard Bouchard, *Tous les métiers du monde : le traitement des données socioprofessionnelles en histoire sociale*, Les presses de l'Université Laval, 1996, 32 p.

⁷ Nous utilisons une grille à dix catégories : les gens d'affaires, les petits commerçants et les artisans-commerçants, les membres de professions libérales, les cadres, les cultivateurs, les cols blancs qualifiés, les ouvriers qualifiés, les cols blancs non qualifiés, les ouvriers non qualifiés et les indéterminés.

⁸ L'étude prosopographique fut entre autres utilisée par Paul-André Linteau, Pierre Lanthier et Normand Brouillette. Le classement socioprofessionnel est quant à lui très populaire, on en retrouve des exemples chez des auteurs déjà cités : Christian Dessureault, François Guérard, Claude Bellavance, Yvan Rousseau et Jean-René Thuot.

2.1.2 La composition professionnelle de l'élite locale francophone

L'utilisation d'une grille socioprofessionnelle, présentée dans le tableau 1, permet d'illustrer la composition de notre corpus d'individus. La petite bourgeoisie y est fortement représentée et se compose principalement d'hommes d'affaires, de petits commerçants et d'artisans-commerçants ainsi que de membres de professions libérales. Notre corpus compte également un nombre assez important d'ouvriers qualifiés et deux cols blancs qualifiés. Cet aspect s'explique par l'engagement significatif des représentants de ces catégories socioprofessionnelles au sein du conseil municipal et de la commission scolaire. Il est ainsi essentiel de les intégrer à notre étude afin de dresser un portrait juste de l'élite locale. À titre d'exemple, nommons Joseph Octave Arseneault, comptable pour la Brown Corporation, élu échevin de 1933 à 1936 et membre exécutif de multiples associations, ainsi que Philippe Hélie, plombier et commissaire scolaire de 1935 à 1941.

Soulignons que parmi les ouvriers sept travaillent pour la Brown Corporation. Ils exercent les métiers qualifiés de contremaître-briquetier, menuisier, machiniste, mécanicien ou soudeur. Celui qui mérite le plus d'attention est le soudeur Omer Journeault, échevin de 1928 à 1932, avant d'être élu maire de 1935 à 1944. Présent au sein de multiples associations, il occupe le poste de marguillier de la paroisse Saint-Zéphirin. En outre, le corpus comprend un cadre et seulement deux cultivateurs, lesquels siègent tous deux au conseil de ville. Finalement, il n'a pas été possible de connaître la profession d'un seul homme. Ce dernier, Alphonse Tellier, mérite néanmoins sa place au sein du groupe puisqu'il exerce la fonction de commissaire scolaire de 1915 à 1922.

Tableau 1
Grille socioprofessionnelle de l'élite francophone de La Tuque (1907-1939)

CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE			
Catégories	Sous-catégories et professions		Total
1. Gens d'affaires	Agents d'assurances indépendants	2	31
	Entrepreneurs	10	
	Gérant de magasin	1	
	Hôteliers	6	
	Manufacturier	1	
	Marchands	11	
2. Petits commerçants et artisans-commerçants	Bijoutier-horloger-opticien	1	13
	Boulangers	2	
	Cordonniers	1	
	Épiciers	3	
	Épiciers-Bouchers	2	
	Forgerons	4	
3. Professions libérales	Avocats	2	15
	Dentiste	1	
	Ingénieurs municipaux	2	
	Médecins	3	
	Médecins-pharmaciens	2	
	Notaires	3	
	Prêtre	1	
	Vétérinaire	1	
4. Cadres	Contremaître général de la ville	1	1
5. Cultivateurs	Cultivateurs	2	2
6. Cols blancs	Comptable à la Brown	1	2
	Officier municipal	1	
7. Ouvriers qualifiés	Contremaître-briquetier à la Brown	1	10
	Ouvriers municipaux	2	
	Machiniste à la Brown	1	
	Mécaniciens à la Brown	2	
	Menuisiers à la Brown	2	
	Soudeur à la Brown	1	
	Plombier	1	
8. Inconnu	Inconnu	1	1

Source : Fonds Société historique de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice, Recensements Canada (1901, 1911, 1921), Monographies locales

Somme toute, nous constatons que sous l'apparente diversité des professions exercées, plus de 87 % des individus de notre corpus peuvent être rangés dans la petite bourgeoisie, qui est donc fortement représentée. Au sein de notre corpus, ceux qui travaillent à leur propre compte représentent 79%. Cette indépendance commune contribue à unifier considérablement le statut socioprofessionnel de notre groupe. Tout au long de cette étude, nous parlerons plus précisément de cette petite bourgeoisie qui domine largement notre groupe de 75 individus et utiliserons le terme d'« élite locale francophone » lorsque nous nous intéresserons à notre corpus dans son intégralité.

L'exercice de classification s'est avéré délicat puisque l'étude des parcours individuels des membres de l'élite locale francophone a dévoilé un cumul de postes et de professions. En effet, bon nombre d'individus, principalement des membres de la petite bourgeoisie, pratiquent plusieurs métiers au cours de leur vie active. Il est courant qu'un cadre, un artisan, un hôtelier, un petit commerçant ou un marchand agisse à titre d'entrepreneur. Pensons par exemple à J. Lucien Fusey, auparavant gérant de la Banque Nationale de La Tuque, qui s'associe avec le marchand J. Alphide Tremblay dans une entreprise de construction et de vente immobilière. Nous avons choisi de classer ces deux hommes en tant qu'entrepreneurs puisqu'il s'agit du titre qui leur convient le mieux, en regard de la durée et de l'importance de leur entreprise, par rapport à leurs autres activités. Il en est toutefois autrement pour ce qui est de Lucien Ringuet, chirurgien-dentiste, qui est président et propriétaire d'une usine textile dans les années 1950. Les membres de professions libérales se lancent couramment dans le monde des affaires mais leur profession semble plus représentative de leur statut social que ne le sont leurs activités entrepreneuriales.

Nous observons ainsi plusieurs cas dans lesquels des gens de différentes professions ou métiers s'improvisent entrepreneurs. Ce phénomène est également fréquent en ce qui concerne le métier d'hôtelier. Un nombre non négligeable d'artisans et de petits commerçants de notre groupe sont propriétaires d'un hôtel. Parmi notre corpus, il y a six individus dont la profession principale est celle d'hôtelier. La Tuque compte toutefois plus d'une vingtaine d'auberges et d'hôtels au cours de notre période. Nous estimons que cette multiplication d'établissements hôteliers et d'entreprises de construction à La Tuque est attribuable à deux faits. D'une part, le contexte de colonisation du territoire amène une forte demande en matière d'hébergement et de développement urbain. Et d'autre part, l'isolement géographique de la jeune communauté accentue l'urgence de répondre aux besoins d'une population qui s'accroît rapidement. La Tuque est également fréquentée par des voyageurs en provenance du Lac-Saint-Jean, de Québec ou de Trois-Rivières ainsi que des travailleurs temporaires ou saisonniers des chantiers forestiers et ferroviaires. Cette situation favorise donc le développement économique local et confère rapidement un caractère urbain à La Tuque.

2.1.3 Les origines géographiques et sociales de la petite bourgeoisie

L'étude de la composition socioprofessionnelle des élites francophones mène à s'interroger sur les origines géographiques et sociales de ses membres. Évidemment, le contexte de colonisation de notre cadre d'étude est propice à l'analyse des phénomènes de mobilité dans l'espace géographique et social. En effet, tous les individus du corpus constituent des sujets de choix pour comprendre les modalités du processus migratoire et

ses impacts sur l'ascension de l'individu dans la structure sociale, d'autant plus lorsque cette structure se complexifie rapidement lors des premières décennies de la ville.

2.1.3.1 Du monde rural au monde urbain

La principale source pour déterminer les origines géographiques de la petite bourgeoisie sont les recensements. Nous avons consulté les listes nominatives de 1871 à 1921. Cette tâche ardue a été grandement facilitée par l'utilisation du moteur de recherche en ligne de *Bibliothèque et Archives Canada*⁹ qui nous a permis de repérer les membres de l'élite locale dans leur paroisse d'origine. Nous avons aussi utilisé la base de données Automated Genealogy¹⁰ pour les recensements de 1901 et 1911 et Ancestry¹¹ pour le recensement de 1921. Grâce à ces outils, il fut possible de retracer le parcours de 69 des 75 membres du corpus.

Le tableau 2 fait état des origines géographiques des individus selon leur lieu de naissance. Premièrement, les régions du Saguenay Lac-Saint-Jean et de la Mauricie prédominent. Ceci n'est en rien étonnant compte tenu de la position stratégique de La Tuque sur la carte ferroviaire. Lanaudière occupe le troisième rang grâce à l'importante famille Riberdy dont les membres sont originaires des villages entourant Joliette. On retrouve ensuite la Rive-sud de Québec dont trois individus nés dans le comté de Bellechasse et un seul dans le comté de Lotbinière. La Rive-sud de Montréal est

⁹ « Recensements », *Bibliothèque et Archives Canada* [En ligne] <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/Pages/recensements.aspx> (Page consultée le 12 août 2014)

¹⁰ *Automated Genealogy*, [En ligne] <http://automatedgenealogy.com/index.html> (Page consultée le 12 août 2014)

¹¹ « Recensement du Canada de 1921 », *Ancestry.ca* [En ligne] <http://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=8991> (Page consultée le 12 août 2014)

représentée à parts égales avec des natifs des comtés d'Iberville et de Yamaska. Le corpus comprend également des hommes issus des régions de Charlevoix, Nicolet et Portneuf. Un seul individu est originaire du Bas-Saint-Laurent et un seul autre provient de Montréal. Trois membres sont nés à l'extérieur du Québec, mais tous se déclarent canadiens-français. Ces derniers sont de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et de l'Ontario.

Tableau 2
Lieu de naissance de l'élite francophone de La Tuque (1907-1939)

LIEU DE NAISSANCE	
Saguenay Lac Saint-Jean	20
Mauricie	20
Lanaudière	7
Rive-sud de Québec	4
Rive-sud de Montréal	4
Charlevoix	3
Région de Nicolet	3
Région de Portneuf	3
Bas-Saint-Laurent	1
Montréal	1
Île-du-Prince Édouard	1
Nouvelle-Écosse	1
Ontario	1
Inconnu	6

Source : Fonds Société historique de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice, Recensements Canada (1871-1921), Monographies locales

L'élite francophone de La Tuque est principalement issue du monde rural. En effet, plus de 83 % de ses membres en sont originaires alors que seulement 9 % d'entre eux proviennent d'un milieu urbain. Il n'est pas impossible que les six individus, dont

nous n'avons pu retracer le lieu de naissance, soient majoritairement de provenance rurale, à l'image du reste du corpus. De plus, il est à souligner que parmi les sept hommes d'origine urbaine, un seul est né à Montréal et aucun à Québec. Quant aux villes moyennes, un individu est natif de Trois-Rivières, un de Chicoutimi et un dernier de Saint-Jean, aujourd'hui nommée Saint-Jean-sur-Richelieu. Les autres proviennent de Clarence-Creek en Ontario, de Nicolet et de Saint-Tite. Ainsi, si nous éliminons ces trois petites villes sises en région rurale nous nous retrouvons avec quatre individus issus du monde urbain, soit seulement 5 % de notre corpus.

La forte représentation du milieu rural au sein de la petite bourgeoisie latuquoise n'est pas anodine. Elle indique déjà ses origines sociales en laissant présager qu'elle se compose majoritairement de fils de cultivateurs. Mais au-delà de cet aspect, les origines rurales permettent de comprendre les modalités de la formation de cette élite dans un contexte de colonisation. En d'autres mots, nous estimons que les racines rurales des individus influencent le type de sociabilité qu'ils exercent au moment de leur établissement dans la petite ville en essor qu'est La Tuque au début du XXe siècle. N'oublions pas que cette dernière ressemble davantage à un village forestier à ses débuts, mais que sa fonction industrielle, ainsi que la rapidité avec laquelle elle aménage ses rues et accroît ses services publics et commerciaux, lui confèrent un caractère urbain en l'espace de quelques années à peine.

La mobilité géographique constitue en soi une stratégie d'ascension sociale ou du moins une stratégie de survie. Le déplacement d'une famille répond habituellement à la volonté d'assurer l'avenir de sa progéniture. L'exode rural est un phénomène maintes

fois abordé et les études démontrent que ce dernier est souvent la cause d'un manque de travail ou de l'insuffisance de la terre familiale. Des gens quittent alors leur village pour s'établir là où il y a de l'emploi, c'est-à-dire en ville¹². La colonisation de La Tuque survient en pleine période de l'accroissement de la population urbaine et de l'exode des Canadiens français vers les États-Unis. Ainsi, l'annonce de la construction d'une nouvelle usine et les emplois qui en découlent attirent de nombreuses familles ainsi que des jeunes hommes célibataires. La Tuque à ce moment devient donc un nouveau foyer de peuplement tant pour les fils de cultivateurs que pour les hommes d'affaires et de profession qui y voient la création d'un nouveau marché.

Pierre Lanthier et Normand Brouillette, dans leur étude sur la petite bourgeoisie de Shawinigan, affirment que les origines rurales ont favorisé la transmission d'une sociabilité de type villageoise en milieu urbain. Ils expliquent que les interactions sociales sont alors basées sur les valeurs rurales traditionnelles telles que la famille et l'attachement à la terre. Néanmoins, le monde rural connaît de profondes mutations au cours du XIXe siècle, notamment avec l'expansion villageoise¹³, ce qui mène à un rapprochement entre la ruralité et l'économie de marché autrefois associée exclusivement aux villes¹⁴. Cela explique sans doute la relative facilité avec laquelle les individus de notre corpus se sont adaptés à leur nouvel environnement. Le territoire neuf

¹² Voir entre autres France Gagnon, « Parenté et migration : le cas des Canadiens français à Montréal entre 1845 et 1875 », *Historical Papers/Communications historiques*, vol. 23, n° 1, 1988, p. 63-85. ; et Luigi Lorenzetti, Anne-Lise Head-König et Joseph Goy (dir.), *Marchés, migrations et logiques familiales dans les espaces français, canadien et suisse, 18^e-20^e siècles*, Berne, Peter Lang, 2005, viii, 324 p.

¹³ Serge Courville, *Entre ville et campagne. L'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1990, 336 p.

¹⁴ Pierre Lanthier et Normand Brouillette, « De la campagne à la ville : Formation de la petite bourgeoisie à Shawinigan de 1898 à 1930 » dans Gérard Bouchard et Joseph Goy (éds), *Famille, économie et société rurale en contexte d'urbanisation (XVII^e-XX^e siècles)*, Chicoutimi/Paris, Centre interuniversitaire SOREP/École des hautes études en sciences sociales, 1990, p. 139-151.

de La Tuque offre des possibilités d'ascension sociale à l'homme ayant déjà saisi les principes de l'économie de marché et mettant en pratique diverses stratégies pour arriver à ses fins.

La cohésion plus ou moins forte de la petite bourgeoisie francophone est favorisée par ses antécédents ruraux. En effet, ses membres se servent individuellement et collectivement des outils qu'ils connaissent déjà soit la mobilisation des institutions religieuses à l'élaboration d'un cadre social, les solidarités régionales et familiales et l'engagement dans les différentes activités socioculturelles de la communauté. Et comme le dit bien Lucien Desbiens : « cet esprit de famille est bien compréhensible quand on songe, que la ville, par sa situation géographique toute spéciale, est isolée du reste de la Province.¹⁵ »

2.1.3.2 Entre le cultivateur, le marchand et le médecin : des origines sociales plutôt aisées

Afin de connaître les origines sociales de l'élite locale, nous avons retracé les professions exercées par leurs pères. Nous avons utilisé à cet effet les recensements de 1871 à 1911 selon la même méthodologie que lors de l'étude des origines géographiques. Cette fois, les recensements agricoles ont également été consultés afin de connaître le nombre d'acres de terre que possède le père lorsqu'il est cultivateur. Cette donnée s'est avérée précieuse pour distinguer les individus selon l'étendue de la terre familiale. Puisque cette étude suit le parcours de familles pendant plusieurs décennies, il est arrivé à quelques reprises que nous devions choisir quel métier attribuer au père

¹⁵ Lucien Desbiens, *Au cœur de la Mauricie*, Les éditions du Bien Public, 1933, p. 34.

parmi ceux déclarés à travers le temps. Dans ces cas précis, le métier représentant le mieux le statut social en durée et en importance a été retenu.

Plusieurs membres de notre corpus se sont établis à La Tuque avec leur famille. Cette situation permet de repérer facilement leurs origines sociales. Il est toutefois nécessaire de retracer ces familles dans leur terroir d'origine afin d'obtenir une meilleure représentation de leur statut puisque la mobilité géographique peut également entraîner une chute sociale. C'est le cas notamment de plusieurs cultivateurs qui perdent leur indépendance et se retrouvent journaliers à la Brown Corporation.

Le tableau 3 donne les origines sociales de l'élite locale. Il révèle, sans grande surprise, que les fils de cultivateurs, au nombre de 30, représentent 40 % de notre corpus. Il n'est pas impossible qu'une majorité des neuf pères introuvables soient eux aussi cultivateurs. Dans cette logique, si nous choisissons d'interpréter ces résultats sans tenir compte des neuf individus dont la profession du père nous est inconnue, on obtient un pourcentage de près de 47 % de fils de cultivateurs. Ces données reflètent la prédominance rurale dans les origines de notre groupe. Cela dit, le concept de « cultivateur » ne donne pas une idée précise du niveau de fortune de chacun. Pour obtenir ce renseignement, nous avons comptabilisé le nombre d'acres total détenus par le père à partir des recensements agricoles de 1871 et 1901 au sein du tableau 4.

Tableau 3
Origines sociales de l'élite locale latuquoise selon la profession du père

PROFESSION DU PÈRE			
Catégories	Sous-catégories et professions		Total
1. Gens d'affaires	Entrepreneurs forestiers	2	12
	Hôtelier	1	
	Industriel	1	
	Manufacturier	1	
	Marchands	7	
2. Petits commerçants et artisans-commerçants	Boulangier	1	7
	Forgerons	5	
	Meunier	1	
3. Professions libérales	Arpenteur	1	7
	Enseignant	1	
	Journaliste	1	
	Médecin	1	
	Médecins-pharmaciens	2	
	Notaire	1	
4. Cultivateurs	Cultivateurs	30	30
5. Cols blancs	Agent	1	4
	Pilotes-navigateurs	3	
6. Ouvriers qualifiés	Briquetier	1	3
	Contremaître-menuisier	1	
	Menuisier	1	
7. Ouvriers non qualifiés	Journaliers	3	3
8. Inconnus	Inconnus	9	9

Source : Fonds Société historique de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice, Recensements Canada (1871,1921), Monographies locales

Tableau 4
Propriété foncière des pères cultivateurs de l'élite francophone de La Tuque

NOMBRE D'ACRES TOTAL POSSÉDÉS PAR LE PÈRE	
Moins de 50 acres	1
50 à 100 acres	3
100 à 150 acres	8
150 à 200 acres	4
200 à 250 acres	2
250 à 300 acres	5
350 à 400 acres	2
Plus de 500 acres	2
Inconnus	3

Source : Recensements Canada (1871-1901)

La moyenne d'acres des 27 cultivateurs dont nous avons pu obtenir cette donnée est de 201,6 acres. Or, le nombre moyen d'acres par cultivateur au Québec en 1901 est de seulement 103,1 acres¹⁶. Cet écart indique donc que les pères cultivateurs du groupe détiennent près du double d'acres de la moyenne provinciale ce qui signifie des origines assez aisées dans l'ensemble. Toutefois, l'écart entre la plus petite et la plus grande propriété est considérable. En effet, le plus petit cultivateur ne possède que 36 acres alors que le plus gros en détient pas moins de 555. En revanche, au-delà de ces extrêmes, 77 % des cultivateurs se situent au-dessus de la moyenne québécoise de 103,1 acres alors que 70 % d'entre eux possèdent entre 100 et 300 acres.

¹⁶ Gérard Bernier, Robert Boily et Daniel Salée, *Le Québec en chiffres, de 1850 à nos jours*, Montréal, Association canadienne française pour l'avancement des sciences (ACFAS), 1986, p. 165.

Au deuxième rang, nous retrouvons les gens d'affaires qui occupent 16 % du corpus total. Ces derniers sont principalement marchands. Ces résultats confirment notre hypothèse selon laquelle plusieurs membres de la petite bourgeoisie ont des antécédents dans l'économie de marché, ce qui facilite ainsi l'intégration dans le monde urbain. Nous pouvons d'ores et déjà parier que bon nombre de ces fils d'hommes d'affaires le seront à leur tour.

Aux troisième et quatrième rangs, les professions libérales et les artisans-commerçants sont à égalité au nombre de sept individus chacun. Pour les premiers, il s'agit sans contredit d'hommes notables se distinguant par leur niveau d'éducation. Pour leur part, les artisans occupent une place intermédiaire dans la strate sociale puisqu'ils détiennent un savoir technique, mais se distinguent des ouvriers qualifiés en étant tous travailleurs à leur compte. Dans ces deux catégories, fort éloignées l'une de l'autre, il est tout de même possible de déceler une similitude : l'indépendance et la pratique d'un savoir-faire. Toutes deux sont aussi propices à encourager leurs fils à suivre leurs traces, l'un par les collèges classiques et l'autre par l'apprentissage du métier à la boutique.

Nous retrouvons en dernier lieu quelques cols blancs qualifiés ainsi que des ouvriers qualifiés et non qualifiés. Ces métiers correspondent à des origines plus modestes et se distinguent du reste du corpus, formé par la petite bourgeoisie, qui est majoritairement aisé. Il sera intéressant de voir maintenant comment la profession du père, ou plus globalement les origines sociales, influencent l'accès d'un individu à une profession ou à un statut social.

2.2 Le rôle de la petite bourgeoisie dans l'exercice du pouvoir local

L'étude de la petite bourgeoisie francophone de La Tuque révèle qu'elle est majoritairement composée de gens d'affaires et de professionnels indépendants aux origines sociales relativement aisées. Cette partie est consacrée à son rôle dans l'exercice du pouvoir local par l'analyse de ses pratiques dans les sphères politique, économique et associative. Nous serons alors témoins des différentes stratégies mises en œuvre afin d'accéder aux fonctions dirigeantes.

2.2.1 Un poids politique et public : le conseil de ville et la commission scolaire

Dans un premier temps, le champ politique constitue le principal lieu de l'exercice du pouvoir urbain. Le conseil de ville est en cela l'instance décisionnelle de la municipalité et ses activités ont un impact sur toutes les facettes de la vie économique et sociale. Nous ajoutons à cette étude la commission scolaire afin de reconnaître son importance dans le développement de la communauté en tant que structure décisionnelle publique. Cette section propose donc d'étudier la composition de ces deux institutions et de saisir leur rôle respectif dans le schéma du pouvoir local. Nous observerons ensuite l'influence du statut socioprofessionnel chez les élus municipaux et scolaires.

2.2.1.1 La composition du conseil municipal

Alors que le territoire s'organise avec la création de la paroisse Saint-Zéphirin en février 1908, le Village de La Tuque est fondé le 9 septembre 1909. Le premier conseil

municipal est composé du maire J. Achille Comeau et de six conseillers¹⁷. Le Village de La Tuque englobe les premières habitations situées sur la rive du Saint-Maurice au pied de la côte où se situe aujourd'hui le quartier Bélair. Or, l'établissement du moulin à papier de la Brown Corporation, accompagnée de la construction des voies ferrées à l'extrémité nord-ouest du territoire, entraîne un deuxième foyer de peuplement « drainant une grande partie de la population installée en bas de la ville vers le haut de la ville¹⁸ ». Cette situation mène à la création d'une seconde municipalité nommée La Tuque Falls dont le développement est appelé à rapidement dépasser celui de son aînée¹⁹. Wenceslas Plante devient le maire du nouveau village fondé le 4 avril 1910²⁰.

Pendant quelques mois, les deux municipalités tentent de se développer séparément bien qu'elles partagent la même église et les mêmes institutions. Les monographies locales racontent que la tension existant entre les deux communautés a mené au saccage de l'aqueduc du Village de La Tuque par des citoyens du village voisin. Ainsi, comme raconte Lucien Desbiens dans son livre *Au cœur de la Mauricie*,

[...] deux villages se guettaient comme chien et chat. On a partagé le gâteau, mais les parts ne sont pas égales. Le village de La Tuque a pris la crème : le fleuve rêveur qui va se perdre vers Trois-Rivières; la chaîne de montagnes du sud et la forêt qui s'évade vers les terres fertiles de Rivière-aux-Rats. La Tuque Falls a gardé, par contre, la partie la plus consistante

¹⁷ Il s'agit des échevins Alphonse Dupont, Narcisse Bourassa, Alfred Gervais, Joseph Pilote, Didyme Savard et Alcide Tremblay.

¹⁸ Lise Cyr, *Vie d'quartier et compagnies : La Tuque, Grand'Mère, Shawinigan*, Québec, Cinémanima, 1986, p. 36.

¹⁹ Les archives ainsi que les monographies locales n'évoquent pas de raisons précises pour la création d'une seconde municipalité. Elles indiquent qu'il s'agit principalement d'une réponse au déplacement de la colonisation vers le nord-ouest du territoire à la suite des développements de la Brown Corporation et des gares ferroviaires. On peut y lire par exemple que le premier maire du village de La Tuque, le boulanger J. Achille Comeau, a déménagé son commerce à La Tuque Falls afin de profiter de l'essor démographique. Voir Aldori Dupont, *Histoire de la Ville de La Tuque*, La Tuque, [s.n.], 1962, p. 34.

²⁰ Son équipe est formée des échevins J. Amédée Riberdy, J. Onésime Tremblay, A. O. Paquin, J. Alphide Tremblay, Georges Bellemare et Joseph Savard.

de la galette : les chutes, les usines, les gares de chemin de fer, l'église et le couvent²¹.

La situation étant néfaste au développement de chacune des municipalités, le conseil du Village de La Tuque Falls propose un projet de fusion lors de la séance du 26 novembre de 1910 :

Considérant que cette localité se développe rapidement, que les deux municipalités ne sont séparées que par une ligne imaginaire et que les intérêts des contribuables sont identiques.

Considérant que ces intérêts communs nécessitent une administration unique et les pouvoirs plus étendus que confère une organisation de ville, que ce conseil de la municipalité du Village de La Tuque Falls entreprenne de concert avec le conseil de la municipalité du Village de La Tuque la procédure annexatoire [...] dans le but de réunir les deux municipalités dans une seule et d'ériger en ville avec charte toutes les tertiaires des deux municipalités²².

La méfiance étant palpable entre les deux villages, la fusion ne fait pas l'unanimité de part et d'autre. La résolution n'est pas adoptée, car les échevins A. O. Paquin et Jos. Savard s'y opposent. Le siège de Georges Bellemare étant vacant à la suite de sa démission récente, les opposants à la fusion se retrouvent en minorité devant ses promoteurs Onésime Tremblay, J.A. Riberdy et Xavier Brassard. Le maire Plante met cependant fin à la discussion en y opposant son vote. Le jour suivant, le conseil du Village de La Tuque se réunit en séance spéciale afin de discuter du projet proposé par le village voisin. La fusion est adoptée à majorité, en dépit de l'opposition des échevins Arthur Paquin, Alfred Gervais et Narcisse Bourassa, et grâce au vote prépondérant du maire J.A. Comeau²³.

¹ ²¹ Lucien Desbiens, *op.cit.*, p. 27.

²² Séance du 25 novembre 1910, Village de La Tuque Falls.

²³ Séance du 26 novembre 1910, Village de La Tuque.

Après de multiples débats se déroulant sur quelques mois, le maire Wenceslas Plante de La Tuque Falls propose le projet de fusion tel qu'adopté par le Village de La Tuque. Résolus à favoriser le développement de la communauté, les élus se prononcent cette fois à l'unanimité en faveur de la fusion. C'est ainsi que le 24 mars 1911, les deux villages s'unissent pour fonder la ville de La Tuque. Le premier conseil municipal est composé du maire Wenceslas Plante et de six conseillers : Ernest Desbiens, F.-X. Lamontagne, Romain Meilleur, J. Nil Tremblay, Alfred Tremblay et J. Alexis Tremblay. La charte de la ville prévoit la création de deux quartiers électoraux représentant chacun le territoire respectif des anciens villages. Le maire est élu pour une durée de quatre ans. Chaque échevin a pour sa part un mandat de deux ans et le tirage au sort détermine lequel des trois sièges de chaque quartier doit subir une élection l'année suivante²⁴. Après un essai en février, la date du scrutin est finalement fixée au mois de juillet dès 1914 et la ville est divisée en trois quartiers électoraux²⁵.

De 1909 à 1939, les villages et puis la ville de La Tuque comptent 68 individus ayant occupé les fonctions de maires, d'échevins, de secrétaires-trésoriers et de gérants municipaux²⁶. Parmi ces derniers, 45 sont membres de notre corpus, ce qui représente 66 % des élus en y incluant les secrétaires-trésoriers et les gérants. Le tableau 5 met en lumière la représentation de l'élite locale au sein du conseil municipal²⁷. Comme énoncé précédemment, nous avons retenu tous les maires ainsi que les échevins ayant exercé leurs fonctions pendant un minimum de quatre ans. Outre ceux-ci, treize échevins (dont

²⁴ *Érection de la municipalité de Ville de La Tuque (comprenant le territoire des municipalités des villages de La Tuque et La Tuque Falls)*, 24 mars 1911, (LQ1911 (2^e s.), C.69)

²⁵ Séance du 3 octobre 1913, Ville de La Tuque.

²⁶ La liste complète des membres du conseil municipal de 1909 à 1939 est disponible en annexe.

²⁷ Les individus sont classés selon le plus haut poste occupé lorsqu'il y avait cumul de mandats.

la carrière politique est plus brève, mais dont les participations publiques, économiques et associatives sont déterminantes) ont été sélectionnés. Les 23 individus sur les 68 qui n'ont pas été retenus ne correspondent pas à nos critères. La plupart ont connu un court passage au conseil municipal et ne possèdent pas les caractéristiques d'un professionnel ou d'un homme d'affaires prospère. Certains se sont même avérés absents des archives locales.

Tableau 5
Représentation de l'élite locale au sein du conseil municipal de La Tuque (1909-1940)

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	
Maires	9
Maires seulement après 1940 ²⁸	2
Échevins 4 ans et +	17
Échevins 4 ans et -	13
Gérants	2
Secrétaires-Trésoriers	2
Total	45

Source : Procès-verbaux de la Ville de La Tuque (1911-1940), du Village de La Tuque (1909-1911) et de La Tuque Falls (1910-1911), Raoul Maillet et Denis Adams (dir.), *La Tuque, Un siècle d'histoire*, Société historique de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice, 2011, p. 118-121.

Le tableau 6 donne un aperçu du parcours socioprofessionnel des sept maires de la ville de La Tuque de 1911 à 1944. Dans un premier temps, six d'entre eux œuvrent dans la sphère économique en tant que marchand, agent d'assurance ou boulanger. L'élection en 1935 d'un ouvrier de la Brown Corporation, Omer Journeault, représente donc une

²⁸ J. Onésime Dallaire et Omer Veillette sont maires de La Tuque seulement après 1940. Il semblait approprié de les inclure dans notre corpus puisqu'ils sont des entrepreneurs actifs bien avant d'être élus. Cet aspect est le reflet du renouvellement des élites qui s'exercent pendant et après notre cadre temporel.

rupture avec la tradition politique. Dès ses débuts, le conseil compte parmi ses échevins des ouvriers et des employés, mais aucun n'avait jusqu'alors eu accès au siège de maire depuis la fusion. Journeault remporte une chaude bataille contre le maire sortant Lamontagne en se proclamant le représentant des ouvriers contre les gens d'affaires. Élu échevin de 1928 à 1932 puis de 1957 à 1960, il brigue les suffrages grâce à ses talents d'orateur et sa volonté de changer le climat politique. Il se démarque par son dédain de la galanterie et par son refus d'assouplissement face à la grande entreprise. Il s'appuie donc sur le mécontentement des citoyens envers la politique favorable du conseil municipal à l'endroit de la compagnie.

Tableau 6
Parcours socioprofessionnel des maires de la ville de La Tuque

MAIRES DE LA VILLE DE LA TUQUE			
Nom	Métier	Profession du père	Mandat
Wenceslas Plante	Boulangier	Boulangier	1911-1915 1923-1927
Alphondor Roy	Marchand	Marchand	1915-1920
Donat-Émile Hardy	Marchand	Menuisier	1920-1921
Wellie Juneau	Agent d'assurance	Entrepreneur- forestier	1921-1921
Réal Gravel	Marchand	Forgeron	1921-1923
François-Xavier Lamontagne	Marchand	Cultivateur	1927-1935
Omer Journeault	Soudeur	Cultivateur	1935-1944 1947-1951

Source : Raoul Maillet et Denis Adams (dir.), *La Tuque, Un siècle d'histoire*, Société historique de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice, 2011, p. 118-121.

Nous observons, par ailleurs, que les maires de La Tuque sont d'origines relativement aisées. En effet, Alphondor Roy est le fils d'un marchand alors que le père

de Wellie Juneau est entrepreneur forestier et celui de François-Xavier Lamontagne un important cultivateur détenant une terre de 555 acres. Wenceslas Plante et Réal Gravel sont quant à eux fils d'artisans-commerçants alors que Donat-Émile Hardy est le fils d'un menuisier. Le père d'Omer Journeault est un cultivateur du comté de Bellechasse qui décide de s'installer à Québec afin de trouver un emploi de journalier au début du siècle. Certains individus sont en continuité avec leurs origines alors que d'autres parviennent à grimper les échelons de la pyramide socioprofessionnelle.

En somme, il ne semble pas y avoir de réelle évolution en ce qui concerne les origines sociales des maires dans la première moitié du XXe siècle. Rappelons que J. Achille Comeau, le premier maire du Village de La Tuque, est boulanger tout comme son homologue de La Tuque Falls, Wenceslas Plante. Comeau est remplacé en 1911 par Narcisse Bourassa, journalier municipal qui est alors âgé de seulement 18 ans. Sa nomination à la mairie est certes une surprise, mais elle est considérée comme temporaire compte tenu de la fusion qui se prépare. Ainsi, les débuts de l'administration municipale sont entre les mains de trois pionniers de La Tuque aux origines plutôt modestes. Les maires qui suivent sont des hommes d'affaires jusqu'à l'élection d'Omer Journeault en 1935. Or, nous savons que ses successeurs seront les entrepreneurs Omer Veillette et Onésime Dallaire ainsi que le bijoutier Joffre Pilon. L'élection d'Omer Journeault constitue donc une exception et n'amorce pas de véritable virage vers des maires aux origines plus modestes. Nous estimons qu'il s'agit plutôt d'un signe précurseur de la démocratisation de plus en plus perceptible de la sphère publique associée avec l'appui populaire qu'il reçoit en tant que défenseur des intérêts ouvriers.

Les maires de La Tuque sont principalement issus de paroisses rurales dans les régions de la Mauricie, du Bas-Saint-Laurent et du Lac-Saint-Jean. Seul Donat-Émile Hardy est originaire d'un milieu urbain, Trois-Rivières. Notons toutefois qu'Alphondor Roy, originaire de Kamouraska, a d'abord été épicier et maire de Grand-Mère de 1904 à 1906. Réal Gravel a pour sa part été un employé du banquier et marchand J.-A. Rousseau de Sainte-Anne-de-la-Pérade²⁹. Ainsi, nous avons affaire avec des hommes ayant acquis diverses expériences avant de s'établir à La Tuque.

Outre leurs activités professionnelles et politiques, les maires de La Tuque sont évidemment tous actifs dans la communauté locale. À ce titre soulignons que tous occupent des fonctions publiques telles que juge de paix, marguillier, syndic ou maître de poste. Par ailleurs, quatre des sept maires sont commissaires scolaires. Ils sont également tous dirigeants d'associations. Soulignons le cas de Réal Gravel qui cumule les fonctions de président de la Chambre de Commerce, de vice-président honoraire de la Ligue intermédiaire de hockey de La Tuque et de membre fondateur du Club Laurier et de la Caisse populaire de La Tuque.

À la fin de leur mandat, la plupart de ces hommes vont se consacrer à la poursuite de leur commerce ou se lancer dans une nouvelle activité professionnelle. C'est le cas notamment d'Alphondor Roy qui quitte la vie politique et vend son épicerie afin de se consacrer entièrement à ses fonctions de greffier de la Cour de circuit et de juge de paix. Donat-Émile Hardy va quant à lui démissionner afin d'occuper le nouveau poste de

²⁹ Jeffrey Alexandre Rousseau fut également député libéral fédéral de Champlain de 1900 à 1908 et maire de Sainte-Anne-de-la-Pérade de 1890 à 1896 et de 1904 à 1915. Il est aussi copropriétaire de l'Hôtel Crête et Paquin avec Arthur Paquin qui est situé dans le Village de La Tuque.

gérant municipal avant de se retirer définitivement du milieu municipal pour retourner à ses affaires.

Wenceslas Plante et Omer Journeault vont demeurer en politique municipale en tant qu'échevins. Il s'agit aussi des deux seuls à être réélus maires quelques années après leur premier mandat. Parallèlement, Plante se concentre sur sa deuxième occupation, celui d'agent d'assurance, et ferme sa boulangerie. Pour sa part, l'influence locale et l'engagement de Journeault au sein de l'Union Nationale de Maurice Duplessis lui permettent d'atteindre le poste d'inspecteur de la colonisation en 1936, soit une année à peine après son élection au poste de maire³⁰. Son ambition le mène également à se présenter comme candidat du Bloc Populaire aux élections de 1944. Il est alors battu par l'avocat latuquois Charles-Romulus Ducharme de l'Union Nationale et se contente par la suite de poursuivre sa carrière en politique municipale. Il trouve alors un emploi comme machiniste pour la Shawinigan Water & Power.

Tous semblent demeurer à La Tuque après leur passage à la mairie mis à part Wellie Juneau qui remplace Donat-Émile Hardy. Le mandat de Juneau est à l'image de son prédécesseur. La population, s'étant vue flouée par son acclamation à la mairie, exprime son mécontentement en élisant Réal Gravel aux élections quelques mois plus tard. À la suite de leurs brèves carrières politiques, Juneau et Hardy s'associent dans la création d'une société d'assurance. Or, Juneau quitte La Tuque quelques années plus tard pendant la Crise de 1929, alors que se dévoile au grand jour son escroquerie. En effet, il se voit dans l'impossibilité de vendre les actions de ses clients puisqu'il ne les a jamais

³⁰ L'élection du Parti Libéral d'Adélar Godbout met toutefois un terme à ses fonctions en 1939.

achetées. Il s'installe donc à Montréal en laissant un souvenir amer à ceux qui avaient été ses concitoyens et associés³¹.

Nous observons par ailleurs que la durée des mandats se modifie avec le temps. En effet, les premiers maires occupent leur fonction pendant environ cinq ans. Suit alors une vague d'instabilité pendant laquelle les mandats ne sont pas complétés. À titre d'exemple, spécifions que l'arrivée de Réal Gravel à la mairie en 1921 est fortement critiquée. En effet, le jour du suffrage, un individu s'est introduit dans l'hôtel de ville et a tenté de truquer une partie des bulletins de vote en faveur de Gravel afin de favoriser son opposant le maire sortant Wellie Juneau. Après une courte enquête, la victoire de Gravel est confirmée. C'est ainsi qu'il entame un épuisant mandat au cœur des années les plus tumultueuses de notre période d'étude. L'instauration de la gérance municipale ainsi que les ambitions politiques de certains mènent à la formation de deux clans au sein du conseil. C'est dans ce contexte que les échevins Jos Lamarche et Narcisse Bourassa, amis de Wenceslas Plante, contestent l'élection du maire et intentent des poursuites judiciaires afin de l'invalider. L'issue du procès a finalement raison du maire qui démissionne en 1923 laissant le champ libre à son rival Wenceslas Plante.

L'élection de François-Xavier Lamontagne en 1927 ouvre la voie à une période plus sereine avec un mandat d'une durée de sept ans à la suite de quoi Omer Journeault

³¹ Selon Lucien Fillion, Wellie Juneau est condamné à 23 mois de prison pour son escroquerie à la suite de quoi, il s'installe à Montréal et acquiert le quotidien *L'illustration*, futur *Montréal-Matin*, pour le revendre à profit. Il aurait également procédé à d'autres spéculations en achetant une manufacture d'extincteurs chimiques. Son associé Gustave Duguay est épargné par la justice puisque Juneau a reconnu qu'il était le seul impliqué dans les fraudes commises à La Tuque.

Lucien Fillion, *Histoire de la Tuque à travers ses maires (1911-1977)*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1977, p. 41-42.

lui succède pour neuf ans. L'observation de la longévité des mandats reflète le climat politique, révélant un épisode de crise au début des années 1920 pendant lequel d'importants conflits internes mènent à des démissions successives. Nous reviendrons sur cette période trouble dans le prochain chapitre.

Il est évident que la petite bourgeoisie a su se servir de la tribune politique afin de défendre ses intérêts et ceux des citoyens. Les procès-verbaux dévoilent une constante volonté de favoriser le développement de La Tuque au moyen de diverses stratégies. Que ce soit par l'intermédiaire de demandes gouvernementales ou grâce à l'instauration de règlements, les élus municipaux constituent le noyau décisionnel au niveau local. Il nous est malheureusement impossible dans le cadre de ce mémoire d'étudier tous les aspects de l'administration municipale. Soulignons tout de même que les résolutions du conseil touchent principalement l'urbanisme, les finances municipales, l'implantation de services publics, la vie socioculturelle, la promotion industrielle et touristique ainsi que les voies de communication reliant la ville aux autres régions. De plus, en tant que représentant de la population, le conseil municipal est la seule instance locale ayant un pouvoir concret et réel sur les rapports avec la Brown Corporation, ce qui est tout sauf négligeable.

Avant de clore la sphère politique locale, il faut présenter le seul député résidant à La Tuque au cours de notre période. Il s'agit de Charles-Romulus Ducharme, un avocat diplômé de l'Université de Montréal. Fils de Joseph Ducharme, cultivateur de Sainte-Élizabeth-de-Joliette, il effectue ses études classiques au Séminaire de Joliette ainsi

qu'au Collège Bourget de Rigaud³². Les origines aisées de Ducharme le prédestinent à un avenir brillant à La Tuque. Premier avocat résident, on lui attribue le rôle de conseiller juridique municipal. Actif au sein de la communauté, il devient marguillier et syndic de la paroisse et s'engage dans diverses associations telles que la Compagnie des Zouaves Pontificaux, dont il est le sous-lieutenant pendant de nombreuses années, les Chevaliers de Colomb ainsi que la Chambre de Commerce.

Importante figure locale, il se présente aux élections fédérales de 1921 et 1925 comme candidat conservateur dans le comté de Portneuf dont La Tuque fait partie à l'époque. C'est toutefois sous la bannière de l'Union Nationale qu'il se fait élire en 1935 dans le comté de Laviolette. Il est défait aux élections de 1939, mais reprend son siège de 1948 à 1966. Au cours de sa carrière, il est appelé à présider le Comité des Bills privés et occupe la fonction d'adjoint parlementaire aux affaires municipales.

Le champ d'influence de Charles-Romulus Ducharme s'étend bien évidemment au niveau régional et national, et ce, au-delà de notre période d'étude. Soulignons qu'il contribue fortement au développement de la municipalité et de ses environs en travaillant pour l'obtention des subventions publiques pour la construction des routes reliant La Tuque à Grand-Mère en 1925 et au Lac-Saint-Jean en 1955. Outre ses réalisations, il profite de son influence, bien avant d'être élu à l'Assemblée nationale, pour établir de véritables institutions judiciaires permettant de desservir les citoyens de la région. Dès 1912, une Cour du Magistrat est établie suivie d'une Cour de Circuit

³² Charles-Romulus Ducharme est le cadet d'une famille de six enfants dont trois deviennent avocats, un notaire et puis deux clercs, l'un Franciscain et l'autre frère Saint-Viateur, supérieur du Collège Bourget.

quelques années plus tard. Une Cour Supérieure est enfin obtenue en 1925. Rappelons que le caractère isolé de La Tuque lui permet d'obtenir des services autrement réservés à des villes plus peuplées. Charles-Romulus Ducharme est sans contredit l'un des hommes qui a le plus contribué au développement de la Haute-Mauricie.

2.2.1.2 Une présence accrue au sein de la commission scolaire

La sphère publique, que nous avons choisi de rattacher à la sphère politique pour faciliter notre analyse, inclut la commission scolaire. Notre recherche a été grandement facilitée par le travail de la Société Historique de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice qui a effectué la recension des commissaires scolaires à l'occasion du centenaire de La Tuque en 2011³³. Le tableau 7 donne la part des membres de notre corpus au sein de la commission scolaire³⁴. Le tableau indique que sur les 75 individus, 29 s'y sont impliqués, ce qui représente un taux de participation de près de 39 %.

Afin de mettre en lumière le positionnement des membres de la petite bourgeoisie au sein de cette instance publique, nous avons également calculé le nombre total d'individus s'y étant illustrés au cours de notre période. Il en résulte le faible nombre de 36, ce qui signifie que plus de 80 % des hommes ayant siégé à la commission scolaire sont membres de notre corpus.

³³ Raoul Maillet et Denis Adams (dir.). *La Tuque, Un siècle d'histoire*, Société historique de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice, 2011, p.567-570.

³⁴ Les individus y sont classés selon le plus haut rang occupé lorsqu'il y a cumul de fonctions.

Tableau 7
Représentation de l'élite locale au sein de la commission scolaire de La Tuque

MEMBRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE	
Présidents	4
Commissaires 4 ans et +	13
Commissaires - de 4 ans	8
Secrétaires-trésoriers	2
Assistants-secrétaires-trésoriers	2
Total	29

Rapport-gratuit.com 
 LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

Source : Raoul Maillet et Denis Adams (dir.), *La Tuque, Un siècle d'histoire*, Société historique de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice, 2011, p.567-570.

La Commission scolaire de La Tuque³⁵ est fondée par le curé Eugène Corbeil en 1908. Fils de l'enseignant Édouard Corbeil, il naît en 1877 dans la petite ville franco-ontarienne de Clarence-Creek. Corbeil est le cadet d'une famille de onze enfants dont plusieurs se consacrent à la religion. Il poursuit ses études classiques au Séminaire de Sainte-Thérèse de Blainville et est ordonné prêtre le 29 juin 1901. Il est ensuite vicaire à Bourget (1901), Buckingham (1901-1902), Ottawa (1902), Papineauville (1902) puis Angers (1902-1903). Fondateur de la paroisse de l'Ascension dans les Laurentides, il y demeure jusqu'en 1908. C'est alors qu'il reçoit la mission de fonder la paroisse Saint-Zéphirin de La Tuque. Le curé Corbeil fait appel à différentes congrégations religieuses afin de dispenser les services essentiels à la population. Il fait alors construire une église, un couvent, un orphelinat, un hôpital ainsi que des écoles. Eugène Corbeil est également l'instigateur de nombreux mouvements laïques et l'aumônier de plusieurs associations³⁶.

³⁵ Le terme « municipalité scolaire » est également d'usage à l'époque mais nous allons nous en tenir à celui de « commission scolaire » dans les prochaines pages.

³⁶ Le curé Corbeil est d'ailleurs président honoraire de l'Harmonie de La Tuque de 1924 à 1927 et de 1932 à 1934.

Ses activités touchent aussi les affaires puisqu'il préside la Compagnie de téléphone de La Tuque Falls fondée par l'entrepreneur J. Ernest Desbiens³⁷.

Figure 1
Portrait du curé-fondateur de La Tuque Eugène Corbeil



Source : *Brown Bulletin*, Juillet 1926

Figure importante de la petite bourgeoisie francophone, le curé Eugène Corbeil est reconnu pour son humanisme et ses talents d'orateur. On le compare plus d'une fois au curé Labelle, qui fut d'ailleurs l'ami de son père³⁸. Il sait s'allier avec les élus municipaux afin d'assurer le contrôle des mœurs notamment par la mise en place de règlements touchant les débits de boissons. Il entretient également de bons rapports avec

³⁷ Françoise Bordeleau, *Les 75 ans de la paroisse Saint-Zéphirin. La Tuque. 1912-1987*, Shawinigan, Publicité Pâquet, 1987, 315 p.

³⁸ « La Tuque est grande ville à vingt-deux ans », *L'événement*, Québec, 5 septembre 1930.

les dirigeants de la Brown Corporation. À son décès le 8 septembre 1939, on peut lire dans *Le Bien Public* :

D'un physique imposant, il avait une constitution pour résister aux épreuves qu'il aurait à surmonter. Dans sa large poitrine, battait un cœur d'apôtre et de patriote. Malgré la finesse de son esprit cultivé, le jeune prêtre avait un tempérament pour s'adapter sans peine à la couleur locale; dynamique, inépuisable, enthousiaste, rude au besoin, il saurait animer, insuffler l'ardeur chrétienne et patriote et contrôler les emportements trop fougueux³⁹.

Le curé Corbeil convoque une assemblée pour la création de la Commission scolaire le 20 juillet 1908. Étienne Allard, Ernest Gauthier, Wenceslas Plante et le Dr. Hector Tousignant sont nommés commissaires alors que Corbeil prend le siège du président⁴⁰. Le premier projet d'envergure est celui d'un pensionnat pour filles. Selon l'entente prise avec les Sœurs de l'Assomption en mars 1910, la commission scolaire s'occupe de la construction du bâtiment d'une valeur de 25 000 \$ et s'engage à fournir les équipements nécessaires de même que de s'occuper des frais liés à l'entretien, aux assurances et aux taxes municipales. La congrégation s'engage en retour à fournir les institutrices nécessaires moyennant un salaire annuel de 150 \$ pour chacune.

Une entente semblable est prise entre la commission scolaire et la communauté des Frères Maristes afin de dispenser l'enseignement aux garçons. Installé dans des locaux temporaires, le Collège Saint-Zéphirin ouvre enfin ses portes en 1912. Au cours des années 1920, l'augmentation de la population amène la commission scolaire à procéder à

³⁹ « M. L'abbé E. Corbeil, curé-fondateur de La Tuque, est décédé », *Le Bien Public*, 14 septembre 1939, p. 13.

⁴⁰ Afin de remplir son mandat de développer l'éducation à La Tuque, la commission scolaire instaure une taxe aux parents au montant mensuel de 0,25 \$ par enfant fréquentant l'école pour les résidents de La Tuque. Pour les enfants provenant de l'extérieur, la taxe scolaire est de 0,75 \$ par mois pour le premier enfant et de 0,25 \$ pour les autres.

Séance du 20 juillet 1908, Minutes de la Municipalité scolaire de La Tuque.

de nombreux projets de construction et d'agrandissement d'écoles. Quelques années plus tard, en 1926, une première école technique annexée au Collège Saint-Zéphirin est fondée. Les cours offerts sont d'abord liés à l'industrie du bois et du fer, auxquels s'ajoutent par la suite un cours commercial et scientifique. La seconde phase de développement des établissements d'enseignement de La Tuque a lieu à partir des années 1950 avec entre autres la construction de la polyvalente Champagnat⁴¹.

Les commissaires scolaires apportent une contribution à la fois économique et culturelle à la communauté latuquoise. L'importante responsabilité de présider la commission scolaire est occupée par le curé Corbeil, jusqu'en 1920. Alphonse Tellier, commissaire depuis 1915, lui succède pendant un mois seulement. Donat-Émile Hardy prend finalement la relève. Marchand prospère et ancien maire de La Tuque, il conserve son poste jusqu'en 1933. Édouard Belleau, commissaire depuis 1922, lui succède pour une période d'un an. Fils d'un marchand de Montréal, Belleau s'installe à La Tuque en 1920 afin d'y établir un bureau de notaire. Il se fait vite connaître en tant qu'assistant-directeur et rédacteur local pour *La Gazette du Nord*, journal bihebdomadaire basé en Abitibi. Son court mandat se termine lors de l'élection de Lucien Ringuet en 1934.

Natif de Saint-Étienne-des-Grès, Lucien Ringuet est le fils d'un cultivateur relativement aisé. Il poursuit son cours classique au Séminaire de Trois-Rivières avant d'obtenir un diplôme en chirurgie dentaire à l'Université de Montréal en 1918. Élu commissaire en 1928, il demeure un acteur de la commission scolaire pendant plus d'une trentaine d'années dont président de 1934 à 1952 et de 1955 à 1957. Il est l'un des

⁴¹ Raoul Maillet et Denis Adams (dir.), *La Tuque, Un siècle d'histoire*, op.cit., p.509-537.

principaux promoteurs de l'école technique de La Tuque ainsi qu'un généreux donateur de l'Hôpital Saint-Joseph. Son rôle s'étend au niveau régional lorsqu'il devient vice-président de l'Association diocésaine des commissions scolaires du diocèse de Trois-Rivières. Il recevra la médaille d'or de l'Ordre du Mérite de la Fédération des Commissions Scolaires du Québec en 1959.

2.2.1.3 Interrelation entre la profession et l'engagement politique et public

L'étude des activités de l'élite locale au sein de la sphère politique et publique rend propice une analyse des relations entre la profession et les fonctions occupées. À cet effet, nous avons repris la grille socioprofessionnelle préalablement utilisée afin de dresser un portrait global des métiers exercés par les membres du corpus s'étant illustrés au conseil de ville et à la commission scolaire.

Dans un premier temps, le tableau 8 présente les professions exercées par les membres de notre corpus détenant un siège au conseil municipal. Bien que les représentants de la petite bourgeoisie, soit les gens d'affaires, les petits commerçants et les artisans-commerçants, occupent la majorité de ces sièges, on y retrouve également des représentants de différentes professions. Soulignons que parmi les ouvriers de notre corpus, un seul ne s'est pas engagé en politique, ce qui révèle un effet de nos critères de sélection. Un phénomène semblable se produit alors que l'intégralité des cols blancs se retrouve au conseil de ville. Nous pouvons en conclure que les employés salariés du corpus sont à une exception près tous des acteurs de la sphère politique.

Tableau 8
Professions exercées par les élus municipaux membres de l'élite locale latuquoise

PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES ÉLUS MUNICIPAUX		
Catégories	Sous-catégories et professions	Total
1. Gens d'affaires	Agents d'assurances indépendants	2
	Entrepreneurs	7
	Gérant de magasin	1
	Hôteliers	2
	Marchands	6
		18
2. Petits commerçants et artisans-commerçants	Bijoutier-horloger-opticien	1
	Boulangers	2
	Épiciers	3
	Forgerons	4
		10
3. Professions libérales	Ingénieurs municipaux	2
	Notaire	2
		4
4. Cultivateurs	Cultivateurs	2
		2
5. Cols blancs	Comptable à la Brown	1
	Officier municipal	1
		2
6. Ouvriers qualifiés	Contremaître-briqueteur à la Brown	1
	Ouvriers municipaux	2
	Machinistes à la Brown	2
	Mécaniciens à la Brown	2
	Menuisier à la Brown	1
	Soudeur à la Brown	1
		9

Source : Fonds Société historique de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice, Recensements Canada (1901, 1911, 1921), Monographies locales

Une dernière observation permet de constater que les membres de professions libérales ne sont que très peu représentés parmi les élus municipaux. En réalité, les deux ingénieurs sont gérants municipaux alors que les deux notaires sont secrétaires-trésoriers. Il s'avère donc juste d'affirmer qu'aucun notable professionnel n'a été élu au

conseil de ville pendant notre période d'étude, et ce, malgré les ambitions du chirurgien-dentiste Lucien Ringuet qui est défait aux élections de 1941 contre le maire sortant Omer Journeault. Il convient toutefois de rappeler que le seul député résident de La Tuque est l'avocat Charles-Romulus Ducharme.

Dès ses débuts, le conseil municipal compte des élus issus du monde ouvrier. Or, l'accès au poste de maire est réservé à des hommes travaillant à leur compte jusqu'à l'élection du soudeur Omer Journeault en 1935. Rappelons néanmoins que les deux premiers maires du village de La Tuque et de La Tuque Falls sont tous deux des boulangers aux origines plutôt modestes. Par conséquent, comme nous l'avons énoncé plus tôt, il nous apparaît difficile de déceler une certaine évolution dans la composition du conseil municipal.

Soulignons toutefois que certains échevins moins fortunés ont fait l'objet de critiques virulentes en raison de leur statut plus modeste. En guise d'exemple, l'échevin cultivateur Joseph Lamontagne tente de discréditer Hidola Duchesne lorsqu'il est nommé pro-maire en 1928. Il affirme que ce sont les hommes d'affaires qui doivent atteindre de telles fonctions et non de simples ouvriers. Dans les faits, Duchesne est un hôtelier ayant auparavant travaillé comme contremaître à la Brown Corporation. Nous pouvons donc avancer que malgré une apparente pérennité des conditions d'accès au conseil municipal, l'élection d'Omer Journeault demeure révélatrice de l'amorce d'un changement vers une plus grande démocratisation de l'espace public.

Tableau 9
Professions exercées par les commissaires scolaires membres de l'élite locale de La Tuque

PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES COMMISSAIRES SCOLAIRES			
Catégories	Sous-catégories et professions		Total
1. Gens d'affaires	Entrepreneurs	5	11
	Hôtelier	1	
	Marchands	5	
2. Petits commerçants et artisans-commerçants	Boulangers	2	6
	Épicier-Boucher	1	
	Épiciers	3	
3. Professions libérales	Avocat	1	7
	Dentiste	1	
	Médecin	1	
	Médecin-pharmacien	1	
	Notaires	2	
	Prêtre	1	
4. Cultivateurs	Cultivateur	1	1
5. Col blanc	Officier municipal	1	1
6. Ouvriers qualifiés	Menuisier à la Brown	1	2
	Plombier	1	
7. Inconnus	Inconnu	1	1

Source : Fonds Société historique de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice, Recensements Canada (1901, 1911, 1921), Monographies locales

La composition de la commission scolaire est plus restrictive. Tout comme le tableau 9 le démontre, les gens d'affaires, les petits commerçants ainsi que les artisans-commerçants forment plus de 58 % des commissaires du corpus. Cependant, le nombre de membres de professions libérales est considérablement plus élevé dans la commission scolaire que dans le conseil de ville. On constate également une représentation nettement plus faible des ouvriers, soit autour de 0,7 % seulement, alors qu'ils occupent 20 % des

sièges détenus au conseil municipal. Ainsi, la commission scolaire est presque exclusivement administrée par la petite bourgeoisie.

En conclusion, la composition des groupes formés par les élus municipaux et les commissaires scolaires correspondent aux diverses tendances maintes fois observées dans l'historiographie. En effet, comme l'indique entre autres, Michèle Dagenais dans son étude sur Montréal, la majorité des conseillers municipaux au début du XXe siècle sont des hommes d'affaires⁴².

Les membres de professions libérales quant à eux, s'impliquent couramment au sein de la commission scolaire. Notons également que la présidence est généralement occupée par des hommes dont la profession confère un certain prestige.⁴³ Par ailleurs, nous estimons que l'éducation dont ont bénéficié ces professionnels accentue leur propre intérêt envers le développement des établissements scolaires de la communauté tout en leur offrant les compétences nécessaires à l'occupation de telles fonctions. Il est possible que cela provoque l'effet inverse chez les ouvriers ainsi que chez les cols blancs. Or, bien que l'accès soit principalement réservé à des notables, l'élection d'ouvriers dans les années 1930 laisse entrevoir un certain assouplissement entourant le titre de commissaire scolaire⁴⁴.

⁴² Michèle Dagenais, *Des pouvoirs et des hommes, l'administration municipale de Montréal*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1999, 217 p.

⁴³ Jean-René Thuot, *op.cit.*

⁴⁴ Il serait intéressant de voir si ce phénomène est attribuable à une hausse du niveau d'éducation de la population à l'époque.

2.2.2 Le rôle économique de la petite bourgeoisie francophone

Au-delà de ses activités politiques et publiques, la petite bourgeoisie francophone a un impact économique important dans le développement de La Tuque. En effet, bien qu'elle ne constitue pas le leader économique de la localité, dont le premier rôle revient à la grande entreprise, l'élite francophone parvient à s'imposer en dominant le commerce local, en détenant d'importants biens fonciers et en amassant un capital qui finit par profiter à toute la communauté.

2.2.2.1 La petite bourgeoisie marchande et le développement économique

En premier lieu, la petite bourgeoisie francophone se compose principalement d'hommes issus du milieu des affaires. Comme nous l'avons vu précédemment, plus de 57 % des membres de notre corpus œuvrent dans la sphère économique en tant que gens d'affaires, petits commerçants ou artisans-commerçants⁴⁵. Or, cette proportion atteint les 72 % chez la petite bourgeoisie.

Parmi les acteurs économiques les plus influents, nous retrouvons l'entrepreneur Joseph Alphide Tremblay. Né en 1867 à Saint-Alphonse-de-Bagotville, il abandonne l'école afin d'aider ses parents sur la terre. À ses 17 ans, il part en quête d'un emploi aux

⁴⁵ Nous incluons au sein des gens d'affaires, les marchands, les entrepreneurs, les industriels, les hôteliers, les gérants de magasin et les agents d'assurances. Ces derniers constituent d'importants acteurs économiques et se rapprochent davantage de la bourgeoisie telle que traditionnellement définie par l'historiographie. En revanche, les petits-commerçants, tout comme les artisans-commerçants, sont plus près de l'univers de la boutique propre à la petite bourgeoisie. L'étendue de leur influence économique est moindre que celle des gens d'affaires et ne dépasse que rarement le cadre local. Voir entre autres : Paul-André Linteau, « Quelques réflexions autour de la bourgeoisie québécoise, 1850-1914 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, n° 1, 1976, p. 55-66 et Geoffrey Crossick et Heinz-Gerhard Haupt (dir.), *Shopkeepers and Master Artisans in Nineteenth-Century Europe*, London, Methuen, 1984, 283 p.

États-Unis. Débutant au bas de l'échelle, il devient finalement contremaître de chantiers en Pennsylvanie. Grâce à ces années passées aux États-Unis, il amasse un petit capital et acquiert les compétences nécessaires à l'entrepreneuriat. À son retour au Québec en 1894, il se marie et s'établit à Hébertville au Lac-Saint-Jean. Il y ouvre un petit magasin qu'il décide de fermer après quelques mois pour travailler comme contremaître à Lac-Édouard pour le Canadien National.

La santé de son épouse le ramène à Hébertville où il constate qu'il y a disette de farine. Il prend alors l'initiative de se rendre en Ontario pour acheter un wagon de farine qu'il revend ensuite aux habitants de la région. C'est ainsi qu'il commence son commerce de gros avec l'aide de son frère Johnny. Sa détermination l'amène à acquérir les chutes de la Belle-Rivière afin d'y construire un barrage hydroélectrique. À la suite du succès de l'électrification d'Hébertville, J. Alphide Tremblay est sollicité pour la construction d'un barrage à Grande-Baie⁴⁶. Entre temps, il fonde une scierie en association avec J. Ernest Desbiens, fils d'un marchand prospère de Laterrière, sous le nom de la Compagnie Tremblay & Desbiens.

Selon l'ouvrage biographique de Paul de Clever, J. Alphide Tremblay s'établit à La Tuque vers 1907 afin de participer au projet du barrage des chutes de la Brown Corporation. J. Ernest Desbiens décide de le suivre et les deux associés ouvrent une épicerie avec l'ambition de poursuivre leur entreprise. Néanmoins c'est en tant qu'entrepreneurs qu'ils se font connaître. En effet, la colonisation s'accéléralant, la compagnie Tremblay & Desbiens est très sollicitée pour la construction domiciliaire,

⁴⁶ Paul de Clever, *L'appel de minuit : préliminaires; Grand-père Alphide Tremblay*, 1954, [s.n.], 218 p.

institutionnelle et commerciale. Pour des raisons qui nous échappent, la société est dissoute vers 1915. C'est à ce moment, que J. Alphide Tremblay s'associe avec le fils d'un notaire de Maskinongé, alors connu en tant que gérant de la Banque Nationale de La Tuque, Lucien J. Fusey. La Compagnie Tremblay & Fusey opère dans le domaine de la construction, de la vente et de la location immobilière.

Au début des années 1920, J. Alphide Tremblay délaisse les affaires pour établir un club privé de chasse et pêche qui devient rapidement un lieu de prédilection pour l'élite locale. Il ouvre aussi des pourvoiries à Vermillon ainsi qu'au territoire du Lac à la Ligne et du Lac des Îles. Sa contribution au développement du tourisme est majeure grâce à ses domaines qui attirent beaucoup de voyageurs, particulièrement des notables provenant de la région de Trois-Rivières, mais également de Montréal et Québec. J. Alphide Tremblay s'intéresse aussi aux affaires publiques, ce qui l'amène à devenir échevin de La Tuque Falls. Il préfère toutefois démissionner puisque ses affaires entrent en conflit avec celles de la municipalité lorsqu'elle lui accorde le contrat de construction du premier aqueduc suivi d'une exemption de taxes. De plus, il occupe les fonctions de commissaire scolaire de 1912 à 1915, de marguillier et de juge de paix.

La famille Tremblay compte également parmi ses membres Joseph Elie Tremblay. Natif d'un père manufacturier de portes et fenêtres à Saint-Alphonse de Chicoutimi, il s'établit à La Tuque en 1908 sous l'invitation de son oncle J. Alphide Tremblay. En 1910, il achète le commerce de bois d'un dénommé Lambert. L'entreprise prend rapidement de l'expansion et J. Elie Tremblay utilise l'expérience qu'il a acquise grâce à la manufacture de son père pour fabriquer des portes et des fenêtres à son tour. Le

commerce ajoute à son inventaire d'autres matériaux ainsi qu'un département de ferronnerie. Parallèlement à cette entreprise, il obtient de nombreux contrats qui l'amènent à construire la majorité des immeubles publics de la jeune ville⁴⁷.

Époux de Juliette Tousignant, fille du médecin Hector Tousignant, J. Elie Tremblay est membre de la Chambre de Commerce et participe à divers événements sportifs. Après quelques années, il délaisse ses activités d'entrepreneur pour se concentrer sur sa manufacture qu'il dirige jusqu'en 1965 avant de la transmettre à son fils Robert. L'entreprise familiale a compté parmi ses employés plusieurs des 16 enfants de J. Elie Tremblay. Les filles sont secrétaires et les garçons, manœuvres, commis puis gérants. En 1988, son petit-fils Gaston prend la relève avant de lui-même transmettre l'entreprise à l'un de ses fils⁴⁸.

L'économie de La Tuque est également l'œuvre de petits commerçants. Fils d'un navigateur de la paroisse de Champlain, Joseph-Adrien Bertrand arrive à La Tuque vers 1913 où il est engagé comme apprenti boucher chez Jeffrey Gervais. En 1920, grâce à un prêt consenti par son frère, il ouvre son propre commerce sous la raison sociale, J.-A. Bertrand & Fils. La petite épicerie-boucherie développe une clientèle fidèle permettant la construction, en 1930, d'une grande maison dans laquelle la famille s'installe à l'étage alors que le commerce est aménagé au rez-de-chaussée. En 1955, l'épicerie est agrandie pour répondre aux besoins du marché. Outre les employés, les membres de la famille

⁴⁷ Joseph Elie Tremblay obtient notamment les contrats de construction du premier hôpital, de l'orphelinat, du presbytère, du collège Saint-Zéphirin, du premier hôtel de ville, du théâtre Empire, de la salle paroissiale ainsi que de l'école secondaire anglophone.

⁴⁸ Raoul Maillet et Denis Adams (dir.). *La Tuque, Histoires de familles*, Société historique de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice, 2011, p. 838-839.

Bertrand joue un rôle prépondérant dans cette réussite. L'épouse de Joseph-Adrien y collabore à titre de cuisinière et les enfants assurent la relève à la retraite de leur père⁴⁹.

Les portraits de Joseph Alphide Tremblay, Joseph Elie Tremblay et Joseph-Adrien Bertrand dévoilent la diversité des activités commerciales de la petite bourgeoisie francophone latuquoise. Ces trois individus aux parcours uniques n'ont certes pas la même influence au sein de la communauté puisqu'ils y exercent des rôles différents. Néanmoins, ils sont tous, à des degrés divers, des acteurs du développement économique de La Tuque. Ces exemples mettent en évidence la difficulté de délimiter l'élite locale sous l'angle de la petite bourgeoisie, tantôt prestigieuse et tantôt modeste, dont les contours demeurent flous. Hormis ces questionnements, il ne faut pas oublier que les petits commerçants et les artisans-commerçants jouent toujours au début du XXe siècle un rôle central dans la société locale. La boutique constitue alors un espace propice à la sociabilité où se mêlent les gens appartenant à différents groupes sociaux.

2.2.2.2 La propriété de biens fonciers : une caractéristique de la petite bourgeoisie urbaine ?

L'historiographie a maintes fois démontré l'importance des biens immobiliers comme critère d'accès à la notabilité. En effet, dans le Québec rural du XIXe siècle, les fonctions publiques sont généralement occupées par de gros propriétaires fonciers à l'exception des membres de professions libérales et du clergé⁵⁰. Or, qu'en est-il dans un

⁴⁹ « Hommage à nos bâtisseurs », *L'Écho de La Tuque*, Cahier spécial, mars 2011, p. 11.

⁵⁰ Voir entre autres Michel Monette, « Groupes dominants et structure locale de pouvoir à Deschambault et Saint-Casimir, Comté de Portneuf (1829-1870) », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 28, n° 73-74, 1984, p. 73-88.

milieu urbain isolé de la première moitié du XXe siècle ? Les origines rurales de la petite bourgeoisie latuquoise suggèrent un attachement à la terre, et plus globalement à la propriété privée. Le territoire neuf de La Tuque offre des opportunités d'achat de terrains au sein du village naissant et de ses environs. C'est ainsi que des gens d'affaires acquièrent un imposant patrimoine immobilier à leur arrivée dans la région.

Les terrains achetés servent notamment à la construction d'habitations et de locaux commerciaux qui sont ensuite vendus ou loués afin de faire des bénéfices. Ils permettent également d'établir un commerce et une demeure familiale et d'en être propriétaire. Certains s'aventurent dans le domaine de la spéculation foncière en endossant le rôle de promoteur urbain alors que d'autres, plus modestes, souhaitent avant tout constituer un patrimoine familial. Quoi qu'il en soit, la petite bourgeoisie de La Tuque n'échappe pas à cette pratique bien qu'elle ne s'y implique que jusqu'à un certain niveau. En effet, plusieurs membres de notre corpus ne sont que de petits propriétaires et tous ne sont pas fortunés. Bien que la portion des terres appartenant à ce groupe soit significative, elle ne représente qu'une parcelle du territoire latuquois qui est également sous la possession de grandes entreprises et d'investisseurs de l'extérieur.

Notre connaissance des propriétés foncières de la petite bourgeoisie francophone est limitée puisqu'une consultation exhaustive des actes notariés et des rôles d'évaluation n'était pas possible dans le cadre de ce mémoire. Nous avons donc choisi de nous concentrer sur les rôles d'évaluation de la ville de La Tuque en ciblant quelques

dates clés⁵¹. La lecture de ces rôles a permis de retracer 68 des 75 individus de notre corpus⁵². Parmi ces derniers, 19 possèdent des biens immobiliers dont le total est évalué à plus de 10 000 \$ dans au moins une des six années consultées. Ces derniers sont tous membres de la petite bourgeoisie. Nous considérons que la barre des 10 000 \$, compte tenu de l'évaluation moyenne de la municipalité⁵³, correspond à un niveau d'investissement supérieur et permet de reconnaître les propriétaires les plus importants du territoire. D'abord, les grands propriétaires fonciers sont à très forte majorité des gens d'affaires, principalement des entrepreneurs, des marchands et des hôteliers. On note ensuite la présence de petits commerçants et d'artisans-commerçants ainsi que deux médecins-pharmaciens. Tous ces individus sont actifs dans la sphère économique locale par l'intermédiaire de leur profession.

Il est évident que les possessions territoriales de la petite bourgeoisie sont beaucoup plus larges que celles qui sont inscrites dans les rôles d'évaluations consultés. Les monographies locales laissent d'ailleurs entendre que plusieurs de ses membres sont propriétaires de terrains au nord de La Tuque. Par conséquent, il aurait été intéressant de consulter les actes notariés afin d'en savoir davantage sur le patrimoine foncier de la petite bourgeoisie tant au sein de la municipalité qu'ailleurs dans la province.

⁵¹ Certains rôles étant introuvables, nous avons consulté ceux de 1911, 1915, 1920, 1926, 1930 et 1937.

⁵² Ceux qui n'y figurent pas sont pour la plupart des membres de professions libérales qui se déclarent locataires. Il est possible ici de faire un rapprochement entre l'absence de professionnels au sein du conseil de ville et le fait que certains d'entre eux ne soient pas propriétaires à La Tuque.

⁵³ À titre d'exemple, en 1925, la ville compte 985 propriétaires « payeurs de taxes » pour une évaluation totale des biens-fonds imposables de 2 307 796 \$.

Bien que les rôles d'évaluation de la Ville de La Tuque ne comportent à l'époque que des informations éparses⁵⁴, ils représentent tout de même une source essentielle pour notre compréhension du rapport à la terre d'une petite bourgeoisie en transition. De plus, la recension des plus grands propriétaires du corpus renseigne sur la pratique de l'investissement foncier tout en permettant de distinguer les plus grands contribuables de la municipalité. À ce titre, ils contribuent au développement local par l'intermédiaire des taxes municipales. Bien qu'elle ne constitue qu'une partie des payeurs de taxes, la concentration d'un nombre significatif de biens immobiliers entre les mains de la petite bourgeoisie lui permet de s'imposer dans la sphère économique du pouvoir urbain. Considérant également la taxe d'affaires que les commerçants doivent payer, il n'est pas surprenant de les voir s'impliquer au sein du conseil municipal et des associations locales afin de protéger leurs intérêts personnels, mais également ceux de la communauté locale en assurant son développement.

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES 

La petite bourgeoisie participe également à la sphère économique par la voie caritative. En effet, certains membres de l'élite fortunée vont offrir des dons pour soutenir les institutions locales telles que les écoles et l'hôpital Saint-Joseph. Ce soutien est aussi offert par l'intermédiaire de fourniture gratuite d'équipements ou de locaux. De plus, il est fréquent d'assister à des donations de terrains afin de permettre la construction d'un établissement public ou communautaire⁵⁵.

⁵⁴ Les rôles consultés ne comportent pas d'adresse civique mais seulement des numéros de lot. Dans certains cas, le métier du propriétaire est inscrit de même que le nom du locataire, le cas échéant. Nous avons ainsi pu constater que la location de logements et de locaux commerciaux constitue une pratique courante chez la petite bourgeoisie lui permettant ainsi de faire fructifier ses capitaux.

⁵⁵ Nous retrouvons des traces de ces dons dans les monographies locales, les archives d'associations de même que les journaux locaux.

2.2.2.3 La fortune et l'accès aux postes décisionnels locaux

Comme nous l'avons énoncé précédemment, le conseil municipal est principalement composé de gens d'affaires. Il semblerait toutefois que les hommes les plus fortunés ne se lancent que très peu en politique. Dans le cas de La Tuque, les dirigeants de la Brown Corporation, leaders économiques de la localité, s'avèrent absents de la scène politique. Étant logés par la compagnie, ils ne sont pas propriétaires et ne détiennent en aucun cas le droit de vote. Les gros marchands anglophones et étrangers semblent quant à eux préférer rester à l'écart de la vie politique. Ainsi, tout au long de notre période, le conseil de ville est exclusivement canadien-français, ce qui laisse place à la prépondérance de la petite bourgeoisie.

Le taux de participation à la politique municipale est assez élevé parmi les individus fortunés de notre corpus. Cependant, sur les 19 individus s'étant distingués parmi les plus grands propriétaires, huit ne s'y engagent pas. Soulignons également que plusieurs marchands fortunés ont été éliminés du corpus puisqu'ils ont tenu commerce à La Tuque pendant moins d'une décennie, le tout sans s'être distingué dans les champs politique et associatif. À l'inverse, nous comptons parmi les élus municipaux des petits commerçants, des artisans-commerçants, des cols blancs de même que plusieurs ouvriers dont les revenus sont plus modestes. Il semble donc que plus que la fortune, c'est le facteur d'enracinement dans la communauté qui constitue le premier critère d'accès à une carrière politique⁵⁶.

⁵⁶ Il ne faut toutefois pas oublier qu'à l'époque il faut être propriétaire pour voter et se présenter comme candidat aux élections municipales. Le conseil de ville impose même un règlement selon lequel tout

En est-il de même pour les fonctions publiques ? Dans le cas des commissaires scolaires, nous remarquons d'abord que l'accès à ces postes semble plus limité que ne l'est l'accès au conseil municipal. En effet, tel que vu précédemment, les commissions scolaires sont traditionnellement dirigées par le clergé, les membres de professions libérales, les cultivateurs aisés ainsi que les grands marchands. Il est plutôt rare qu'un artisan ou un ouvrier occupe une telle fonction. C'est pourtant le cas des boulangers J. Achille Comeau et Wenceslas Plante et de Philippe Élie, plombier et Michel Tremblay, menuisier. Il est intéressant de constater que parmi eux seul Philippe Élie n'est pas membre du conseil municipal. Nous remarquons également une forte représentation des épiciers, au sein de la commission scolaire. Une fois de plus, la fortune nous apparaît une caractéristique ayant un faible impact sur l'accès à des postes de direction dans une petite ville telle que La Tuque.

L'accessibilité à la direction des associations locales, bien qu'elle ait des modalités différentes des fonctions politiques et publiques, semble également davantage l'affaire de gens bien enracinés au sein de leur communauté. Il ne suffit donc pas d'être riche pour être élu à la tête d'une association bien que cela comporte un avantage en ce qui concerne la Chambre de Commerce. Cependant, ce n'est pas tellement la fortune qui importe ici, mais le succès. Ce sont donc les qualités de l'homme d'affaires aguerri qui sont recherchées pour accéder à une fonction décisionnelle au sein des sphères politique, publique et associative, bien plus que ses avoirs financiers.

citoyen ayant des arrérages de taxes se voit retirer le droit de vote. Cette disposition est prise pour inciter les mauvais payeurs à faire leur devoir de contribuables dans une période de difficultés économiques.

2.2.3 Le monde associatif : véhicule d'influence de l'élite francophone

Les chercheurs en histoire des élites s'entendent pour reconnaître l'importance du monde associatif dans la consolidation de réseaux de sociabilité favorisant le positionnement social⁵⁷. L'étude des associations locales constitue en ce sens un angle intéressant permettant d'observer les pratiques élitaires dans l'un de ses champs d'action. Nous nous intéresserons maintenant aux activités associatives de la petite bourgeoisie francophone afin d'en saisir l'impact dans le schéma du pouvoir local.

2.2.3.1 Le contexte socioculturel de La Tuque au début du XXe siècle

Pendant les années qui nous intéressent, la communauté latuquoise est en profonde mutation. La population s'accroît rapidement et les migrants, porteurs de traditions rurales, parviennent généralement à conserver leurs réseaux de sociabilité. L'appropriation d'un nouvel espace social se fait, entre autres, par la mise en place d'associations locales. Les premières organisations sont naturellement très près de la paroisse Saint-Zéphirin. À l'époque, le clergé occupe le premier rôle dans l'organisation d'une vie sociale et culturelle et assure le maintien des bonnes mœurs. La Tuque ne fait pas exception avec la participation du Curé Eugène Corbeil dans la création de la Ligue du Sacré-Cœur en 1914 et à titre d'aumônier de plusieurs mouvements laïcs dont les

⁵⁷ Voir entre autres René Verrette, *Les idéologies du développement régional : Le cas de la Mauricie 1850-1950*, Les Presses de l'Université Laval, 1999, p. 222 et Yvan Rousseau, *Vie associative et rapports sociaux: le cas de la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie 1934-1975*, Mémoire de Maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, 1987, 288 p.

Zouaves pontificaux et les Dames patronnesses fondées par les Sœurs de l'Assomption⁵⁸.

Hormis les mouvements de nature religieuse, la jeune communauté procède à la création de divers clubs et associations. Parmi les plus anciennes organisations, nous retrouvons le Mechanic's Band (1909), renommée l'Harmonie de La Tuque en 1935, le Club de chasse et pêche de Champlain (1910) et le Club automobile (1910). La vie associative prend son essor avec la construction de la salle paroissiale en 1916. La Tuque détient désormais un bâtiment comportant des locaux pour les organismes au rez-de-chaussée, un sous-sol dédié aux activités sportives ainsi qu'une grande salle avec une scène à l'étage servant aux événements culturels. Le bâtiment favorise d'ailleurs la création de ligues de petites et grosses quilles et d'un club de billard. La vie socioculturelle et sportive se limite principalement au Cercle paroissial avant la création du Community Club par la Brown Corporation en 1922 dont il sera question dans le prochain chapitre.

⁵⁸ En 1921, les Dames patronnesses sont dirigées principalement par les épouses des membres de notre corpus notamment, mesdames Ernest Desbiens, présidente, Ernest Gauthier, vice-présidente et Édouard Belleau, secrétaire. Parmi les conseillères nous retrouvons les épouses de Willie Juneau, Alphide Tremblay et Georges Guillemette. Notre étude étant axée sur les relations de la petite bourgeoisie avec la grande entreprise, nous avons omis d'étudier les représentantes féminines de l'élite francophone. Or, il est intéressant de souligner que nous avons pu observer à plusieurs reprises la participation significative des épouses des individus de notre groupe dans la communauté locale par le biais des associations caritatives, culturelles et sportives. À ce sujet voir Raoul Maillet et Denis Adams (dir.), *La Tuque, Un siècle d'histoire, op.cit.*, p. 909.

Concernant les associations et réseaux de sociabilité féminins voir Fanie Saint Laurent, *Les choses intellectuelles plutôt que la broderie: La Société d'étude et de conférences de l'entre-deux-guerres à la révolution féministe*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2012, 373 p.; Yolande Cohen, *Femmes de parole – L'histoire des Cercles de fermières du Québec, 1915-1990*, Montréal, Le Jour, 1990, 315 p. et Martine Cocaud et Jacqueline Sainclivier, « Femmes et engagement dans le monde rural (19-20e siècles) : jalons pour une histoire », *Ruralia*, n° 21, 2007, [En ligne] <http://ruralia.revues.org/1842> (page consulté le 15 décembre 2015)

Bien que la communauté latuquoise soit active dès ses débuts, ce n'est qu'à partir des années 1940 que l'on voit naître un nombre considérable d'associations locales telles que la Société Saint-Vincent-de-Paul (1938), le Club Rotary (1942), le Club Richelieu (1952) et le Club Lions (1954). Au niveau économique, la première Chambre de Commerce est fondée en 1920, suivie de la Jeune Chambre de Commerce en 1940 et de la Commission touristique de La Tuque en 1946. En 1938, le Mouvement Desjardins atteint la région avec la création de la Caisse Populaire de La Tuque dans laquelle on retrouve de nombreux représentants de la petite bourgeoisie. Le domaine des loisirs se développe également à cette époque avec la création des premiers clubs de ski et de curling en 1939 ainsi que la construction du colisée municipal en 1961⁵⁹.

2.2.3.2 Des associations à l'image de la petite bourgeoisie locale

L'élite locale joue un rôle prédominant dans le monde associatif local. Le tableau 10 dévoile le degré de participation dont elle fait preuve au cours de notre période. Tout d'abord, les sources consultées n'ont pu fournir d'information sur les activités associatives de 15 individus de notre corpus. Ces derniers sont presque tous des ouvriers⁶⁰. Il est possible que ces personnes se soient engagées d'une manière moins significative, ce qui explique l'absence de traces dans les archives. Nous remarquons également la forte représentation de la petite bourgeoisie à la direction d'associations locales. Ainsi, pas moins de 29 de ses membres occupent la présidence ou la vice-présidence d'un regroupement donné. Plusieurs d'entre eux sont à la tête du mouvement

⁵⁹ Raoul Maillet et Denis Adams (dir.), *La Tuque, Un siècle d'histoire, op.cit.*, p. 882-889.

⁶⁰ Les sources consultées sont les monographies et les journaux locaux, les Minutes de Chevaliers de Colomb ainsi que les procès-verbaux de la Chambre de Commerce.

des Chevaliers de Colomb et de la Chambre de Commerce. L'adhésion aux clubs de partisanerie politique et aux ligues sportives est aussi fréquente.

Tableau 10
Engagement associatif de l'élite locale francophone de La Tuque

ENGAGEMENT ASSOCIATIF	
Dirigeants d'associations	29
Membres de plusieurs associations	5
Membres d'une ou deux associations	26
Total	60

Source : Fonds Société historique de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice, Procès-verbaux de la Chambre de Commerce de La Tuque (1920-1940), Monographies locales

Soulignons également que nous ne connaissons que partiellement la participation de la petite bourgeoisie aux associations régionales et nationales. Plusieurs font d'ailleurs partie de regroupement d'affaires telles que l'Union des Marchands et détaillants de la Mauricie et l'Association des constructeurs de routes de la Province de Québec. Ils appartiennent donc à un vaste réseau qui dépasse la communauté locale⁶¹.

Deux associations retiennent particulièrement notre attention, soit les Chevaliers de Colomb et la Chambre de Commerce. Il s'agit en effet des deux principales organisations auxquelles participent les individus de notre groupe. Le conseil 1887 des Chevaliers de Colomb de La Tuque est incorporé en 1918. L'association dont les

⁶¹ Il serait intéressant de poursuivre nos recherches dans les archives des principales associations afin d'en connaître davantage sur le positionnement de la petite bourgeoisie locale au sein des réseaux de sociabilité régionaux et nationaux.

principes fondateurs sont l'unité, la charité et la fraternité recrute rapidement la plupart des hommes laïcs déjà actifs dans la paroisse. La direction du conseil est principalement occupée par la petite bourgeoisie. En effet, parmi les huit Grands Chevaliers qui se succèdent de l'incorporation à 1940, seulement deux n'appartiennent pas à notre corpus⁶². Il est intéressant de constater que la plupart des hommes ayant atteint ce grade sont des membres de professions libérales et des hommes d'affaires prospères. La présence de la petite bourgeoisie à la tête des Chevaliers de Colomb confirme sa participation significative au sein de la vie communautaire et socioculturelle.

Dans un autre ordre d'idée, la communauté d'affaires se dote d'un espace pour protéger ses intérêts en fondant la Chambre de Commerce de La Tuque le 29 novembre 1920⁶³. Le premier président, le marchand François-Xavier Lamontagne, conserve ses fonctions jusqu'en 1932. La première action de la Chambre de Commerce est d'envoyer une requête au conseil municipal afin de s'opposer à la création d'un dépôt des liqueurs à La Tuque. À l'automne 1923, l'organisation agit à titre de représentant de la communauté d'affaires auprès de la Brown Corporation qui est alors en conflit avec le conseil de ville au sujet notamment de son exemption fiscale. Elle souhaite convaincre la compagnie de contribuer davantage au développement économique par le biais d'un agrandissement de l'usine ou, à défaut d'investir elle-même, de collaborer avec les

⁶² Se succèdent au titre de Grand Chevalier; Willie Juneau (1918-1923), Donat-Émile Hardy (1923-1925), J. Édouard Belleau (1925-1927), Thomas Chiasson (1927-1932, 1940-1942), Charles-Romulus Ducharme (1932-1934), Wilfrid Mélançon (1934-1935), J. Almas Tremblay (1935-1936) et François-Xavier Lamontagne (1936). Aldori Dupont (1936-1938) et Dominique Mercier (1938-1940) sont les seuls Grands Chevaliers absents de notre corpus.

Raoul Maillet et Denis Adams (dir.), *La Tuque, Un siècle d'histoire*, op.cit., p.882.

⁶³ Séance du 29 novembre 1920, Procès-verbaux de la Chambre de Commerce de La Tuque.

autorités locales afin d'attirer de nouvelles entreprises à La Tuque⁶⁴. Nous traiterons plus longuement de cette question lors du prochain chapitre.

Le 22 avril 1926, les membres discutent du projet de relier par voie routière Saint-Tite, La Tuque et le Lac-Saint-Jean afin de favoriser le développement économique de la ville. Le président F.-X. Lamontagne et les conseillers J. Alphide Tremblay et Donat-Émile Hardy sont alors délégués pour discuter du projet avec les autorités de l'Association du tourisme et de la Chambre de Commerce de Montréal afin d'obtenir l'appui des élites nationales⁶⁵. En juin 1927, le comité chargé de la route nouvellement construite entre Saint-Tite et La Tuque envoie une lettre au gouvernement dans laquelle il déplore l'état lamentable de la route et exige que des améliorations soient effectuées pour faciliter l'accès aux automobilistes⁶⁶. Puis il n'y a pas d'assemblée avant 1931, alors que l'on demande qu'un train soit disponible le samedi et le dimanche soir pour les travailleurs de Rapide-Blanc souhaitant visiter leur famille pour le congé dominical.

En 1934, la Chambre de Commerce milite une fois de plus pour la construction d'une route vers Roberval. Cette fois, elle demande au gouvernement fédéral un octroi de 200 000 \$ à partir des fonds prévus pour les secours publics⁶⁷. Elle travaille de concert avec le conseil municipal à favoriser la création d'emplois afin de résorber l'importante crise du chômage que connaît alors la localité. Cette demande s'inscrit dans la poursuite du vieux rêve de voir La Tuque reliée au Lac-Saint-Jean pour qu'elle

⁶⁴ « La Chambre de commerce et la Brown Corporation », *La Gazette du Nord*, 8 novembre 1923, p.4.

⁶⁵ Séance du 22 avril 1926, Procès-verbaux de la Chambre de Commerce de La Tuque.

⁶⁶ Séance du 14 juin 1927, Procès-verbaux de la Chambre de Commerce de La Tuque.

⁶⁷ Séance du 12 avril 1934, Procès-verbaux de la Chambre de Commerce de La Tuque.

puisse agir à titre de carrefour routier comme elle le fait déjà sur le plan ferroviaire. Une amélioration des communications constitue un enjeu de taille pour le développement industriel et touristique de la région.

Après deux années d'inactivité, la Chambre de Commerce se réorganise en 1938 sous la présidence du notaire Édouard Belleau. Il s'attaque à de nombreux sujets préoccupant les hommes d'affaires tels que les règlements municipaux concernant les enseignes commerciales et les heures d'ouverture⁶⁸. Il poursuit également sa lutte pour l'amélioration des communications en demandant un meilleur service des postes. La cohésion au sein de la chambre est toutefois fragile et les démissions subséquentes d'Édouard Belleau et de Réal Gravel à la présidence accentuent cette instabilité. La création de la Jeune Chambre de Commerce inquiète les pionniers alors que la nouvelle génération décide de créer sa propre organisation de gens d'affaires. Les deux regroupements vont au contraire être proactifs pendant les années 1940 en travaillant conjointement au développement économique de La Tuque⁶⁹. On assiste alors au renouvellement des élites avec l'arrivée de nouveaux acteurs au sein de la communauté d'affaires dont plusieurs qui suivent les traces de leurs pères.

Au cours de notre période, 40 individus de notre corpus ont fait partie de la Chambre de Commerce. Parmi ces derniers, huit ont occupé des postes de direction. Tous les présidents sont des représentants de la petite bourgeoisie, mais ce n'est pas le cas des vice-présidents et des secrétaires. En guise d'exemple, mentionnons T. E. Mack

⁶⁸ Séance du 24 octobre 1938, Procès-verbaux de la Chambre de Commerce de La Tuque.

⁶⁹ Raoul Maillet et Denis Adams (dir.), *La Tuque, Un siècle d'histoire, op.cit.*, p. 636-638.

à la vice-présidence pour un mandat de quelques années. Cet homme d'origine anglaise est l'un des cadres de la Brown Corporation. Nous retrouvons également parmi les conseillers des représentants de l'élite anglophone tels que le marchand Hillier ainsi que des commerçants de nationalité étrangère. La Chambre de Commerce n'est donc pas une instance exclusive à la petite bourgeoisie francophone. Au contraire, à l'image de la sphère commerciale, elle y exerce un rôle accru, mais elle partage ce champ du pouvoir local avec d'autres groupes sociaux.

Il va sans dire que de 1907 à 1939, le monde associatif de La Tuque est en cours de formation et que les organisations ayant pour mission le développement économique local en sont encore au stade primitif. Néanmoins, bien que les interventions de la Chambre de Commerce soient limitées à l'époque, elle n'en constitue pas moins un espace déterminant dans l'exercice du pouvoir local.

De concert avec le conseil municipal, la Chambre de Commerce veille à la promotion industrielle et touristique de la municipalité et met en place des stratégies afin d'obtenir le plus d'aide possible de la part des autorités gouvernementales, des élites régionales et nationales et bien sûr de la grande entreprise. Elle souhaite par le fait même protéger les intérêts de la communauté d'affaires et des citoyens en réclamant de meilleures communications avec l'extérieur. Cela dit, l'observation des parcours individuels dévoile l'importance du réseau associatif dans l'ascension sociale de certains membres du corpus qui, par le biais du cumul de mandats, parviennent à se tailler une place au sein de l'élite locale.

2.3 L'établissement de réseaux de sociabilité et le processus de formation de la petite bourgeoisie locale

Une étude de la petite bourgeoisie ne serait pas complète sans l'analyse des réseaux de sociabilité de ses membres. Dans un premier temps, nous observerons comment les relations de parenté et les liens matrimoniaux ont joué un rôle dans la cohésion de l'élite francophone locale. Nous analyserons par la suite la constitution de réseaux de sociabilité par l'intermédiaire du monde des affaires et de la partisanerie politique. Ce regard sur les relations internes du corpus permettra de saisir les différentes stratégies individuelles et collectives de positionnement social. À la suite de cette étude, nous serons en mesure de mieux comprendre le processus de formation de la petite bourgeoisie et d'ainsi mieux circonscrire son champ d'action sur la scène locale.

2.3.1 Les relations de parenté et les liens matrimoniaux comme facteurs de cohésion du noyau élitare

L'histoire sociale révèle l'importance des réseaux de sociabilité dans la création et la cohésion d'un noyau élitare autour duquel gravitent les notables. Le lien familial qu'il soit de parenté directe ou par alliance constitue l'un des principaux facteurs de cette cohésion⁷⁰. Dans un premier temps, les relations de parenté sont très présentes au sein de l'élite locale. En effet, parmi les 75 individus de notre corpus, 19 détiennent un lien de parenté directe (père, frère, grand-père, oncle, cousin) avec au moins un autre membre du groupe. Ce phénomène s'explique notamment par la pratique de la migration familiale. En effet, plusieurs personnes se sont installées à La Tuque en compagnie de

⁷⁰ À ce sujet voir François Guérard, « Les notables trifluviens au dernier tiers du 19e siècle : stratégies matrimoniales et pratiques distinctives dans un contexte d'urbanisation », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, n° 1, 1988, p. 27-46.

leurs parents alors que d'autres se sont établies par suite de l'invitation d'un frère, d'un oncle ou même d'un cousin. Plusieurs choisissent donc de partager les opportunités d'emplois ou d'affaires avec leurs proches ce qui favorise par le fait même la reproduction de la sociabilité villageoise dans l'espace urbain qui constitue le milieu d'accueil⁷¹.

Notons également l'existence d'importants liens matrimoniaux. Pas moins de 18 individus sont reliés par alliance (beau-frère, gendre) à au moins un autre membre du groupe. Cette situation révèle une certaine proximité entre les différents acteurs de la petite bourgeoisie francophone. En effet, il est avantageux pour un homme influent de marier sa fille à l'un des siens, alors qu'à l'inverse, le mariage peut faciliter l'accès d'un jeune homme à la notabilité notamment par l'intégration au sein d'un réseau d'affaires. À titre d'exemple, Alexandre Dallaire et son beau-père Onésime Tremblay s'associent dans une entreprise forestière.

L'étude des relations de parenté et des liens matrimoniaux au sein des membres de la petite bourgeoisie révèle donc une forte cohésion en son noyau. Effectivement plus de 38 % des individus du corpus partagent au moins un lien familial. L'histoire d'une famille influente, originaire de la région de Joliette, démontre l'importance de ce type de réseau dans la constitution d'une structure sociale en territoire neuf ainsi que son influence sur le renouvellement des effectifs. En effet, les Riberdy, au nombre de cinq dans le corpus, occupent tous une position de choix dans la structure du pouvoir local. Le tout débute avec l'arrivée à La Tuque du médecin J. Amédée Riberdy et de son frère

⁷¹ France Gagnon, *op.cit.*

Alfred, boucher puis fondateur de l'Hôtel Royal. J. Hervé Riberdy s'occupe de la gestion de l'hôtel au décès de son père Alfred et devient un leader du monde associatif. Amédée est quant à lui le père du notaire et secrétaire-trésorier municipal Paul-Émile alors que son fils Louis-Philippe suit ses traces en étudiant la médecine afin de reprendre la pharmacie familiale. Les Riberdy font également partie d'un réseau plus large grâce aux liens matrimoniaux ainsi qu'aux différentes relations qu'ils détiennent au sein de la communauté latuquoise et ailleurs au Québec.

L'appartenance à un réseau familial tel que celui de la famille Riberdy, permet d'accentuer ses relations au sein du schéma du pouvoir local. C'est ainsi qu'un individu parvient à se tailler une place plus facilement dans le monde des affaires, ou à développer une certaine notoriété, et ainsi s'assurer les appuis lui permettant d'atteindre des fonctions dirigeantes dans les instances politiques, publiques et associatives.

2.3.2 L'appartenance à un réseau d'affaires

La petite bourgeoisie latuquoise, étant principalement composée de gens d'affaires, s'insère évidemment dans un réseau professionnel. À notre connaissance, 25 membres de la petite bourgeoisie sont reliés directement à au moins un autre membre par le biais d'une relation d'affaires. En effet, il existe plus de douze partenariats économiques au sein du groupe. Il s'agit principalement d'entreprises communes et de copropriétés foncières. L'observation des parcours individuels a ainsi révélé que l'entrepreneur Onésime Dallaire et l'agent J. Almas Tremblay ont fondé et géré une

société d'assurances ou encore que le notaire Gustave Duguay et l'agent Willie Juneau sont conjointement propriétaires de multiples terrains.

Nous avons également recensé quatre cas où l'un des membres de la petite bourgeoisie est, en début de carrière, l'employé d'un commerçant déjà établi. C'est le cas notamment de l'épicier Joseph-Adrien Bertrand qui travaille chez le boucher Jeffrey Gervais avant de se lancer lui-même en affaires. C'est également celui de J. A. Arcand qui travaille pour son beau-frère Donat Côté, épicer, avant d'ouvrir sa propre épicerie.

2.3.3 Les allégeances politiques et la formation de clans

L'observation des pratiques des membres de la petite bourgeoisie latuquoise révèle la présence de clans liés aux allégeances politiques et faisant écho aux réseaux de sociabilité. Tout d'abord, il a été possible de connaître l'appartenance à un parti politique de 23 individus. Ces derniers sont majoritairement libéraux, au nombre de quinze. Hormis ceux-ci, sept individus sont en faveur de l'Union nationale et deux du Bloc populaire dont Omer Journeault qui retourne dans les rangs de l'Union nationale après son échec aux élections de 1944.

Le Club libéral Laurier de La Tuque est principalement composé de membres de la petite bourgeoisie avec à sa tête le marchand François-Xavier Lamontagne. François-Xavier Beaulieu, gérant du magasin de ce dernier, occupe quant à lui le poste de secrétaire. Dans son ouvrage, Lucien Filion révèle le clivage existant au sein des libéraux au moment de l'élection à la mairie de leur chef organisateur F.X. Lamontagne

en 1927 contre son adversaire Wenceslas Plante. L'atteinte du siège de premier magistrat de La Tuque laisse croire aux militants qu'il est sans doute le candidat le plus apte à devenir député à l'Assemblée législative. Ne cachant pas ses ambitions politiques, il s'attire les foudres des partisans du clan Plante⁷².

Les querelles internes de la faction libérale se répercutent au sein du conseil de ville, principalement composé de rouges. En effet, le maire Lamontagne est soutenu par les échevins Joseph Allard, Joseph Lamontagne et Hector Lamothe, auxquels s'opposent Hidola Duchesne et Edmond Tremblay du clan Plante ainsi qu'Onésime Tremblay, le seul bleu du conseil. La lecture des procès-verbaux permet de saisir l'influence de ces tensions liées aux allégeances politiques dans l'administration municipale. En effet, nous remarquons la formation d'alliances chez les élus lorsqu'il est le temps d'appuyer ses alliés ou de bloquer les initiatives de ses adversaires.

À titre d'exemple, soulignons un événement qui a lieu plus d'une décennie après la fin de notre période d'étude, mais qui est lourd de sens. Lors de son élection à la mairie en 1951, Joffre Pilon laisse planer le doute en ce qui concerne ses convictions politiques. La surprise est donc grande lorsqu'il devient candidat libéral aux élections provinciales

⁷² La politique municipale constitue pour plusieurs une première étape menant à la députation. Aucun individu de notre corpus n'y parvient, mis à part Charles-Romulus Ducharme qui s'est impliqué seulement au niveau provincial. Certains se démarquent et deviennent candidat aux élections provinciales sans succès. Toutefois, notre étude dévoile que ce n'est pas l'ambition qui manque parmi les acteurs de la scène municipale. La participation accrue au sein des organisations partisans locales de même que l'atteinte d'un poste au gouvernement sont des exemples des stratégies exercées dans l'espoir d'être le prochain député.

Pendant notre période, La Tuque se situe dans la grande circonscription provinciale de Champlain (jusqu'en 1930) puis dans la nouvelle circonscription de Laviolette qui couvre les municipalités du comté de Champlain au nord de Saint-Stanislas incluant ainsi Saint-Tite, Shawinigan et Grand-Mère. Au niveau fédéral, La Tuque fait d'abord partie de la circonscription de Champlain (jusqu'en 1914) puis de celles de Portneuf (1914-1933) et de St-Maurice (1933-1966).

de 1952. De nombreux partisans du député Charles-Romulus Ducharme de l'Union nationale l'ayant soutenu pendant sa campagne municipale décident alors de lui livrer une chaude lutte tant sur les scènes provinciale que municipale. La défaite électorale est néfaste pour le maire qui perd par la même occasion plusieurs de ces précieux appuis⁷³.

Au-delà des rivalités liées aux ambitions politiques de certains ainsi qu'à la partisanerie entre le clan libéral et celui des unionistes, nous remarquons la constitution de deux groupes au sein du conseil municipal en ce qui concerne un sujet résolu local : les relations avec la Brown Corporation. En effet, l'un des sujets amenant le plus de discordes au sein du conseil est sans contredit la politique à adopter envers la grande entreprise. Parfois, on souhaite maintenir une attitude bienveillante en accordant des privilèges à la compagnie alors qu'en d'autres temps, on s'y oppose farouchement. Le prochain chapitre portera précisément sur cette question.

Bien entendu, les relations de sociabilité dépassent les liens unissant les membres du corpus entre eux. En effet, la petite bourgeoisie s'insère dans un réseau plus vaste et tisse des liens avec les élites régionales et nationales. Notre regard en se concentrant sur la société locale limite notre connaissance du sujet. Soulignons néanmoins que plusieurs individus ont su bénéficier de leurs relations à l'extérieur de la communauté latuquoise. Pensons au notaire Gustave Duguay qui épouse la fille d'Hector Authier, avocat et député libéral de l'Abitibi de 1923 à 1936. Authier est également fondateur du journal l'*Abitibi* qui devient *La Gazette du Nord* en 1922. Ce dernier soutient son gendre ainsi que son associé Willie Juneau dans la création d'une firme de courtage à La Tuque, en

⁷³Lucien Filion, *op.cit.*, p. 101-102.

les conseillant sur les affaires minières. Soulignons aussi le cas de Jean Asselin, ingénieur et gérant municipal de 1934 à 1942, qui est le fils du journaliste Olivar Asselin qui est considéré comme l'un des plus grands polémistes dans le Québec du début du XXe siècle⁷⁴. Et que dire du dentiste Lucien Ringuet qui prend pour épouse Marie-Ange Lamy, fille de Napoléon Lamy, bijoutier qui est échevin de Trois-Rivières de 1901 à 1913, de 1919 à 1923 et à nouveau de 1934 à 1938.

En somme, la petite bourgeoisie francophone de La Tuque au début du XXe siècle ne forme pas un groupe tout à fait homogène. Cela dit, malgré les différents itinéraires socioprofessionnels de ces membres, ils correspondent à un ensemble bien moins éclectique que nous l'avions d'abord estimé. Étant majoritairement indépendants, ce sont principalement des gens d'affaires, des artisans-commerçants et des professionnels. Par ailleurs, ils partagent des origines rurales et sont pour la plupart issus de milieux relativement aisés.

Il est évident que les relations de parenté de même que les liens matrimoniaux jouent également un rôle important dans la cohésion du groupe. Il s'ensuit la constitution de réseaux de sociabilité dont les caractéristiques dépendent des relations d'affaires, des allégeances politiques et bien sûr des affinités personnelles. Nous pouvons en cela observer l'utilisation de stratégies individuelles et collectives visant à atteindre une position décisionnelle dans la communauté.

⁷⁴ « Le prix Olivar Asselin », *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* [En ligne] <http://ssjb.com/ssjb/les-grand-prix/le-prix-olivar-asselin-journalisme/> (Page consultée le 16 août 2014)

En effet, que ce soit en se faisant élire au sein du conseil municipal ou de la commission scolaire, en se lançant en affaires, en achetant des biens fonciers ou encore en étant actif dans les associations locales, la petite bourgeoisie francophone s'avère omniprésente dans les différentes sphères du pouvoir urbain. Maintenant que nous connaissons mieux ses membres, nous sommes désormais en mesure d'étudier ses rapports avec la grande entreprise américaine dans l'exercice du pouvoir local.

CHAPITRE 3

Le rôle de la Brown Corporation dans le pouvoir local et ses relations avec la petite bourgeoisie francophone

Le chapitre précédent a exposé la formation d'une petite bourgeoisie à La Tuque qui, dans les différentes composantes du pouvoir local, a su se positionner au sommet de la pyramide décisionnelle. Or, les élites francophones doivent également composer avec le patronat de la Brown Corporation. Cette dernière, en tant qu'entreprise largement dominante, revendique un droit de regard sur l'administration municipale afin de veiller à ses intérêts. La dynamique locale relève donc d'une part, de la petite bourgeoisie composée principalement de gens d'affaires et de professionnels et d'autre part, des dirigeants de la grande entreprise américaine.

Ce chapitre propose de dresser un portrait de la famille Brown avant de mettre en lumière le rôle de la Brown Corporation dans les sphères politique, économique et associative. Nous pourrions ainsi mieux saisir les acteurs en présence et analyser les relations qui en découlent tout au long de notre période qui s'échelonne de 1907 à 1939. Notre regard portera plus précisément sur des aspects qui sont révélateurs de la nature des rapports entre les deux instances soit : les exemptions de taxes, les emprunts municipaux, la gérance municipale ainsi que la municipalisation des services publics.

3.1 Histoire de La Brown Company

3.1.1 Portrait d'une entreprise familiale

William Wentworth Brown naît le 19 avril 1821 à Clinton dans l'État du Maine. Il est le dixième enfant de Jonathan Brown, cultivateur et important propriétaire foncier.

Il reçoit une éducation de base dans sa ville natale avant d'étudier trois mois dans une académie de Vassalboro. Il quitte la terre familiale en 1841 pour travailler à l'épicerie de son frère Warren à Bangor. Les deux frères poursuivent leur collaboration au sein d'une manufacture de bois produisant des « ship knees » afin de profiter de l'essor des chantiers navals. W.W. Brown fonde sa propre entreprise autour de 1846 sans aucun capital. Ses relations lui permettent d'obtenir un crédit de 250 \$ auprès de la banque de Bangor pour l'achat des matériaux nécessaires à la construction de bateaux.

En 1857, l'accumulation d'un capital de près de 10 000 \$ permet à W.W. Brown de s'installer à Portland. Le déclin des chantiers navals l'amène à investir dans un autre secteur d'activité en 1868. C'est alors qu'il rencontre J.B. Brown – avec lequel il ne détient aucun lien de parenté – qui lui propose de lui vendre ses intérêts dans la H. Winslow and Company pour une somme de 50 000 \$. Fondée en 1852, l'entreprise exploite une scierie ainsi qu'un barrage sur la rivière Androscoggin à Berlin au New-Hampshire. W.W. Brown lui répond qu'il a besoin de temps pour amasser un pareil montant, ce que lui accorde alors J.B. Brown. Parallèlement, il souhaite devenir propriétaire des concessions forestières qui approvisionnent la scierie. Il achète alors plusieurs terres, toujours en argent comptant, de sorte qu'il détient vite plus de 400 000 acres.

Entre-temps les anciens actionnaires vendent leurs parts et W.W. Brown, son neveu Lewis T. Brown et James W. Parker rachètent l'entreprise qui se nomme désormais la Berlin Mills Company. Lors du décès de Lewis, James W. Parker lui succède au titre de superintendant. En 1888, le conseil d'administration est formé de

William Wentworth Brown, président, James W. Parker, vice-président, Thomas Edwards, trésorier et Herbert J. Brown, fils de W. W. Brown, assistant-trésorier¹.

Rapidement, la compagnie augmente la capacité de ses opérations de sciage et diversifie ses activités avec la création d'un laboratoire de recherche industriel à Berlin. Elle se lance dans la fabrication de papier journal avec la construction des moulins de Riverside en 1891. Parallèlement, la Burgess Sulphite Fibre Company, dans laquelle W.W. Brown détient une part majoritaire, érige une usine de pâte chimique afin d'approvisionner Riverside. En 1896, la famille Brown devient l'unique propriétaire de la compagnie et rachète les parts restantes de la Burgess Sulphite Fibre Company en 1906. Elle fait également construire une usine de produits chimiques qui lui permet d'intégrer sa production ainsi que la Cascade Mill à Gorham afin de répondre à la forte demande de papier journal². Avant-gardiste, la compagnie s'intéresse au papier kraft, jusqu'alors produit presque exclusivement dans les pays scandinaves. Cet intérêt débute avec la perspective d'acquérir d'importantes réserves forestières au Québec³.

William Wentworth Brown épouse Emily Hart Jenkins en 1861 avec laquelle il a quatre fils et une fille. À la suite du décès de son épouse, il se remarie avec Lucy Elizabeth Montague qui lui donne alors son plus jeune fils Montague ainsi qu'une fille. W.W. Brown décède en 1911, un mois à peine après l'accident qui emporte Montague au camp de Windigo au nord-ouest de La Tuque. Le décès du fondateur de la Berlin

¹ « Once upon a Berlin time », *The Berlin Daily Sun*, [s.d.n.p.]

² « Seventy-five Years of the Brown Company », *Brown Bulletin*, décembre 1927, p. 3-7.

³ L'intérêt de la Brown Company pour les ressources forestières du Québec débute en 1902 par l'intermédiaire de sa filiale la Burgess Sulphite Fibre Company. (Fonds de la Berlin & Coos County Historical Society)

Mills Company est annoncé comme la « mort de l'homme qui a fait Berlin⁴ » dans *The Berlin Reporter*. On lui attribue ce rôle puisque le développement de la ville est fortement lié à celui de la compagnie. Par ailleurs, selon l'historien local Raymond L. Daigle, Berlin est la première ville de l'État du New Hampshire à éclairer ses rues avec l'électricité, et ce, grâce au barrage de l'entreprise⁵.

William Wentworth Brown est également l'un des directeurs fondateurs de l'International Bank of Portland. Fortement actif dans la communauté, il œuvre dans diverses œuvres caritatives. Parmi ses réalisations, nommons la Brown Memorial Library de Clinton, qu'il fonde en hommage à ses parents et dont il finance la construction, l'ameublement ainsi que l'approvisionnement en livres. Il fait également ériger une chapelle à Magalloway, dans l'État du Maine et lègue 40 000 \$ pour la construction d'un bâtiment pour le club Y.M.C.A. de Berlin⁶.

Cet engagement envers la communauté se poursuit avec les descendants de W.W. Brown⁷. En guise d'exemple, son fils Simmons Brown est administrateur de la Maine General Hospital, de la Portland Benevolent Society ainsi que président de l'United Community Services. Lorsqu'il devient le gérant de l'usine de La Tuque en 1917, « his desire to see progress is not confined to the mill, as both he and Mrs. Brown have shown interest in the civic and religious welfare of the community⁸ ».

⁴ Traduction libre; « Death of the man who made Berlin », *The Berlin Reporter*, 26 octobre 1911, [s.p.]

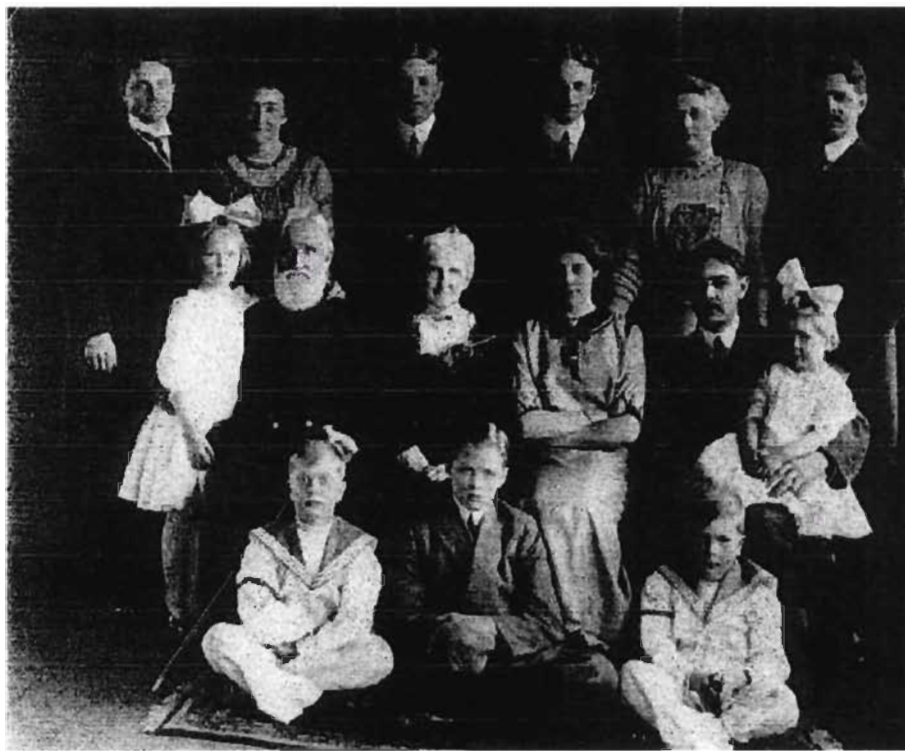
⁵ Raymond L. Daigle, *Berlin Mills on the Androscoggin River*, Berlin, New Hampshire, Berlin & Coos County Historical Society, 2013, p. 16.

⁶ « \$40,000 for Y.M.C.A. building », *The Berlin Reporter*, 16 novembre 1911, [s.p.]

⁷ Une liste des dirigeants de la Brown Company est disponible dans l'annexe 4.

⁸ *Brown Bulletin*, juillet 1919, p.10.

Figure 2
Portrait de la famille Brown vers 1910



Au premier plan : Gordon Brown, fils d'Orton, Paul Brown, fils d'Herbert, Wentworth Brown, fils d'Orton. Au deuxième plan : Elizabeth Brown, fille d'Herbert, William Wentworth Brown, Lucy, femme de W. W. Brown, Marion Brown, fille d'Herbert, William Robinson Brown, Lewis Brown, fille d'Orton. Au troisième plan : Orton Brown, Caroline Brown, femme d'Orton, Downing Brown, Montague Brown, Eva Brown, femme d'Herbert, et Herbert Brown.

Source: Fonds Berlin & Coos County Historical Society

Soulignons aussi les interventions de Caroline Lewis Gordon, épouse d'Orton Brown, second fils de William Wentworth Brown, que les journaux locaux surnomment « the good angel of Berlin ». Le couple est connu pour la fondation du Berlin Chapter of the American Red Cross. Caroline crée également un club pour garçons et jeunes

hommes, un club pour femmes ainsi qu'une association d'infirmières auxquels la compagnie fournit des locaux gratuitement⁹.

Le cas de William Robinson Brown, troisième fils de W.W. Brown, illustre bien l'esprit d'entreprise véhiculé par la famille Brown. Après ses études au Philipps Andover Academy et au Williams College, il demande un emploi à son père. Ce dernier lui répond qu'il doit débiter au bas de l'échelle s'il souhaite faire carrière dans l'entreprise familiale. Le jeune Brown fait ses preuves en travaillant quelques années dans les chantiers puis en tant que superintendant à la scierie de Berlin où il réussit à décrocher le record du monde de production en fabriquant 221 319 pieds-planches le 8 septembre 1900. Il est promu directeur général du département du bois de la compagnie en 1902.

Pionnier du mouvement pour la protection des ressources forestières, William Robinson Brown est membre de plusieurs associations en Amérique du Nord. Il est d'ailleurs le fondateur de la première compagnie d'assurance contre les feux de forêt aux États-Unis en 1917. Au Québec, il est l'instigateur de la St. Maurice Protective Association en 1912, première association du genre dans la province. On lui attribue la création d'une politique de santé et sécurité visant à améliorer les conditions de travail dans les chantiers. Sous sa direction, un médecin est engagé pour prodiguer des soins en cas d'accident ou de maladie et assurer le respect des conditions sanitaires auprès des

⁹ « The Angel of Berlin, N.H. », *The Berlin Reporter*, 31 mars 1999, p. 3-6.

travailleurs forestiers¹⁰. Nous aurons l'occasion de discuter plus amplement du paternalisme intéressé de la compagnie en deuxième partie de ce chapitre.

De moins de 500 habitants en 1868, la population de Berlin grimpe à 11 000 personnes au début des années 1910 et atteint son apogée avec 20 000 habitants en 1930. La Crise amorce le déclin de la population, qui n'est aujourd'hui que de 11 000 habitants. L'accroissement démographique des belles années est entre autres attribuable à l'afflux de travailleurs étrangers notamment des Canadiens français¹¹, des Russes, des Irlandais, et des Scandinaves¹². Par conséquent, la localité connaît à l'époque une importante diversité ethnique et religieuse. Dès 1905, on retrouve l'hôpital Saint-Louis sous la direction des Sœurs de la charité et des Sœurs grises venues du Québec pour administrer les soins à la population canadienne-française. En 1917, Berlin et les villes voisines comptent trois paroisses ainsi que plusieurs écoles catholiques. La communauté se dote d'une Caisse Populaire en 1929 et fonde une branche locale de la Société Saint-Vincent-de-Paul vers 1940. L'importance démographique est telle que Berlin se dote d'un journal et d'une station de radio francophones à la même époque¹³. Nous estimons donc que la famille Brown connaît déjà bien les particularités de l'identité canadienne-française au moment où elle se tourne vers les ressources du Québec.

¹⁰ « W. R. Brown: Modern Pioneer », *Brown Bulletin*, septembre 1955, p.3-10-11.

¹¹ Au sujet, de l'immigration canadienne-française et de son héritage à Berlin : Éric Joly, *L'identité culturelle des jeunes franco-américains de Berlin, au New Hampshire*, Mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa, 2003, 138 p.

¹² Monte Brown, *The Rise and the Fall of the Brown Company: An American Tragedy*, 1998, p. 8. (Fonds Berlin & Coos County Historical Society)

¹³ On assiste au déclin des institutions francophones de Berlin au courant des années 1960 et 1970. Éric Joly, *op.cit.*, p.31-35.

3.1.2 Historique de la Brown Company à La Tuque

W. W. Brown et ses fils se taillent une place de choix sur le marché américain en développant de nouveaux procédés de traitement de la pâte. La famille Brown prend alors connaissance des richesses forestières du Québec et plus particulièrement du potentiel énergétique des sites hydrauliques de La Tuque. Elle reconnaît vite les avantages qu'offrent la rivière Saint-Maurice et ses affluents pour le transport des billots de bois par flottage¹⁴. En 1905, W. W. Brown fonde la filiale Quebec and St-Maurice Industrial Company au capital de 2 000 000 \$ et établit son bureau-chef dans la ville de Québec¹⁵.

En 1906, la filiale canadienne rachète les sites hydrauliques de La Tuque ainsi que les concessions forestières, auparavant confiées au syndicat Brakey, puis vendues aux frères Stuart et au notaire Cyrille Tessier de Québec, pour les sommes respectivement de 75 000 \$ et 252 000 \$. La compagnie acquiert par la suite d'autres terres de Stuart & Tessier, de William H. Davis d'Ottawa, de la Quebec and Lake St. John Railway Company de même que de plusieurs entrepreneurs de la région, accroissant ainsi l'étendue de ses propriétés foncières qui atteint 1 735 000 acres en 1909¹⁶.

¹⁴ Augustus M. Carter, *Report of the Trip on the Timber Limits on the St. Maurice Rivers, Owned by William H. Davis of Ottawa*, 1 septembre 1902. (Fonds Berlin & Coos County Historical Society)

¹⁵ *The Quebec and St. Maurice Industrial Company, Incorporated by Act of the Legislature of the Province of Quebec*, chap. 84, Edward VII, 20 mai 1905, 6 p.
Jean-Pierre Charland, *Les pâtes et papiers au Québec 1880-1980*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, p. 110.

¹⁶ La compagnie-mère transfère également les propriétés canadiennes auparavant acquises par la Burgess Sulphite Mills Company à la Quebec and St. Maurice Industrial Company.
Canadian Lands, A.M. Carter's Estimates, 27 mars 1909. (Fonds Berlin & Coos County Historical Society)

Lors de son incorporation, la compagnie s'est engagée à établir une usine lorsque La Tuque serait reliée par un chemin de fer. En 1907, elle fait construire une voie de 37 milles reliant le site à la ligne de la Quebec and Lake St. John Railway Company via Linton¹⁷. Cette voie est abandonnée lors de la construction du tronçon de la National Transcontinental Company entre Québec, Hervey-Jonction, La Tuque et l'Abitibi entre 1909 et 1911¹⁸. Ce nouveau réseau ferroviaire facilite le transport de marchandises ainsi que l'arrivée de nouveaux colons à La Tuque. Enfin, la construction d'un moulin à pâte est amorcée en octobre 1909 et la production débute dès juillet 1910. Parallèlement, la Quebec and St-Maurice Industrial Company aménage une petite centrale électrique de 3 500 h.p. aux chutes de La Tuque qui alimente l'usine et la jeune localité. L'estimation des coûts pour le projet, comprenant le développement d'un barrage, la construction d'une usine et l'achat des limites forestières et des sites hydrauliques, se situe entre 2,5 et 3 millions de dollars¹⁹.

Spécialisée dans la pâte Kraft, l'usine de La Tuque produit à ses débuts 30 tonnes par jour. Il s'agit à l'époque de la deuxième usine de pâte chimique au sulfate en Amérique du Nord. La pâte produite est envoyée en grande majorité à l'usine de Berlin pour être transformée en papier et autres produits dérivés. Une partie de la production est également vendue à d'autres compagnies américaines et canadiennes ainsi qu'en moindre quantité en Europe. Afin de répondre à la demande, l'usine procède graduellement à des agrandissements et sa production quotidienne atteint 170 tonnes en

¹⁷ Raoul Blanchard, *La Mauricie*, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 1950, p. 83.

¹⁸ René Verrette, *Les idéologies du développement régional : Le cas de la Mauricie 1850-1950*, Les Presses de l'Université Laval, 1999, p. 107.

¹⁹ Seymour & Guest, Consulting Engineers, *Proposed Pulp and Paper Mill at La Tuque, P.Q. Comparative Estimate of Cost Planed*, Montréal, [s.d.] (Fonds Berlin & Coos County Historical Society)

1920. Pendant la Grande Guerre, la compagnie mère, auparavant connue sous le nom de la Berlin Mills Company, devient la Brown Company, et la filiale canadienne se nomme désormais la Brown Corporation²⁰.

En 1925, la compagnie abandonne sa production de bois de sciage à La Tuque pour des raisons économiques et investit dans un système de blanchiment de la pâte afin de suivre les tendances du marché. Plus de la moitié de la pâte Kraft produite est alors blanchie. Deux ans plus tard, la compagnie construit une usine d'évaporation ainsi qu'un système de récupération de la liqueur de cuisson qui sert à fabriquer 100 gallons de térébenthine par jour. Innovatrice, la Brown Company met également au point une méthode de purification de la cellulose extraite du bois qui lui permet d'obtenir divers types de cellulose, dont la Solka, qui est utilisée dans la confection de certaines matières plastiques et d'articles en tissu et en cuir synthétique²¹.

Pendant la Crise des années trente, la Brown Corporation doit réduire considérablement sa production à son usine de La Tuque en raison d'une chute des ventes. Lors de la séance du conseil de ville du 25 janvier 1932, on précise que l'usine ne fonctionne qu'à 50 % de sa capacité, ce qui oblige la compagnie à congédier environ 400 hommes²². Pendant la séance du 24 avril 1933, on affirme qu'elle n'emploie que 500 hommes. La situation ne semble pas vouloir s'améliorer de sitôt lorsque le conseil constate en octobre 1934 que seulement 600 hommes travaillent à l'usine contrairement

²⁰ En 1917, la Berlin Mills Company ne fait pas bonne figure à la suite de la déclaration de guerre des États-Unis contre l'Allemagne. Il vaut alors mieux pour la compagnie de changer de nom afin d'éviter toute confusion.

« Le moulin de la Brown Corporation à La Tuque », *Le Nouvelliste*, 23 novembre 1940, p. 62-63.

²¹ *Idem*

²² Séance du 25 janvier 1932, Ville de La Tuque.

à 1 150 en 1931²³. Ces chiffres diffèrent toutefois avec ceux publiés par l'*Écho de La Tuque*. En effet, on y indique qu'« en 1932, le moulin fonctionnait à 65 % de sa capacité normale, en 1933 à 75 %, et enfin à 96 % en 1934²⁴ ». Quoiqu'il en soit, la Crise frappe durement la compagnie, mais celle-ci parvient à résister grâce à ses recherches qui mènent à des innovations technologiques permettant la production de nouveaux produits. L'usine recouvre finalement sa pleine capacité en 1935. La compagnie n'en est pas à sa première crise puisqu'elle avait aussi connu une baisse de production significative lors de la récession d'après-guerre; l'usine ne fonctionnait que trois jours par semaine à l'été 1924²⁵.

Or, la population grandissante de la ville de même que l'augmentation de la production de l'usine provoquent une hausse de la consommation d'énergie. La centrale des chutes de La Tuque n'étant plus suffisante, la Brown Corporation passe un contrat de fourniture en électricité avec la Shawinigan Water and Power le 11 mars 1930. Ayant pour conséquence d'augmenter le coût de production, et ce, en pleine crise économique, la compagnie décide de s'associer à la SWP pour fonder la Saint-Maurice Power Company l'année suivante. Cette association mène à la construction d'une nouvelle centrale hydroélectrique d'une capacité de 32 200 kilowatts en 1938²⁶.

En ce qui concerne la fourniture en eau, la compagnie s'approvisionne dès 1909 à partir de la rivière Saint-Maurice. Néanmoins, les besoins de la localité nécessitent

²³ Séances du 24 avril 1933 et du 9 octobre 1934, Ville de La Tuque.

²⁴ « Hommages à la famille Brown », *Écho de La Tuque*, Cahier spécial « Projection », 17 juin 1986, p. 26.

²⁵ « Chômage de trois jours à la Brown », *La Gazette du Nord*, 24 juillet 1924, p. 4.

²⁶ « Notre électricité », *Écho de La Tuque*, Cahier spécial « Projection », 17 juin 1986, p. 98.

rapidement une eau de meilleure qualité. Un accord survient alors entre la municipalité et la compagnie afin de construire une conduite d'eau provenant du lac Parker. Toutefois, le marché grandissant du papier blanchi pousse la Brown Corporation à rechercher une eau plus pure en 1935. Elle s'associe alors de nouveau avec la ville dans la création d'une conduite en bois de 44 pouces de diamètre puisant l'eau du lac Wayagamac situé à 10 km au sud-est de La Tuque²⁷.

En 1940, la production quotidienne de pâte blanchie et non blanchie atteint 400 tonnes et ce chiffre grimpe à 600 tonnes en 1952. Cependant, les investissements effectués à l'usine et au barrage de La Tuque de même que les intérêts d'emprunts accumulés sur ses propriétés foncières pèsent lourdement sur les finances de la Brown Company. De surcroît, la baisse de la production pendant la Crise a engendré de lourdes pertes dont les effets se sont répercutés à long terme. En 1935, la combinaison de ces facteurs force la compagnie à se placer sous la protection de la Loi de la faillite. Les Brown perdent alors le contrôle de la Brown Company, car dorénavant un seul membre de la famille, Orton B. Brown, siège au conseil d'administration²⁸. Malgré une réorganisation financière en 1941, la compagnie croule toujours sous les dettes ce qui l'amène à envisager la possibilité de vendre la Brown Corporation²⁹.

²⁷ Raoul Maillet et Denis Adams (dir.), *La Tuque, Un siècle d'histoire*, Société historique de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice, 2011, p. 737-738.

²⁸ Dernier descendant de William Wentworth Brown au sein de la Brown Company, Orton B. Brown se retire en 1960. En 1980, la James River Corporation rachète les usines de Berlin et de Gorham et le nom « Brown » disparaît définitivement des registres de l'entreprise. William G. Gove, « New Hampshire's Brown Company and Its World-Record Sawmill », *Journal of Forest History*, vol. 30, n° 2, (avril 1986), p. 91.

²⁹ « Brown Corporation. Le moteur économique d'une ville », *Le Nouvelliste*, 25 mars 2001, [s.p.]

En 1954, la Brown Company cède ses propriétés forestières de plus de 2 500 000 acres au Canada³⁰ ainsi que son usine de La Tuque au coût de 45 millions de dollars à la Canadian International Paper, entreprise qui détient déjà plus de 30 usines de pâte et papier au pays³¹. Parallèlement, elle remet à la Shawinigan Water and Power ses intérêts de 50 % dans la St. Maurice Power Corporation, lui cédant ainsi sa part dans la centrale de La Tuque pour 4,5 millions de dollars³². Grâce à ces transactions, la Brown Company éponge sa dette de 13 millions de dollars et parvient à moderniser ses installations aux États-Unis³³. La ville de La Tuque, quant à elle, connaît un nouvel essor grâce aux investissements de la Canadian International Paper³⁴.

Au cours de notre période, l'usine de La Tuque est dirigée par des membres de la famille Brown. Son premier gérant est Montague Brown, fils du fondateur de la Brown Company, William Wentworth Brown. Il occupe ses fonctions dès 1909 jusqu'à son décès prématuré en 1911. Ses frères D. P. Brown (1911-1917) et Simmons Brown

³⁰ Le contrat de vente de la Brown Corporation à la CIP comprend de vastes propriétés foncières et droits de coupe en Haute-Mauricie mais aussi dans les régions de Portneuf, Nicolet, Trois-Pistoles, Lévis, Lac Beauport, en Beauce, en Gaspésie ainsi qu'en Nouvelle-Écosse. La compagnie détient aussi des droits miniers dans le comté de Mégantic. La vente inclut toutes les propriétés de la compagnie dans la communauté latuquoise dont les maisons de la rue Beckler, le Community Club, la Milk Farm ainsi que des parts minoritaires dans la Compagnie de téléphone de La Tuque et la St. Maurice River Boom and Driving Company et une participation majoritaire dans l'aréna municipal.

Agreement between Brown Corporation and Canadian International Company, 1 octobre 1954.

La compagnie a également auparavant possédé des concessions forestières dans la vallée de Bersimis sur la Côte-Nord et fut propriétaire de la Seigneurie Rivière-de-la-Madeleine vers 1925. La compagnie y possédait un club de pêche pour ses cadres ainsi que ses clients.

(Fonds de la Berlin & Coos County Historical Society)

³¹ « La Brown vendue à la C.I.P. », *Le Nouvelliste*, 2 octobre 1954, p. 1 et 17.

³² *Copy of the agreement Brown Corporation sale of 50,000 shares of St. Maurice Corporation to The Shawinigan Water & Power Company*, 1er décembre 1954. (Fonds de la Berlin & Coos County Historical Society)

³³ *Brown Bulletin*, novembre 1954, p.3.

³⁴ La CIP détenant des moyens financiers considérables, modernise et diversifie grandement l'usine de La Tuque. Cela provoque une augmentation significative de la production et favorise la création d'emplois. Cette nouvelle prospérité économique s'accroît avec les efforts de promotion industrielle et touristique mis en place par la municipalité à la suite de l'ouverture de la route vers Roberval en 1957.

(1917-1931) lui succèdent suivi de Wentworth Brown (1932-1942), petit-fils de W.W. Brown³⁵. Warren Beckler, chimiste employé depuis 1920, est le dernier gérant de l'usine avant sa vente en 1954. Dans un ouvrage publié en 1986, Lise Cyr indique qu'elle ne peut confirmer si des membres de la famille Brown ont vécu à La Tuque³⁶. Or, les sources consultées permettent d'affirmer que les gérants de l'usine ont effectivement résidé dans la localité. Les notes locales de *La Gazette du Nord* et du *Brown Bulletin* révèlent aussi qu'à l'occasion certains dirigeants de la société-mère rendent visite aux cadres de La Tuque. Ils sont souvent accompagnés de parents et d'amis qui profitent du voyage pour découvrir les attraits de la région.

La présence des Brown transpose le caractère familial de l'entreprise en sol latuquois favorisant ainsi des rapports plus personnels avec les citoyens. En effet, la vision que ces derniers ont de la compagnie en est modifiée, ce qui réduit leur sentiment de ne relever que d'une simple succursale appartenant à une entreprise étrangère. Nous estimons que cela a probablement alimenté l'approche paternaliste de la compagnie envers la communauté tout en limitant l'émergence du militantisme ouvrier.

3.2 Le champ d'action de la Brown Corporation sur la scène locale

Ce bref historique dévoile l'importance de la Brown Corporation dans le développement de la ville. Or, le rôle de la compagnie dépasse la simple dimension économique et touche également la vie politique, sociale et culturelle. Voyons

³⁵ Raoul Maillet et Denis Adams (dir.), *op.cit.*, p. 754.

³⁶ Lise Cyr, *Vie d'quartier et compagnies : La Tuque, Grand'Mère, Shawinigan*, Québec, Cinémanima, 1986, p. 50-51.

maintenant comment ses interventions s'inscrivent dans chacune des sphères qui constituent le pouvoir local à La Tuque entre 1907 et 1939.

3.2.1 Leader économique et industriel de La Tuque

D'entrée de jeu, la Brown Corporation est la seule entreprise à dimension industrielle située à La Tuque jusqu'à la Seconde Guerre³⁷. Elle occupe donc une position dominante dans la sphère économique en étant le plus grand employeur des environs. À ses débuts, l'usine emploie 350 hommes, 900 en 1930 et autour de 1 000 lors de sa vente à la C.I.P, pour une population de 2934 personnes en 1911 à 9538 en 1951³⁸. L'histoire témoigne de la relation étroite entre la prospérité de la ville et celle de l'entreprise³⁹. Par conséquent, la compagnie exerce une influence considérable sur le conseil municipal. À ce sujet nous pouvons lire dans *La Gazette du Nord*, lors de la récession d'après-guerre, un article du notaire Édouard Belleau dans lequel il écrit que

d'autres sites aussi avantageux sinon plus que La Tuque, pourraient attirer à eux les plans élaborés. Il nous appartient de prévenir ce mouvement qui serait désastreux pour nous en coopérant de notre mieux avec la Brown

³⁷ L'économie de La Tuque commence à se diversifier seulement à partir de la Seconde guerre où quelques industries telles que Alcan (1942-1945), la Cosmo Underwear Company (1947-1961) ainsi que la Saint-Maurice Knitting Mills (1949-1967) s'établissent dans les limites de la ville. Malheureusement ces expériences ne sont pour la plupart que de courte durée. Il faut attendre jusqu'aux années 1970 pour que La Tuque connaisse une certaine diversité économique, elle y arrive notamment grâce aux efforts du Comité d'expansion industrielle et par la promotion touristique. Néanmoins, l'usine de pâtes et papier demeure encore aujourd'hui le principal gagne-pain des familles de La Tuque et constitue en cela le pilier de l'économie latuquoise.

³⁸ À l'époque, la Brown Corporation emploie également des milliers de bûcherons sur ses concessions au nord de la ville. Selon Donald Angers, elle engage alors jusqu'à 2600 bûcherons en été et jusqu'à 4000 en hiver. Voir « Hommages à la famille Brown », *op.cit.*, p. 27.

³⁹ Consciente de sa dépendance économique envers la compagnie lors de la Crise de 1929, la ville cherche à obtenir le plus d'aide possible de la part du gouvernement afin de venir en aide à la masse de chômeurs latuquois. Précisions que la municipalité est parallèlement aux prises avec des problèmes de population flottante résultant de la fermeture de chantiers au nord de La Tuque.

Procès-verbaux de la Ville de La Tuque, 1930-1934

Corporation. Notre sort est intimement lié au sien, si elle grandit nous nous développerons, si elle reste stationnaire, nous périlclitons⁴⁰.

De plus, en tant que plus grand propriétaire de la localité, la Brown Corporation détient une influence sans égale dans le développement urbain⁴¹. Elle propose à la ville son expertise et participe à la construction et au financement de certains travaux publics. Parmi les grands projets, la compagnie obtient le contrat de construction du premier aqueduc avec le Village de La Tuque Falls. L'entente stipule que la compagnie s'engage à conduire l'eau du Saint-Maurice dans un tuyau de douze pouces et à la livrer au Village avec une pression minimale de cinquante livres au pouce carré. Cette eau doit être filtrée et recevoir l'approbation du Conseil d'Hygiène⁴². De surcroît, la compagnie doit installer un compteur d'eau qui sera lu conjointement par un représentant du Village et la compagnie deux fois par année. Le Village de La Tuque Falls s'engage alors à payer bi-annuellement 0,04 \$ pour chaque cent pieds cube d'eau. La fourniture de l'eau par la compagnie doit débiter dès que le Village aura installé un système de distribution. Cette entente est signée et valide pour une période de dix ans⁴³.

En juillet 1914, les deux parties signent un accord concernant l'extension du système d'égouts municipal. La compagnie s'engage à surveiller et effectuer les travaux

⁴⁰ « La Brown Corporation et le progrès de la ville », *La Gazette du Nord*, 24 janvier 1924, p.4.

⁴¹ Les rôles d'évaluation de la Ville de La Tuque dévoilent en effet que les propriétés de la Brown Corporation constituent une part très importante de l'évaluation municipale totale. À titre d'exemple, elle représente déjà plus de 1 030 000 \$ en 1915 sur une évaluation globale tous biens-fonds confondus (imposables ou non) de 2 205 495 \$. En 1926, les avoirs de la Brown représentent environ 3 240 000 \$ contre 6 737 948 \$. La compagnie constitue donc à elle seule près de la moitié des biens fonciers et immobiliers de La Tuque.

⁴² La municipalité se réserve le droit de soumettre tout cas de mauvaise qualité de l'eau au conseil qui pourrait alors obliger la compagnie à corriger le problème en effectuant les réparations ou modifications nécessaires à ses propres frais.

⁴³ Règlement no. 4, Village de La Tuque Falls, 6 juin 1910.

selon les plans et devis des ingénieurs civils Joncas, Tremblay et Malouin. Elle doit également fournir à ses frais les services d'un ingénieur. L'engagement de tout ouvrier ne peut se faire sans l'accord du maire et toute modification aux plans doit être soumise devant le conseil. De plus, la Brown doit fournir le bois utilisé au prix ordinaire du moulin. Les autres matériaux sont fournis par la municipalité. Au final, la compagnie accepte d'effectuer les travaux au prix coûtant, sans commission ni bénéfice⁴⁴.

La compagnie approvisionne La Tuque en électricité dès ses débuts, et ce, jusqu'en 1931, année où elle transfère son contrat à la Shawinigan Water and Power. Le 18 octobre 1910, le Village de La Tuque autorise la compagnie à installer des poteaux, des fils ainsi que douze lampes pour l'éclairage des rues. En échange, elle s'engage à fournir gratuitement pour dix ans le courant nécessaire à l'éclairage d'une puissance de 2300 volts. Le Village doit payer 50 \$ par année pour chaque lampe additionnelle⁴⁵. En 1913 la Ville de La Tuque signe une nouvelle entente avec la Brown Corporation concernant une légère réduction des tarifs de fourniture d'eau et d'électricité⁴⁶.

En outre, la ville et la compagnie concluent un accord important en 1935 pour la construction d'un nouvel aqueduc en vue d'obtenir une eau de meilleure qualité. La compagnie prend l'initiative d'un tel projet puisque ce nouvel aqueduc facilitera sa production de pâte à papier blanchie dont la demande devient de plus en plus forte. La ville adopte le règlement no. 229 sur l'approbation des électeurs-propriétaires autorisant

⁴⁴ Entente notariée entre la *Quebec and St. Maurice Industrial Company* et la *Corporation de la ville de La Tuque*, 18 juillet 1914.

⁴⁵ Séance du conseil du 18 octobre 1910, Village de La Tuque.

⁴⁶ *Contrat entre Ville de La Tuque et St. Maurice Industrial Company*, 29 mars 1913.

un emprunt de 300 000 \$ pour la réalisation du projet⁴⁷. Une entente intervient en vertu de laquelle la compagnie défraye 79 % du coût des travaux pour ce nouveau système d'approvisionnement. La ville débourse le 21 % restant. Le système d'aqueduc est la propriété de la ville mais il est administré par une commission spéciale financée par les deux parties. Cette dernière est formée de cinq membres, dont deux nommés par le conseil, le gérant de l'usine et son ingénieur en chef ainsi qu'un représentant de la Commission municipale du Québec⁴⁸.

En échange de ses services et de sa contribution aux travaux publics, la Brown Corporation s'assure un droit de regard sur les finances municipales. C'est dans cette optique que dès son établissement, elle bénéficie d'une exemption de taxes dont nous reparlerons plus amplement en deuxième partie. Néanmoins, bien que la compagnie profite d'un tarif fiscal réduit, sa contribution aux finances municipales n'en demeure pas moins importante.

La participation de la Brown Corporation au trésor municipal emprunte une nouvelle orientation au lendemain de la récession d'après-guerre. La ville rencontre la compagnie en 1925 pour lui exposer ses états financiers espérant ainsi obtenir une aide de sa part. La compagnie profite alors de la précarité de la ville pour lui offrir une contribution annuelle de 10 000 \$ pendant 5 ans, en plus des montants qu'elle paie déjà, afin de permettre la constitution d'un fonds d'amortissement. Les pourparlers

⁴⁷ La ville octroi le contrat de construction à Dansereau Limitée au montant de 261 000 \$.

⁴⁸ L'entente stipule que la compagnie et la ville doivent payer respectivement 20 100 \$ et 5 400 \$ par année pendant 30 ans afin de rembourser l'emprunt de 300 000 \$ et de payer les intérêts encourus. Les deux parties s'engagent également à contribuer dans la même proportion, c'est-à-dire, environ 79 % vs 21 %, au budget annuel de la Commission d'Aqueduc. Voir Règlement no. 229, Ville de La Tuque, 14 mai 1935.

aboutissent à l'adoption d'une telle entente à condition que la municipalité conserve le système de gérance et qu'elle impose une taxe foncière spéciale de 0,30 \$ par 100 \$⁴⁹. Ainsi, bien qu'elle fournisse une contribution financière supplémentaire, il ne faut pas perdre de vue le fait que la compagnie réussit de la sorte à imposer sa vision en matière d'administration des finances municipales.

3.2.2 Influence politique

L'influence de la Brown Corporation à La Tuque s'étend bien évidemment sur la sphère politique. En effet, grâce à sa position économique prédominante, la compagnie use de diverses stratégies afin de protéger ses intérêts et de s'assurer une certaine influence sur les élus municipaux. Cette situation existe à divers degrés dans les villes industrielles de l'Amérique du Nord au début du XXe siècle. Il est effectivement courant que les grandes entreprises développent des relations au sein des communautés dans lesquelles elles s'installent. C'est ainsi qu'elles arrivent à créer une sociabilité bienveillante, teintée d'un paternalisme intéressé, avec le conseil de ville lorsqu'elles ne le contrôlent pas elles-mêmes⁵⁰.

Dans le cas de La Tuque, il a été énoncé plus tôt que les dirigeants de la Brown Corporation ne détiennent aucun siège au conseil. La compagnie suggère toutefois diverses orientations à la ville, et parvient à faire modifier certaines d'entre elles. En effet, elle obtient une exemption fiscale, fait adopter certains règlements, influence la taxation des contribuables, mais surtout elle impose le système de gérance municipale.

⁴⁹ Séance du 20 août 1925, Ville de La Tuque.

⁵⁰ Robert Fortier, « Le pouvoir de bâtir. Société et aménagement de la ville industrielle au Québec, 1890-1950 » dans Robert Fortier (dir.), *Villes industrielles planifiées*, Québec, Éditions Boréal, 1996, p. 35.

Ces aspects, sur lesquels nous reviendrons, font l'objet de débats virulents et permettent de comprendre les relations entre la compagnie et le conseil municipal.

À titre d'exemple de l'influence politique de la Brown Corporation, soulignons le débat concernant l'adoption de l'heure avancée pendant la période estivale⁵¹. À partir de 1928 la compagnie adopte l'heure avancée et se contente d'en aviser le conseil sans tenir compte de son opinion. La coexistence de deux heures distinctes au sein de la ville cause alors d'importantes confusions. Les élus municipaux tentent en vain de dissuader le gérant de l'usine de procéder à l'avancement de l'heure. Ils demandent donc aux électeurs de se prononcer sur cette question par voie de référendum en juin 1929. L'heure avancée est refusée à majorité par les électeurs, mais la Brown Corporation refuse de se plier aux résultats référendaires⁵².

Au fil des ans, la Commission scolaire de La Tuque, et plus tard les marchands, en viennent à adopter l'heure avancée afin de faciliter les affaires avec la compagnie d'une part, et avec ses employés de l'autre. Le conseil de ville n'a d'autre choix que d'imposer par règlement l'adoption de l'heure avancée dans ses limites. Néanmoins, le mécontentement de la population le pousse à présenter à nouveau cette question aux électeurs en avril 1938. L'heure avancée est cette fois adoptée par 589 voix contre 443⁵³. Cet épisode qui peut sembler anodin a le bénéfice de montrer comment la compagnie,

⁵¹ À l'époque, le changement d'horaire n'est pas réglementé et la décision demeure à la discrétion des municipalités.

⁵² Séances du 19 juin 1928, 7 mai 1929, 18 juin 1929, 4 juin 1930, 30 avril 1931, 6 avril 1937, Ville de La Tuque.

⁵³ Séance du 11 avril 1938, Ville de La Tuque.

par sa prédominance en matière d'emploi et de commerce, a la possibilité d'implanter certaines mesures sans les faire accepter par le conseil de ville au préalable.

3.2.3 Engagement dans le monde associatif, social et culturel

3.2.3.1 Le paternalisme patronal

La politique de la Brown Company envers ses employés s'inscrit dans un paternalisme intéressé souhaitant encadrer leur existence à l'intérieur comme à l'extérieur de l'usine. Cette politique repose sur l'idée selon laquelle un employé heureux et en santé est un employé productif et donc rentable. Ainsi, en intervenant dans la communauté, la compagnie cherche à participer à l'élaboration d'une vie sociale et culturelle riche pour ses employés et leur famille. À la fin, dans une petite localité comme celle de La Tuque, c'est toute la population qui en bénéficie. Néanmoins, les interventions de la compagnie ne sont pas désintéressées et touchent principalement les domaines qui influent directement sur sa production ou le confort de ses cadres.

L'étude des monographies et des journaux locaux de même que du *Brown Bulletin* permet de déceler différents signes de ce paternalisme. La famille Brown y est décrite comme étant sans prétention et accessible, offrant une relation de complicité avec les ouvriers. On raconte entre autres que la compagnie offre aux fêtes une dinde à tous les employés mariés⁵⁴. Lorsque les objectifs de rentabilité sont dépassés, le gérant de l'usine remet à chacun des employés un cigare en guise de récompense bien méritée⁵⁵. Les quelques témoignages de travailleurs que nous avons retrouvés corroborent ces

⁵⁴ *Brown Bulletin*, janvier 1921, p.8.

⁵⁵ *Brown Bulletin*, Octobre 1920, p.16.

informations⁵⁶. C'est dans cette optique que Philippe Allard confie que « les gens aimaient travailler à la Brown pour le caractère humain de l'usine » et que « la Brown n'était pas, à l'époque, une compagnie aussi puissante que la CIP, mais elle portait une attention vraiment spéciale aux employés⁵⁷ ».

À cet effet, la compagnie encourage ses employés à participer à différentes activités sportives et récréatives. Ces dernières favorisent la formation d'une sociabilité entre les ouvriers, mais également au développement d'une relation de réciprocité entre les cadres et les employés. Parmi les réalisations de la compagnie nommons la fondation d'une ligue de hockey, d'un club de curling ainsi que d'une ligue de quilles. De plus, la Brown Corporation organise fréquemment des parties de croquet, des pique-niques et des réceptions pour les familles d'employés. Des joutes sont même organisées entre la ligue de hockey de l'usine de La Tuque et celle de Berlin aux États-Unis⁵⁸. Ces activités ainsi que le caractère familial de la compagnie ont sans doute contribué à créer un sentiment d'appartenance chez les employés.

Au niveau des avantages sociaux offerts à ses employés, la compagnie est l'une des premières au Canada, en 1914, à instaurer une police d'assurance-accident au nom de la Brown Corporation Relief Association dont le « taux d'assurance est le plus bas au Canada⁵⁹ ». Il est intéressant de constater que l'exécutif de cette association comprend

⁵⁶ Voir Raoul Maillet et Denis Adams (dir.), *La Tuque, Histoire de familles*, Société historique de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice, 2011, 923 p.

⁵⁷ « Bref regard historique », *Le Nouvelliste*, 27 novembre 1979, p. 40.

⁵⁸ Raoul Maillet et Denis Adams (dir.), *La Tuque, Un siècle d'histoire*, *op.cit.*, p. 738-739.

⁵⁹ « Le moulin de la Brown Corporation à La Tuque », *op.cit.*, p. 63.

des travailleurs issus de notre corpus⁶⁰. En 1920, la compagnie les invite également à se prévaloir d'une assurance-vie collective⁶¹. Un service d'infirmerie est aussi créé en 1920. Les infirmières œuvrent à la prévention d'accidents à l'usine, une surveillance de la malnutrition infantile, des visites aux accidentés du travail, aux femmes qui viennent d'enfanter de même que dans toutes les écoles de la ville⁶².

Cette volonté d'encadrer les employés va de pair avec la politique de santé et sécurité telle qu'exposée dans le journal de la Brown Company qui est distribué dans toutes ses usines. Véritable outil de transmission, le *Brown Bulletin* incite les ouvriers, sur un ton empreint de moralité, à se conformer aux différentes règles d'éthique et de sécurité au travail. On y affirme que les accidents, la paresse ainsi que la corruption sont les trois éléments les plus néfastes pour la rentabilité de l'entreprise. À ce propos, on peut lire « when you do anything for the success of this Company you surely [are] benefiting yourselves, because a successful Company can take their employees through a period of hard times, furnishing work and reasonable wages where an unsuccessful company would fail⁶³ ». À cela s'ajoutent des messages ayant l'apparence d'un sermon dans lesquels se retrouvent des phrases telles que « Would you employ yourself ?⁶⁴ » Ce type de discours laisse transparaître la logique d'entreprise qui est de responsabiliser les travailleurs afin d'accroître la productivité en leur promettant une stabilité d'emploi et des salaires adéquats en retour.

⁶⁰ C'est le cas entre autres des ouvriers Romulus Gervais et Maxime Picotte ainsi que du comptable J.O. Arseneault en 1930. Voir notamment : *Brown Bulletin*, mai 1930, p. 23.

⁶¹ *Brown Bulletin*, août 1919, p. 1.

⁶² Les visites à domicile sont gratuites pour les employés cotisant à l'assurance-accident et des frais entre un et trois dollars sont applicables pour les visites post-accouchement. *Brown Bulletin*, Septembre 1922, p. 3-5.

⁶³ *Brown Bulletin*, juillet 1919, p. 12.

⁶⁴ *Brown Bulletin*, janvier 1920, p. 9.

Le bulletin mensuel offre à ses lecteurs des informations sur les opérations de la compagnie aux États-Unis et au Canada, des chroniques sportives, un carnet mondain, des nouvelles littéraires, des billets historiques ainsi que divers articles informatifs. Il est intéressant de souligner qu'une partie du journal est dédiée aux lettres ouvertes et que l'on invite tous les employés qui le souhaitent à proposer des textes. Par contre, le journal est uniquement de langue anglaise jusqu'en 1927. À partir de cette date, on peut y lire à l'occasion une petite chronique en français destinée aux employés de La Tuque⁶⁵.

Selon les sources consultées, les relations de travail sont relativement bonnes tout au long de notre période⁶⁶. Le conseil de ville relate tout de même quelques requêtes d'employés demandant des augmentations de salaire⁶⁷. En revanche, selon les contemporains, les salaires offerts par la Brown sont supérieurs au salaire ouvrier moyen du Québec⁶⁸. Dans un article paru en 1940 dans *Le Nouvelliste*, on indique que la Brown Corporation paie les journaliers 0,17 \$ de l'heure en 1910 et 0,45 \$ en 1940⁶⁹. Nous avons pu retracer l'échelle salariale selon les métiers par département pour l'année 1924. À titre d'exemple, notons que le contremaître de maçonnerie est l'employé le mieux payé avec un taux horaire de 1,00 \$, suivi du contremaître des machinistes à 0,92 \$. Un

⁶⁵ *Brown Bulletin*, septembre 1927, p. 6.

⁶⁶ Jean-Pierre Charland indique qu'une grève de 45 jours eut lieu à La Tuque en 1921. Surpris par cette information qui s'avère absente dans nos sources, nous avons dépouillé les éditions de la *Gazette du Travail* de 1920, 1921 et 1922 auxquels il se réfère. Or, nous n'avons retrouvé aucune trace d'une quelconque grève à La Tuque. Il semble que Charland aurait confondu l'usine de La Tuque et celle du Cap-de-la-Madeleine de la St. Maurice Paper.

Jean-Pierre Charland, *op.cit.*, p. 318.

Gazette du Travail, Ottawa, 1920-1922

⁶⁷ Voir entre autres Séance du 11 février 1936, Ville de La Tuque.

⁶⁸ Voir Raoul Maillet et Denis Adams (dir.), *La Tuque, Histoire de familles*, *op.cit.*, 923 p.

⁶⁹ « Le moulin de la Brown Corporation à La Tuque », *op.cit.*

électricien ou un soudeur gagnent quant à eux 0,64 \$ et un travailleur de la cour à bois 0,43\$. Chacun de ses hommes travaille 54 heures par semaine⁷⁰. Selon Alain Dion, les papetiers de la vallée du Saint-Maurice « étaient enviés des autres travailleurs de la région⁷¹ ». Toutefois, il relate à cet effet le cas des ouvriers syndiqués de la St. Maurice Paper au Cap-de-la-Madeleine qui sont nettement mieux payés que ceux de La Tuque.

Quoi qu'il en soit, le mouvement syndicaliste n'atteint que très peu La Tuque avant les années quarante. Dans le cas de la Brown Corporation, le maire Omer Journeault fonde un premier syndicat catholique en 1936, mais ce dernier n'a que très peu d'influence et s'éteint rapidement. C'est plutôt au chimiste Léon Gervais que l'on reconnaît la formation, en 1940, du premier Syndicat National des Employés de la Pulpe de La Tuque qui est alors affilié à la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada. La première convention collective est signée le 8 mai 1943⁷².

3.2.3.2 L'engagement dans la communauté latuquoise

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES 

La mémoire latuquoise se souvient particulièrement des multiples interventions de la famille Brown dans la vie sociale et culturelle de la communauté. En effet, la compagnie contribue à plusieurs œuvres de bienfaisance. Tout d'abord, elle pourvoit gratuitement en électricité l'église et le presbytère catholique, la salle paroissiale, les écoles de même que l'hôpital et l'orphelinat⁷³. L'engagement de la compagnie s'étend

⁷⁰ *Wages and hour of labor*, 1 juin 1924 (Fonds Brown Corporation, Société historique de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice)

⁷¹ Alain Dion, *L'industrie des pâtes et papiers en Mauricie 1887-1929*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, 1981, p. 171.

⁷² « Histoire de la Brown Corporation », *Écho de La Tuque*, 28 juin 1998, [s.p.]

⁷³ Lors du passage du contrat d'électricité à la SWP, la ville demande à ce que la politique de gratuité établie par la Brown à l'endroit de ces édifices soit maintenue.

aussi à l'hôpital Saint-Joseph et à différentes associations. On note d'ailleurs sa contribution au paiement des dépenses dont la municipalité est affligée lors de l'épidémie de grippe en 1919⁷⁴. La famille Brown fait également construire une ferme pour répondre aux besoins des plus démunis en 1921. La Milk Farm compte 75 vaches Holstein. Le dépôt de lait de la compagnie répond aux recommandations du Conseil d'Hygiène afin de contrer la mortalité infantile. Pendant quelques années, environ 500 pintes de lait sont distribuées quotidiennement aux familles dans le besoin⁷⁵.

On doit également à la Brown Corporation la création de différents clubs de chasse et pêche, d'un club de golf et d'une fanfare. Proches de la petite communauté anglophone, les cadres de la compagnie sont aussi membres d'associations francophones telles que la Chambre de Commerce et la Ligue des citoyens de La Tuque⁷⁶. Pareillement, quelques représentants privilégiés de la petite bourgeoisie, principalement des gens d'affaires ainsi que des membres de professions libérales, participent à des organisations anglophones comme le Rotary Club⁷⁷. Notons également que le gérant de la Brown Corporation siège toujours à la table d'honneur aux côtés du curé Corbeil et du maire lors des grands événements. Ces observations permettent de déceler une certaine collaboration entre les élites francophones et anglophones bien qu'elles forment chacune une communauté distincte.

Séance du 19 novembre 1931, Ville de La Tuque.

⁷⁴ Séance du 3 février 1919, Ville de La Tuque.

⁷⁵ Raoul Maillet et Denis Adams (dir.), *La Tuque, Un siècle d'histoire, op.cit.*, p. 739.

⁷⁶ Minutes de la Chambre de Commerce de La Tuque

« La Ligue des citoyens de la ville de La Tuque », *La Gazette du Nord*, 14 juin 1923, p. 4.

⁷⁷ Raoul Maillet et Denis Adams (dir.), *La Tuque, Un siècle d'histoire, op.cit.*, p. 889.

Ceci nous amène à l'une des plus grandes réalisations de la Brown Corporation à La Tuque. Le 19 janvier 1922, elle inaugure le Community Club, somptueuse bâtisse de style néo-classique. Comprenant quatre étages, incluant le sous-sol, la bâtisse au coût de 288 252 \$ est entièrement recouverte de briques et comporte deux grandes galeries. Le club est situé dans le « quartier des Anglais » et est entouré d'espaces récréatifs dans lesquels on retrouve deux terrains de tennis, un parc d'attraction, une aire de pique-nique ainsi qu'une patinoire.

Figure 3
Le Brown Community Club en 1922



Source : *Brown Bulletin*, Avril 1922, p.10.

Le gérant de l'usine, Simmons Brown, souhaite que cet établissement soit un lieu pour cultiver l'esprit et le corps. La variété des activités offertes répond à cet objectif, car, au-delà d'un centre sportif complet doté d'un gymnase et d'une piscine, le Community Club est aussi un endroit de détente et d'éducation comportant une salle de gala, des fumoirs et une bibliothèque. On y offre différentes formations, dont des cours d'apprentissage des langues française et anglaise⁸². L'objectif premier du club serait la création d'une sociabilité commune entre les francophones et les anglophones. Lucien Desbiens expose bien cette vision :

Afin de favoriser l'harmonie entre la communauté de langue anglaise et la communauté de langue française, ils [les Brown] ont construit un club somptueux, le Community Club, où la jeunesse et même les aînés de la ville peuvent trouver des amusements agréables et honnêtes⁸³.

Précisons toutefois que l'adhésion des Canadiens Français au Community Club est plutôt faible à ses débuts. Dans *La Gazette du Nord*, un article signé par le Comité canadien-français, déplore que les francophones ne sachent pas bénéficier de la multitude d'activités qui est à leur portée grâce à l'œuvre de la famille Brown. Il est particulièrement déçu du taux de participation aux cours de langue anglaise alors qu'un plus grand nombre d'anglophones se sont inscrits aux leçons de français. Il accuse sa communauté d'être refermée sur elle-même et de manquer au devoir de sa « race ». En effet, il déplore qu'elle ne profite pas de l'occasion pour « sympathiser auprès de ces Anglais que nous connaissons à peine et qui nous ignore tout à fait, [...] ne voulant ni faire connaître notre langue aux Anglais ni étudier la leur, nous refusant à nous mêler à

⁸² Lise Cyr, *op.cit.*, p.91-96.

⁸³ Lucien Desbiens, *Au cœur de la Mauricie*, Éditions du Bien public, Trois-Rivières, 1933, p. 48.

eux dans l'intimité d'un club⁸⁴ » et d'ainsi établir une relation amicale basée sur l'égalité et le respect mutuels. Notons que cette faible adhésion des francophones au Community Club est sans doute liée au coût de la carte de membre qui est assez élevé pour l'époque (12,00 \$ pour les hommes et les garçons et 5,00 \$ pour les femmes et les filles)⁸⁵.

Selon le témoignage du Latuquois Wesley Smith, recueilli par Lise Cyr, les dimensions et le luxe du Community Club traduisent deux objectifs : d'une part démontrer la puissance économique et le prestige de la Brown Corporation, et d'autre part investir à l'abri des impôts⁸⁸. Bien qu'il ne nous soit pas possible de corroborer ces allégations, nous estimons que la compagnie profite en effet des avantages fiscaux que représente l'investissement de capitaux dans une œuvre récréative au Québec. Au niveau municipal, le Community Club est classé parmi les biens-fonds non imposables compte tenu du caractère communautaire de l'établissement⁸⁹. Pour ce qui est de la démonstration du prestige de la famille Brown, nous avons retenu un court extrait publié dans le *Brown Bulletin* démontrant la fierté de la compagnie envers le club de La Tuque:

This beautiful building is situated just east of the old boarding house, commanding a view of the St. Maurice from its wide verandas [...]. Its setting is beautiful; its colonial architecture harmonizes beautifully with its surroundings and its interior arrangement, its furnishings and equipment are all that could be desired, being on a par with the best clubs and Y.M.C.A.'s in large cities of the country⁹⁰.

Lors d'un discours prononcé à l'inauguration du club, le curé Corbeil exprime sa gratitude envers l'engagement de la Brown Corporation dans la communauté et

⁸⁴ « Au Community Club. Le rôle des Canadiens Français », *La Gazette du Nord*, 25 janvier 1923, p. 5.

⁸⁵ *Idem*

⁸⁸ Lise Cyr, *op.cit.*, p. 91.

⁸⁹ Séance du 3 octobre 1929, Ville de La Tuque.

⁹⁰ « The Community Club, La Tuque, Qc », *Brown Bulletin*, Avril 1922, p. 10.

ajoute qu'à La Tuque « le patron et l'ouvrier se connaissent, s'aiment et s'aident, et c'est pourquoi il y aura toujours de l'ordre dans la cité, de la prospérité dans les foyers, et de la paix dans les cœurs⁹¹ ». Soulignons également qu'une page entière de l'édition de juillet 1926 du *Brown Bulletin* célèbre les 25 ans de sacerdoce du curé Corbeil. À la suite des éloges qui lui sont faits, on affirme qu'il mérite « the confidence and the trust of our business men, and especially of Messrs. Brown, who have contributed towards the success of these organizations of social welfare their utmost, sympathetic and efficient cooperation.⁹² »

Ces extraits dévoilent une certaine bienveillance réciproque entre le représentant du clergé, membre de l'élite francophone, et la grande entreprise. Cette collaboration n'est cependant pas spécifique à La Tuque et rappelle celle existant entre l'abbé Laflèche de Grand-Mère et les dirigeants de la Laurentide. Il va sans dire qu'une telle collaboration entre les figures du pouvoir local est mutuellement bénéfique⁹³.

3.2.3.3 L'organisation d'un quartier anglophone

À l'image des autres compagnies dans la vallée du Saint-Maurice, la Brown Corporation assure le confort de ses cadres en dotant sa communauté d'institutions confessionnelles. Elle fait construire à cet effet l'église anglicane St. Andrews ainsi que des écoles anglophones. Ses établissements se situent à proximité de l'usine dans un petit quartier principalement constitué de la rue On the Bank, portant aujourd'hui le nom de Beckler, en mémoire de Warren Beckler, gérant de l'usine de 1943 à 1960. La

⁹¹ *Discours du curé Corbeil à l'inauguration du Community Club*, 19 janvier 1922 (Fonds Eugène Corbeil, Société historique de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice)

⁹² *Brown Bulletin*, juillet 1926, p.3.

⁹³ René Verrette, *op.cit.*, p. 148 et p. 175.

compagnie y construit une dizaine de maisons entre 1910 et 1925, réservées à des cadres et techniciens haut placés et mariés. Une maison de pension est également à la disposition des célibataires. Ces résidences, situées à proximité du Community Club, composent le noyau de l'élite anglaise de La Tuque⁹⁴.

Tout comme le relève Lise Cyr, les maisons de la Brown, presque toutes en bois, sont dotées d'une architecture anglaise de type cottage. Bien qu'elles soient distinctes les unes des autres, elles se ressemblent et assurent une certaine cohérence architecturale. La compagnie s'occupe de l'entretien et du chauffage des maisons. Tout comme la Laurentide à Grand-Mère, la Brown Corporation chauffe ses résidences à partir de la vapeur récupérée de l'usine qu'elle transporte par voie souterraine. Au point de vue de l'urbanisme, la rue Beckler est une longue courbe qui contraste avec le reste de la ville qui suit un plan quadrillé typique des villes de compagnie fondées à la même époque⁹⁵. Notons que le quartier patronal, situé sur la rive du Saint-Maurice, est isolé des quartiers ouvriers par la voie ferrée. Cette particularité est également présente à Kénogami et Riverbend au Saguenay⁹⁶. La compagnie est entièrement responsable de l'entretien de ce secteur de la ville dont elle est propriétaire. Le gérant s'installe dans une maison en bois rond à l'extrémité de la rue Becker. La résidence du patron se distingue donc des autres propriétés tant par son style architectural que par son emplacement⁹⁷.

⁹⁴ Lise Cyr, *op.cit.*, p. 60-65.

⁹⁵ La compagnie possède aussi quelques résidences et terrains vacants à différents endroits de la ville. Rôles d'évaluation de la Ville de La Tuque

⁹⁶ Robert Fortier, *op.cit.*, p. 34.

⁹⁷ Lise Cyr, *op.cit.*, p. 60-65.

L'implantation d'un quartier anglophone et de son Community Club, constitue un exemple clé de la nature intéressé du paternalisme de la compagnie. En effet, cette dernière parvient à éviter de payer des taxes municipales en investissant dans des infrastructures et des établissements qui profitent surtout à ses cadres.

3.3 Les relations entre la petite bourgeoisie et la Brown Corporation

Ce parcours parmi les différentes sphères du pouvoir local met en lumière le rôle de la Brown Corporation à La Tuque. Il est maintenant possible d'analyser plus précisément les débats qui animent notre période et révèlent la nature des relations qu'entretient la petite bourgeoisie francophone avec les dirigeants de la compagnie.

3.3.1 Les exemptions fiscales à la compagnie : un privilège coûteux

Dès le début des années 1920, les faibles ressources de la ville amènent la petite bourgeoisie à s'interroger sur la validité d'accorder une exemption fiscale à la Brown Corporation. La première exemption fiscale de la Brown Corporation est accordée le 27 juin 1910 par le Village de La Tuque Falls. C'est à l'unanimité que le conseil de la jeune municipalité adopte la résolution suivante :

Attendu que la compagnie Quebec and St. Maurice Industrial est à ériger en cette municipalité un moulin à pulpe et qu'elle emploie un nombre considérable d'hommes.

Que la compagnie ne paie qu'une somme de 2 000 \$ en taxe annuelle plutôt que selon son évaluation, et ce durant 10 ans⁹⁸.

⁹⁸ Séance du 27 juin 1910, Village de La Tuque Falls.

Ainsi, avec cette première exemption de taxes combinée au règlement concernant la fourniture de l'eau et de l'électricité par la compagnie, la municipalité de La Tuque Falls vient de sceller, en l'espace d'un mois à peine, ce qui constitue les droits et privilèges de la compagnie pendant la majorité de notre période. En effet, en vertu de la charte fusionnant les villages de La Tuque et La Tuque Falls, la Ville de La Tuque doit respecter les contrats et ententes dans lesquels se sont engagés lesdits villages auparavant⁹⁹. Ainsi, lorsque la ville est incorporée le 24 mars 1911, les balises de ses relations avec la Brown Corporation sont déjà établies par un précédent conseil. Cette situation explique sans doute la volonté des élus, à l'automne 1911, de municipaliser les services d'eau et d'électricité puisqu'ils réalisent les désavantages de l'entente conclue entre la compagnie et La Tuque Falls. Soulignons que cette volonté d'acquérir une indépendance en matière de services publics demeure présente au sein de la petite bourgeoisie francophone jusqu'au milieu des années trente comme nous pourrions le voir plus loin.

Les avantages fiscaux suscitent de vives discussions au sein du conseil de ville pendant toute notre période. Le 24 avril 1919, l'échevin Donat-Émile Hardy, appuyé par Onésime Tremblay, propose que considérant l'importance de la Brown Corporation pour la ville ainsi que sa contribution financière à l'orphelinat et aux dépenses municipales engendrées lors d'une épidémie de grippe, la compagnie ne paie que 5 000 \$ par année en taxes pendant 10 ans¹⁰⁰. Réal Gravel, secondé par Victor Gravel, propose en

⁹⁹ *Érection de la municipalité de Ville de La Tuque (comprenant le territoire des municipalités des villages de La Tuque et La Tuque Falls)*, 24 mars 1911, (LQ1911 (2^e s.), C.69)

¹⁰⁰ Néanmoins, cet arrangement ne concerne que les propriétés actuelles de la compagnie de même que les constructions qu'elle pourrait ériger sur des terrains qu'elle possède déjà dans les limites de la ville. Par

amendement que – étant donné que la compagnie n'a pas fait de demande officielle, qu'il reste 14 mois avant l'expiration de l'entente de 1910 et qu'en mai le conseil connaîtra davantage les états financiers de la municipalité – la décision soit reportée et qu'en cas de désaccord les citoyens soient invités à s'exprimer. Le vote est pris sur l'amendement et ne reçoit aucun appui des autres échevins. L'exemption de taxes est donc adoptée sans l'approbation des électeurs¹⁰¹.

Cette résolution est d'autant plus critiquable que le rapport annuel de l'année fiscale 1918-1919 accuse un déficit de 6 300 \$ auquel le conseil répond par l'imposition d'une taxe foncière de 1,25 \$ par 100 \$ aux propriétaires et de 0,06 \$ par 1,00 \$ de loyer¹⁰². Toutefois, le sujet n'est pas clos puisque l'entrepreneur J. Ernest Desbiens intente une poursuite judiciaire contre la ville et la Brown Corporation demandant l'annulation de la commutation de taxes accordée par le conseil le 24 avril 1919¹⁰³. Bien qu'Ernest Desbiens ne gagne pas sa cause, son geste révèle le mécontentement de certains citoyens, et dans ce cas-ci, d'un membre de la petite bourgeoisie, face aux avantages fiscaux offerts à la compagnie dans un contexte où la ville est en déficit.

Le sujet revient à la table du conseil en novembre 1923 lorsque l'échevin Jos Lamarche, qui est sans doute l'un des plus grands contestataires des privilèges accordés à la compagnie, proteste contre l'accord survenu en 1919. Il affirme que la résolution fut prise par le conseil de l'époque puisque le gérant Simmons Brown avait laissé entendre

conséquent, toutes les propriétés dont elle deviendra propriétaire à compter de cette date seront sujettes aux mêmes taxes que les autres contribuables.

¹⁰¹ Séance du 24 avril 1919, Ville de La Tuque.

¹⁰² Séance du 9 octobre 1919, Ville de La Tuque.

¹⁰³ Séance du 12 juillet 1919, Ville de La Tuque.

que des agrandissements allaient bientôt être effectués à l'usine. Or, quatre années sont passées depuis et la compagnie n'a procédé à aucun nouvel investissement. Secondé par Armand Pagé, Lamarche propose qu'une mise en demeure soit envoyée à la compagnie à l'effet qu'elle entreprenne des travaux dans les 30 jours sans quoi elle devra renoncer à son exemption fiscale. En amendement, F.X. Lamontagne, appuyé par Arthur Tremblay, propose que cette résolution soit rejetée puisqu'elle aurait pour résultat de mettre en désaccord la Brown Corporation et le conseil. Avec l'appui de Frank Gauthier et Jos Lamontagne, l'amendement est adopté et la motion principale est donc rejetée¹⁰⁴.

Cette situation se répète à maintes reprises au cours de l'histoire municipale. On remarque donc une constante tension entre une majorité qui cultive une politique bonne « ententiste » à l'égard de la Brown Corporation et une minorité qui s'oppose vivement à cette pratique. Mêmes débats, mêmes revendications, seuls les acteurs en présence changent au fil du temps.

À la séance suivante, F.X. Lamontagne demande à Jos Lamarche de retirer ses paroles de la réunion précédente pendant laquelle ce dernier l'a accusé d'être lié à la Brown pour son commerce et d'être par conséquent inapte à la position d'échevin. De surcroît, Lamarche affirme que Lamontagne agit en « lâche » en voulant protéger ses intérêts personnels avant ceux des citoyens¹⁰⁵. La querelle se poursuit lorsque le 18 décembre, Lamarche déclare que les échevins Frank Gauthier et Arthur Tremblay,

¹⁰⁴ Séance du 27 novembre 1923, Ville de La Tuque.

¹⁰⁵ Séance du 4 décembre 1923, Ville de La Tuque.

employés de la compagnie, ont peur de perdre leur emploi s'ils vont à l'encontre des intérêts de leur patron. Ils seraient ainsi, avec Lamontagne, les « valets de la Brown¹⁰⁶ ».

Le notaire Édouard Belleau, dans *La Gazette du Nord*, affirme que le but de l'échevin Lamarche est louable et désintéressé, mais qu'il approuve la conduite de F.X. Lamontagne qui préfère que le conseil demande un avis légal avant de s'interroger sur la question de l'exemption de taxes. Il poursuit en affirmant que selon lui la résolution de 1919 ne peut être annulée, car

la Compagnie n'y a contracté aucune obligation quant aux développements projetés de ses usines. La résolution dit, en effet, que la Compagnie « sera appelée » dans un avenir rapproché à faire de nouveaux travaux. Il n'y a là aucune promesse, aucun lien; tout au plus peut-on y trouver une déclaration basée sur les perspectives d'alors, une prophétie qui n'est pas encore réalisée. Il est donc inutile d'aller chercher de ce côté pour se créer des revenus : il faudra regarder ailleurs¹⁰⁷.

Édouard Belleau annonce, dans l'édition du 20 décembre 1923, la réception par le conseil d'une lettre de Maître Ferdinand Roy donnant avis légal que la résolution du 24 avril 1919 ne peut être rescindée ou annulée. En revanche, Belleau croit qu'il faut qu'une délégation d'échevins soit envoyée à Berlin, aux États-Unis, pour rencontrer les directeurs de la société-mère afin d'exposer la précarité financière de la ville et l'incapacité des propriétaires et commerçants de supporter seuls le lourd fardeau fiscal.

Puis faisant remarquer au Directeur de la Compagnie que l'exemption de taxes dont ils bénéficient leur a économisé tout près d'un demi-million, on conclurait forcément, et les Directeurs devraient l'admettre, que la Brown Corporation pourrait décider de payer à la ville, pour l'aider en ces temps de crise, une vingtaine de milles de dollars par année, d'ici le commencement des agrandissements projetés et unanimement attendus¹⁰⁸.

¹⁰⁶ Séance du 18 décembre 1923, Ville de La Tuque.

¹⁰⁷ « L'attitude du conseil – Taxes et exemptions », *La Gazette du Nord*, 6 décembre 1923, p.4.

¹⁰⁸ « L'avenir de La Tuque. Comment augmenter nos revenus ? », *La Gazette du Nord*, 20 décembre 1923, p. 6.

Jos Lamarche tente en vain en mars 1924 de faire annuler à nouveau l'exemption de taxes. Il pousse le débat plus loin en se proclamant le représentant de l'ouvrier et en demandant qu'un vote secret du peuple soit pris sur cette question. Or, cette proposition ne reçoit même pas l'appui de son confrère Armand Pagé¹⁰⁹. Une résolution est alors adoptée afin que le conseil s'en tienne désormais à l'avis légal de Maître Roy¹¹⁰.

Cette question, qui semblait pourtant réglée, refait surface le 15 juillet 1924 lorsque les échevins nouvellement élus souhaitent mettre fin au privilège fiscal de la compagnie. Onésime Tremblay et J.E. Desbiens affirment que la Brown Corporation,

vu son défaut d'agrandir ses usines et de remplir ses engagements, [...] est la cause d'une grande diminution de notre population et d'un grand malaise dans notre ville qui, loin de progresser rétrograde. [...]

Il résulte pour la population de cette ville, en majeure partie ouvrière, l'obligation onéreuse de supporter de façon injuste et non équitable le lourd fardeau municipal de nos taxes, malgré la diminution des salaires et de la main-d'œuvre à la Brown Corporation, alors que ladite Brown Corporation jouit indûment du bénéfice d'une grosse exemption de taxes, chose qui n'aurait pas lieu, si elle payait au prorata du montant de son évaluation¹¹¹.

Par conséquent, ils proposent que la Brown paie entièrement ses taxes. En revanche, F.X. Lamontagne ajoute en amendement, secondé par Arthur Tremblay, que le conseil se soumette une fois de plus à l'avis légal de Maître Roy. Or, cette fois l'amendement est rejeté et la motion principale est adoptée à la majorité grâce aux votes de Jos Lamarche et Jos Allard. Toutefois, le conseil reçoit par la suite de nombreux avis d'avocats lui indiquant qu'aucun tribunal ne veut rendre effective la résolution du 15

¹⁰⁹ Ce dernier l'appuya lors de son combat contre la dite exemption de taxes.

¹¹⁰ Séance du 25 mars 1924, Ville de La Tuque.

¹¹¹ Séance du 15 juillet 1924, Ville de La Tuque.

juillet 1924 puisqu'elle est illégale. Contraint, le conseil annule la résolution en février¹¹². Pendant ce temps, la Brown Corporation se plaint de l'augmentation de son évaluation qui est passée de 3 200 000 \$ à 5 607 560 \$ depuis le rôle de l'année précédente. Après plusieurs pourparlers entre la compagnie et la ville, le conseil annule la hausse de l'évaluation des propriétés de la Brown et consent à lui accorder le même rôle qu'auparavant¹¹³. La compagnie remporte donc une autre bataille.

Nul besoin de préciser que les relations entre la ville et la Brown Corporation sont très tendues à l'époque, et c'est ce que reflète le message de Simmons Brown, que l'on trouvera en annexe du mémoire, adressé aux citoyens et publié dans *La Gazette du Nord*. Résumons ici que la compagnie souhaite par ce billet mettre fin aux tentatives du conseil de lui retirer son privilège d'exemption fiscale, d'augmenter l'évaluation de ses propriétés, d'intenter des poursuites contre elle, en l'accusant de ne pas répondre à ses obligations concernant la qualité de l'eau et la faible tension électrique fournis aux citoyens, et ainsi faire cesser la guerre lancée contre le gérant municipal et le système de gérance lui-même. Simmons Brown termine la lettre comme suit :

Des critiques ont été faites à l'effet que la Brown Corporation ne porte pas sa part du fardeau municipal. En premier lieu, nous avons la conviction que nous avons toujours pris et prenons toujours le meilleur soin de nos employés. Après les appels pressants et multipliés de M. le Curé, nous avons établi la « Milk Farm » afin de fournir en abondance à tous, et surtout aux jeunes enfants, du lait pur, afin de diminuer autant que possible la mortalité infantile.

De plus, nous maintenons un service de garde-malades pour aider les autorités à sauvegarder la santé publique. Nous avons aussi bâti le Club Community, pour le bénéfice de tous les citoyens de La Tuque. Ces œuvres coûtent à la Brown Corporation, chaque année, de \$30,000.00 à

¹¹² Séance du 6 février 1925, Ville de La Tuque.

¹¹³ Séance du 13 août 1924, Ville de La Tuque.

\$35,000.00. Il faut encore ajouter l'éclairage gratuit et d'autres secours donnés à l'Hôpital, l'Orphelinat, le Couvent, l'Église, la Salle paroissiale, etc.

Maintenant, étant donné l'attitude extrêmement hostile prise par le Conseil envers la Brown Corporation, attitude qui n'admet ni justice ni équité, pour elle, nous devons vous avertir qu'il ne peut y avoir de compromis, et que si le Conseil persiste dans sa manière de faire, il en résultera un désastre financier considérable, et un prochain et grand malheur pour tout le peuple de La Tuque [...] ¹¹⁴.

Cette lettre permet de saisir l'étendue du conflit qui persiste depuis le début des années 1920 entre la Brown et le conseil de ville, noyau de la petite bourgeoisie francophone. Ce document est unique puisqu'il permet de connaître les allégations du conseil municipal et d'observer la réponse de la compagnie. Cette dernière use alors de sa position économique et industrielle prédominante pour asseoir son autorité et faire craindre le pire à la population par l'intermédiaire d'un chantage purement stratégique. Comme nous avons pu le voir précédemment, la question est réglée au moyen d'un accord entre les deux parties stipulant que la compagnie versera une aide financière à la municipalité à condition que celle-ci maintienne son exemption de taxes, impose une taxe spéciale et conserve le système de gérance municipale¹¹⁵.

La commutation de taxes étant bientôt à expiration, le conseil adopte à l'unanimité en novembre 1929, une nouvelle politique fiscale qui change la donne en mettant fin à l'exemption partielle de taxes dont bénéficiait la Brown Corporation. En effet, elle doit désormais payer une taxe foncière selon l'évaluation de ses propriétés au

¹¹⁴ Lettre de Simmons Brown adressée aux citoyens de La Tuque, publiée dans *La Gazette du Nord*, 11 septembre 1924, p. 2

¹¹⁵ Séances du 7 et 22 avril et 20 août 1925, Ville de La Tuque.

taux en vigueur dans la municipalité¹¹⁶. Toutefois, le conseil consent à fixer son évaluation à 3 840 000 \$ seulement, et ce, pour une période de dix ans. La compagnie offre en échange un octroi de 18 000 \$ pour équilibrer le budget de l'année courante. La ville s'engage quant à elle à renouveler le système de gérance moyennant une contribution annuelle de 3 000 \$ par la compagnie¹¹⁷. Les propriétaires et locataires sont invités à voter sur cette question et seulement 7 électeurs se prononcent contre l'entente¹¹⁸.

La question de la contribution fiscale de la compagnie est de nouveau un sujet d'actualité lorsqu'en 1936, le maire Omer Journeault refuse de signer les minutes d'une séance puisqu'il juge que l'évaluation municipale de la Brown Corporation est trop basse¹¹⁹. Il intente même une poursuite judiciaire contre la ville à ce propos. Le maire Journeault souhaite que les propriétés de la compagnie soient évaluées par des experts afin d'obtenir une évaluation légale conforme et de mettre fin aux querelles à ce sujet. Cependant, après des mois de chaudes discussions, le maire et les échevins s'entendent afin d'éviter les dépenses engendrées par un procès de même que les frais encourus par la venue d'experts en évaluation d'immeubles à La Tuque. Cette entente est conclue puisqu'il est prévu qu'en 1938 la ville prenne un nouvel arrangement avec la compagnie. Les membres du conseil s'accordent alors pour dire qu'il serait préférable d'attendre ce moment pour faire évaluer la Brown par des experts¹²⁰.

¹¹⁶ Le taux de la taxe foncière est de 1.15 % en 1930, ce qui représente un montant de 44 160 \$ pour la compagnie.

¹¹⁷ Règlement no. 188, Ville de La Tuque, 15 octobre 1929.

¹¹⁸ Séance du 21 novembre 1929, Ville de La Tuque.

¹¹⁹ Séance du 11 août 1936, Ville de La Tuque.

¹²⁰ Séance du 1^{er} décembre 1936, Ville de La Tuque.

Chose promise est faite, et l'on procède à l'évaluation en 1938 avant de conclure un accord en août 1939 selon lequel l'évaluation de la Brown Corporation est fixée à 4 000 000 \$ pour une période de dix ans¹²¹. En revanche, la compagnie accepte de verser une contribution annuelle supplémentaire de 4 000 \$ pour les années fiscales de 1939-1940 et 1940-1941 et à payer une somme égale au salaire du gérant, désormais sous la responsabilité du conseil, pendant la durée de cette entente¹²². Notons qu'au même moment la ville fixe pour 10 ans l'évaluation de la St. Maurice Power Corporation à 6 000 000 \$. La compagnie appartenant à parts égales à la Brown Corporation et à la Shawinigan Water and Power s'engage parallèlement à payer 10 000 \$ par année en plus de ses taxes afin d'aider la municipalité à payer ses dépenses d'administration¹²³.

En somme, la Ville de La Tuque amorce un changement important en 1930 dans le dossier des exemptions de taxes. Elle continue toutefois d'offrir des privilèges à la Brown Corporation en fixant son évaluation pour une période de dix ans. Il est pertinent de souligner que la municipalité de Shawinigan Falls cesse quant à elle d'accorder des exemptions fiscales dès 1921 en échange de l'adoption de la gérance municipale comme recommandée par la Shawinigan Water and Power. Du côté de Grand-Mère, le conseil ne renouvelle pas l'exemption de taxes au terme de son entente de 30 ans avec la Laurentide Pulp Co. en 1931. Le cas de La Tuque se distingue des autres municipalités puisque la ville renouvèle « volontairement » l'exemption fiscale en 1919 alors que

¹²¹ Ce montant inclut les agrandissements qui pourraient être effectués à l'usine durant cette période. Toutefois, il exclut les propriétés résidentielles ainsi que les immeubles à vocation non-industrielles qui sont plutôt portés individuellement au rôle d'évaluation comme les autres bien-fonds imposables de la municipalité.

¹²² Le taux de la taxe foncière est de 1.25 % en 1940.

Règlement no. 272, Ville de La Tuque, 29 août 1939.

¹²³ Règlement no. 273, Ville de La Tuque, 29 août 1939.

Grand-Mère y est contrainte par contrat, et que Shawinigan Falls l'abolit dès qu'elle le peut en 1921¹²⁴. Cette singularité reflète la particularité de la dynamique du pouvoir à La Tuque, dont l'économie repose principalement sur la Brown Corporation.

3.3.2 Les emprunts municipaux : travaux publics et endettement

Les emprunts municipaux suscitent à La Tuque comme ailleurs des discussions enflammées entre les promoteurs du développement urbain et ceux qui préfèrent plutôt redoubler de prudence en matière d'endettement public. En fait, l'épineuse question soulève déjà des débats en 1911 lorsque la ville adopte le règlement no.6 permettant un emprunt de 100 000 \$. Cet emprunt doit servir au paiement d'une dette de 20 000 \$ contractée pour les travaux d'aqueduc et de drainage amorcés par les villages de La Tuque et de La Tuque Falls. Un montant de 45 000 \$ servirait à acquérir de l'énergie hydraulique. Le conseil envisage également d'établir un système d'éclairage pour les besoins publics et particuliers, ce qui devrait absorber 35 000 \$. Le procès-verbal du 2 octobre 1911 affirme que le règlement est approuvé par les électeurs¹²⁵.

Or, le règlement provoque une vive opposition de la part du Dr. Amédée Riberdy qui intente une poursuite contre la ville à ce sujet. Selon le *Journal de La Tuque*, le règlement a été adopté puisque les citoyens ignoraient l'identité de ce dernier et que personne ne s'était donc présenté pour demander le vote. Le règlement est d'autant plus controversé qu'il fait état de la volonté du conseil de municipaliser l'aqueduc et le

¹²⁴ Alain Ruest, *Le développement des institutions municipales à Grand-Mère de 1898 à 1925*, Mémoire de Maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, 1993, p. 119.

¹²⁵ Séance du 2 octobre 1911, Ville de La Tuque.

système d'éclairage. Bien que l'opinion publique ne soit pas défavorable au principe de municipalisation des services, elle doute de la légalité d'une telle entreprise étant donné le contrat de fourniture d'eau et d'électricité liant pour encore neuf ans la municipalité et la Brown Corporation. Le conseil souhaite briser cette entente qu'il juge trop onéreuse et on l'accuse en retour de vouloir dépenser des sommes considérables pour un nouveau système d'éclairage qui ne pourrait concurrencer celui de la compagnie¹²⁶.

Nous pouvons lire à ce sujet, les propos du rédacteur du journal, Jean G. Delage, imprimeur, qui se prononce contre l'emprunt puisque « dans une jeune ville comme la nôtre il faut être prudent et ne pas trop escompter l'avenir. Il faut être dans notre vie publique ce que nous sommes dans notre vie privée¹²⁷ ». L'auteur poursuit en affirmant:

[...] supposons que le système soit installé et qu'il fonctionne, nous entrons alors de plein fouet en concurrence avec une compagnie déjà existante qui a des droits et privilèges acquis au vu et au su de tout le monde. Privilège de poser un système électrique dans la ville, droits de vendre la lumière aux citoyens. La lutte serait alors inégale. Le Conseil par son fameux règlement s'est imposé lui-même des liens, il a posé des barrières qu'il ne pourra franchir.

Il ne peut vendre une lumière de 16 chandelles à moins de 0.25 \$ par mois et par lampe. La Cie « Quebec & St. Maurice Industrial » peut vendre sa lumière aux prix qui lui plaira. [...]

Les contribuables seront en face d'une somme empruntée qu'il leur faudra solder. Ce capital portera intérêt et les intérêts se capitaliseront. Nous aurons sur les bras une propriété sans valeur et sans rapport et en dernier ressort les propriétés seront grevées par une surtaxe.

Nous allons plus loin et nous affirmons que le dénouement de ce drame sans nom que l'on se prépare à jouer sera tôt ou tard : la faillite¹²⁸.

¹²⁶ « L'emprunt de 100,000 \$ », *Journal La Tuque*, 24 novembre 1911, p. 1-2.

¹²⁷ « C'est important », *Journal La Tuque*, 9 décembre 1911, p.1-2.

¹²⁸ *Idem*

L'épisode se conclut finalement près d'un an plus tard par une entente entre la compagnie et la ville de La Tuque selon laquelle le règlement no. 6 est abrogé dans le but d'annuler l'emprunt de 100 000 \$ et d'autoriser plutôt un emprunt au montant de 40 000 \$¹²⁹. Les deux parties vont d'ailleurs s'entendre le 9 décembre 1912 sur la tarification de l'eau et de l'électricité pour une période de 25 ans¹³⁰.

À plusieurs reprises au cours de notre période d'étude, la ville contracte des emprunts afin de payer la dette flottante de la municipalité. Cette pratique trahit les faibles ressources financières mises à la disposition du conseil de ville. L'adoption des règlements autorisant ce type d'emprunt provoque une certaine opposition chez les citoyens. À titre d'exemple, en septembre 1919, les électeurs sont appelés à se prononcer sur un règlement d'emprunt de 50 000 \$ pour le paiement de la dette flottante payable en 24 ans. 175 personnes s'expriment en faveur du règlement alors que 83 votent contre¹³¹.

En octobre 1920, la ville de La Tuque procède à l'un des plus gros emprunts de notre période d'analyse. Le montant de 250 000 \$ devant être réparti comme suit : aqueduc, 20 000 \$; égouts, 28 000 \$; pavages, 40 000 \$; poste de pompier, 12 000 \$ et 150 000 \$ pour la construction de trottoirs en béton. Une somme de 10 000 \$ est soustraite du budget pour les trottoirs afin d'être remise à titre de contribution incitative

¹²⁹ Séance du 9 septembre 1912, Ville de La Tuque.

¹³⁰ L'entente stipule que la ville s'engage à payer le montant annuel de 3,00 \$ pour la première chantepleur dans une résidence, 0,90 \$ pour chaque chantepleur additionnelle, 0,50 \$ pour chaque bain et chaque cabinet d'aisance et 0,25 \$ par animal. La compagnie promet quant à elle de vendre aux citoyens le courant électrique au taux de 0,125 \$ par chandelle pour les lampes à carbone et à un taux préférentiel pour les lampes plus économiques.

Séance du 25 novembre 1912, Ville de La Tuque.

¹³¹ Séances du 15 août et du 18 septembre 1919, Ville de La Tuque.

au gouvernement provincial pour la construction de la route La Tuque-Grandes Piles¹³². Un tel emprunt nécessite une gestion accrue des finances municipales. Cette situation rend tout à fait juste aux yeux des citoyens l'adoption du système de gérance afin de favoriser la réussite des projets.

En date du mois de juin 1923, la municipalité a, depuis ses débuts, emprunté la somme de 590 000 \$ pour effectuer des travaux permanents. La dette consolidée se chiffre alors à 576 000 \$¹³³. La ville se retrouve à la fin de l'année fiscale de 1923, avec un déficit total accumulé de 30 401 \$. Les propos du notaire Gustave Duguay, lors d'un banquet au Community Club le 7 juin 1923, permettent d'entrevoir la situation précaire des finances municipales et leur gestion déficiente:

Est-ce que, me demanderiez-vous, tous les montants empruntés pour construction de travaux permanents ont été affectés et appliqués aux divers objets auxquels ils étaient destinés et pour lesquels ils étaient respectivement appropriés ?

Non, en maintes circonstances, tel département, si je puis m'exprimer ainsi, se trouvait en face d'exigences imprévues et il fallait alors emprunter des deniers au fonds destiné à tel autre département ou encore il surgissait des dépenses d'administration non prévues dans le budget de l'année, et il y était parfois pourvu à même les fonds destinés aux travaux permanents, [...], des sommes assez considérables ont été diverties du Trésor municipal pour subvenir aux frais et coûts de procès et litiges aussi désastreux que futiles; et que, d'ailleurs, l'organisation d'une ville nouvelle comme la nôtre, où tout était à faire, ne pouvait facilement se réaliser sans donner lieu à certaines expériences coûteuses¹³⁴.

¹³² *Discours de Gustave Duguay au banquet du Community Club, 7 juin 1923, publié dans « Les finances de La Tuque depuis sa fondation », La Gazette du Nord, 21 juin 1923 p. 1-4.*

¹³³ *Idem*

¹³⁴ *Idem*

Le prochain projet d'emprunt d'envergure est d'un montant de 150 000 \$ voté en 1924 afin de prolonger le système d'égouts et d'effectuer d'autres travaux permanents. Cette fois, la décision ne fait pas l'unanimité et les échevins F.X. Lamontagne et Arthur Tremblay s'y opposent fortement. Selon eux, un tel montant est trop ambitieux compte tenu de la récession financière d'autant plus qu'il entraînerait une hausse de taxes considérable. Finalement, le conseil abroge le règlement et vote plutôt un emprunt de 40 000 \$. Ce dernier est approuvé de justesse par les électeurs avec 161 voix contre 142¹³⁵.

Les années 1928 et 1929 connaissent également des emprunts de 105 000 \$ et 97 000 \$, le premier est alloué à divers travaux de voirie, d'aqueduc et d'égouts et le second permet la poursuite de ces travaux de même que l'aménagement de parcs, d'une station de feu ainsi que l'établissement d'un marché public¹³⁶. Pendant la Crise économique, la municipalité demande plusieurs octrois du gouvernement afin de faire effectuer des travaux publics par les chômeurs et de fournir des secours directs aux plus démunis¹³⁷. La municipalité doit en échange fournir une certaine part du coût des travaux et de l'aide financière ce qui l'amène à contracter des emprunts temporaires principalement par billets provisoires¹³⁸.

¹³⁵ Séances du 5 août 1924, 22 janvier 1926 et du 16 février 1926, Ville de La Tuque.

¹³⁶ Séances du 17 juillet 1928 et du 29 octobre 1929, Ville de La Tuque.

¹³⁷ Au cours du mois de novembre 1932, la ville a dépensé 4 056,62 \$ en secours direct pour 1105 indigents. La ville ne peut faire autrement que de tenter de soulager la crise par les secours directs et les travaux de chômage. Elle tente aussi d'encourager l'établissement de chômeurs sur les terres de La Croche. Malgré les sommes considérables octroyés par le gouvernement, la ville paie elle-même une grande partie de l'aide nécessaire.

Voir entre autres les séances du 6 décembre 1932 et du 4 avril 1933, Ville de La Tuque.

¹³⁸ Séances du 18 novembre 1930, 7 janvier 1931, 5 janvier 1932, 25 janvier 1932, 19 avril 1932, Ville de La Tuque.

La ville se retrouve aussi dans une situation délicate puisqu'elle doit rembourser au gouvernement fédéral les sommes empruntées dans le cadre du programme des Logements ouvriers alors qu'un grand nombre de propriétaires cèdent leurs propriétés, faute d'argent pour acquitter leur dette¹³⁹. Le mauvais état de ses finances contraint la ville à se placer sous la tutelle de la Commission municipale du Québec en 1933¹⁴⁰. La décennie 1930 connaît donc peu d'emprunts d'envergure, si ce n'est que celui de 300 000 \$ pour le nouvel aqueduc en 1935 qui est, rappelons-le, majoritairement remboursé par la compagnie¹⁴¹.

3.3.3 L'instauration de la gérance municipale

Le système de gérance municipale, en 1920, est tout à fait nouveau au Québec. En effet, à l'époque, seules les municipalités de Westmount (1913), Outremont (1918) et Grand-Mère (1920) en sont régies. Ce mode d'administration apparaît aux États-Unis en 1908 au cours d'une vague de réforme visant à améliorer l'efficacité de la gouvernance locale dans un contexte de croissance urbaine rapide. L'engouement pour ce nouveau modèle d'administration pousse des centaines de villes américaines à s'en prévaloir, ce qui attire l'attention des autorités municipales du Québec¹⁴².

L'idée d'établir la gérance municipale à La Tuque commence à germer dès 1917.

La Brown Corporation se montre la première intéressée et sait, après maintes

¹³⁹ Séance du 4 avril 1933, Ville de La Tuque.

¹⁴⁰ Séance du 11 juillet 1933, Ville de La Tuque.

La Commission municipale du Québec est créée en 1932 afin de contrôler et surveiller les dépenses des municipalités. La ville doit donc faire approuver ses résolutions afin qu'elles soient effectives.

¹⁴¹ La compagnie défraie 79 % des coûts liés à la construction et au fonctionnement de l'aqueduc.

Séance du 5 juin 1935, Ville de La Tuque.

¹⁴² Alain Ruest, *op. cit.*, p. 105-106.

discussions, convaincre quelques membres de la petite bourgeoisie francophone. À leur tour, ces acteurs du pouvoir local persuadent le conseil de ville de même que l'opinion publique des avantages dont pourrait bénéficier la municipalité en adoptant la gestion de ses affaires par un gérant. Comme l'indique Harold Bérubé, le modèle du gérant municipal, du « town manager » ou encore du directeur général incarne la séparation entre les fonctions politique et administrative de la municipalité¹⁴³.

L'ouvrage de Lucien Filion raconte comment l'arrivée de Donat-Émile Hardy au conseil en 1915 mène à l'adoption du système de gérance municipale. En effet, Hardy est vite reconnu pour son « sens aigu de l'administration » et son aisance avec la langue anglaise. On lui attribue ainsi le rôle de porte-parole de la ville auprès de D.P. Brown, gérant de la compagnie. C'est alors que l'insatisfaction de Brown quant à la gestion des fonds publics l'amène à vanter les mérites du système de gérance municipale. L'échevin Hardy approuve l'idée et s'en fait le promoteur auprès du conseil. En 1919, le maire Alphondor Roy décide de faire enquête chez les municipalités américaines afin de connaître les caractéristiques de ce type d'administration. L'enquête confirme les propos de D.P. Brown et Donat-Émile Hardy d'autant plus que les villes de Westmount et Grand-Mère recommandent également à La Tuque d'adopter la gérance municipale. Lucien Filion résume bien les avantages que comporte ce système administratif:

La gérance municipale minimise toute initiative de patronage dans l'administration des fonds publics en ce sens que le budget est préparé par le gérant municipal, une fois voté par le conseil, est soustrait à toute intervention provenant des élus du peuple. Le gérant devient le seul et l'unique régisseur du budget. Les achats, l'embauche des employés, la distribution des tâches sont autant de responsabilités ressortissant de la

¹⁴³ Harold Bérubé, *Des banlieues qui se distinguent : Gouverner Westmount, Pointe-Claire et Mont-Royal (1880-1939)*, Thèse de Doctorat, INRS, Université du Québec, 2008, p. 164.

juridiction du gérant. Les travaux publics mieux coordonnés, sont soumis à un contrôle serré et effectués plus économiquement. Ces travaux, d'ailleurs, ne seront entrepris qu'en cas de stricte nécessité et ils seront subordonnés aux disponibilités financières de la municipalité sans égard aux pressions qui pourront être exercées par les membres du conseil¹⁴⁴.

Willie Juneau, agent d'assurance, fait campagne avec Donat-Émile Hardy pour l'instauration de la gérance municipale à La Tuque. C'est alors que la compagnie annonce qu'elle est prête à payer le salaire du gérant et à contribuer à différents coûts qu'engendrerait son administration. La démission du maire Alphondor Roy en janvier 1920 précipite les choses puisqu'elle permet à Hardy d'être nommé maire par le conseil¹⁴⁵. Willie Juneau est élu pour prendre le siège d'échevin laissé vacant par Hardy. Entre-temps, le nouveau gérant de la compagnie, Simmons Brown, poursuit les discussions entamées par son prédécesseur et insiste auprès du maire Hardy pour qu'il procède sans tarder à la nomination d'un gérant¹⁴⁶. C'est dans ce contexte qu'est adopté en octobre 1920 un emprunt de 250 000 \$ pour accomplir un vaste programme de travaux permanents¹⁴⁷. Comme nous l'avons fait remarquer précédemment, une telle somme nécessite une gestion serrée des dépenses afin d'être en mesure de bien coordonner les différents projets d'amélioration publique. Il devient alors tout à fait légitime d'adhérer à la logique d'administration par un gérant.

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES 

C'est ainsi que, le 15 novembre 1920, le conseil adopte à l'unanimité une résolution invitant les propriétaires à se prononcer sur le sujet. 244 électeurs se déclarent

¹⁴⁴ Lucien Filion, *Histoire de la Tuque à travers ses maires (1911-1977)*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1977, p. 31.

¹⁴⁵ Séance du 17 janvier 1920, Ville de La Tuque.

¹⁴⁶ Lucien Filion, *op.cit.*, p. 32.

¹⁴⁷ Séance du 26 octobre 1920, Ville de La Tuque.

en faveur de la gérance municipale contre seulement 21 dissidents¹⁴⁸. Le projet se concrétise lorsque l'avocat Romulus Ducharme prépare un bill amendement la charte de la ville de La Tuque afin de lui conférer de nouveaux pouvoirs. Cet amendement augmente les limites territoriales de la municipalité, fixe une taxe de 5 \$ par personne, retire le droit de vote à tous ceux qui n'auront pas payé leurs taxes avant le premier mars de chaque année courante, implante le système de gérance municipale et ratifie l'entente conclue avec la Brown Corporation. Selon cette entente, la compagnie consent à verser annuellement, en plus de ses autres taxes¹⁴⁹, 10 000 \$ à la ville pour une durée de neuf ans à condition qu'elle soit administrée par un gérant nommé conjointement par la ville et la compagnie ou, en cas de mésentente, par la Commission des Utilités publiques¹⁵⁰.

Le 2 mars 1921, le conseil avise le maire Hardy qu'il est en faveur de sa nomination au poste de gérant municipal. Par conséquent, lors d'une séance spéciale en date du 7 mars, le maire remet sa démission afin d'être engagé à titre de gérant au salaire de 5 000 \$ par année. Le 11 mars suivant, Willie Juneau est nommé maire par le conseil en remplacement du démissionnaire¹⁵¹. Cela signifie que Juneau obtient le poste de premier magistrat sans avoir été élu. Il va sans dire que les deux compatriotes réussissent à se placer en bonne posture en occupant les postes les plus influents de la municipalité. Toutefois, cette situation est éphémère, car Hardy démissionne le 31 décembre de la même année¹⁵². Il est remplacé par Napoléon Langelier, un ingénieur de Montréal. En

¹⁴⁸ Séance du 15 novembre 1920, Ville de La Tuque.

¹⁴⁹ En 1920, la compagnie paie 5000 \$ en guise de taxes annuelles.

¹⁵⁰ *Loi amendement la Charte de la Ville de La Tuque et lui accordant de nouveaux pouvoirs*, Statuts de Québec, Geo. V, Chap. 122 et 26, 19 mars 1921.

¹⁵¹ Séances du 2, 7 et 11 mars 1921, Ville de La Tuque.

¹⁵² Nous pensons qu'Hardy démissionne de son poste de gérant municipal pour se concentrer sur ses affaires. Il fonde d'ailleurs une société d'assurance avec Willie Juneau à la même époque.

octobre 1922, le conseil amende la charte de la ville afin que dorénavant le poste de gérant soit occupé par un ingénieur professionnel et que tous les contribuables puissent exercer leur droit de vote sans qu'il soit nécessaire de payer leurs taxes au préalable¹⁵³. Pour ce qui est du maire Willie Juneau, « ses manigances » irritent les citoyens et entraînent sa défaite aux élections de juillet 1921 au profit de Réal Gravel.

Cependant, la gérance municipale devient l'objet de critiques virulentes au sein du conseil de ville. En effet, en juillet 1924 Jos Lamarche entame sa guérilla contre le gérant municipal Napoléon Langelier qu'il juge incompetent. Il affirme que le peuple est insatisfait de ce dernier puisque, considérant son salaire, il n'a accompli que bien peu de choses depuis qu'il est en poste. En conséquence, avec l'appui d'Onésime Tremblay et de Jos Allard, Lamarche propose le congédiement du gérant. F.X. Lamontagne et J.A. Desbiens s'opposent fortement à cette résolution¹⁵⁴. Le débat se poursuit lorsque quelques jours plus tard Jos Lamarche propose qu'

Attendu que la ville de La Tuque a fait l'essai de ce système d'administration et qu'il a été trouvé désastreux pour elle;
Attendu que ce système est trop dispendieux et a en effet concentré le patronage en un seul homme, et ainsi à enlever l'autonomie du conseil municipal et a accordé l'administration à un homme irresponsable.

Qu'en conséquence on demande au gouvernement provincial qu'il ne recommande pas la gérance municipale aux municipalités¹⁵⁵.

L'amendement est rejeté grâce au vote prépondérant du maire Gravel. Le 5 août suivant le conseil annule la résolution remerciant de ses services le gérant municipal

¹⁵³ Séance du 18 octobre 1922, Ville de La Tuque.

¹⁵⁴ Séance du 17 juillet 1924, Ville de La Tuque.

¹⁵⁵ Séance du 31 juillet 1924, Ville de La Tuque.

sous prétexte qu'elle est illégale compte tenu de l'absence de l'échevin Arthur Tremblay au moment du vote¹⁵⁶. Le conseil emploie une nouvelle stratégie au cours du mois de septembre en votant une réduction de salaire du gérant à 3 000 \$, mais la compagnie s'y oppose. Encore une fois Jos Lamarche tente de discréditer le gérant, mais il doit abandonner faute d'appui¹⁵⁷. Néanmoins, Lamarche est un homme déterminé et il essaie à plusieurs reprises au cours des mois suivants d'abolir le système de gérance municipale. Rappelons qu'il tente parallèlement de faire annuler l'exemption de taxes accordée à la compagnie.

Toutefois, sa lutte cesse lorsque le conseil accepte l'offre d'aide financière de la Brown Corporation à condition que la ville maintienne sa politique d'exemption fiscale¹⁵⁸ et procède au réengagement du gérant municipal le 22 avril 1925¹⁵⁹. Soulignons que Jos Lamarche réussit à récolter l'appui de la majorité du conseil lorsqu'il informe la Brown Corporation que le conseil est prêt à accepter ladite offre à condition qu'elle ne réengage pas le gérant. La compagnie refuse et affirme qu'elle ne peut faire de compromis sur ce point. Ainsi, malgré le fait que le conseil se prononce contre le système de gérance municipale à ce moment, la précarité financière de la ville l'oblige à se soumettre une fois de plus aux volontés de la compagnie.

¹⁵⁶ Séance 5 août 1924, Ville de La Tuque.

¹⁵⁷ Séances du 30 septembre et du 7 octobre 1924, Ville de La Tuque.

¹⁵⁸ Pour l'année 1925, la compagnie paie un total de 5000 \$ en taxes municipales, auxquelles s'ajoutent une somme de 10 000 \$ pour la gérance municipale et un montant supplémentaire de 10 000 \$ en guise d'aide financière selon l'entente du 22 avril 1925.

¹⁵⁹ Séance du 22 avril 1925, Ville de La Tuque.

La contribution fiscale de la compagnie étant beaucoup plus significative à partir de 1930¹⁶⁰, la gérance municipale suscite moins de critiques¹⁶¹. Le débat entourant le système d'administration municipale par un gérant refait tout de même surface au moment de l'engagement du nouveau gérant Henri Valiquette en 1933. Edmond Tremblay et Auguste Gravel essaient en vain de reporter l'engagement d'un gérant sous prétexte que la ville n'a pas de travaux à faire qui exige l'emploi d'un ingénieur civil, et que par conséquent, il serait économique que le poste de gérant soit laissé en suspens pendant quelques mois¹⁶².

Le sujet tombe rapidement dans l'oubli et la ville s'engage à nouveau à conserver le mode d'administration par gérant lors de la nouvelle entente fiscale de 1939 en échange d'une contribution de la compagnie se chiffrant à égalité avec le salaire offert par la ville au gérant¹⁶³. Cette passivité contraste avec la dynamique conflictuelle des années 1920 qui est alors fortement alimentée par les oppositions à la politique d'exemption fiscale dont bénéficiait toujours la Brown Corporation à l'époque¹⁶⁴.

3.3.4 Les tentatives avortées de municipalisation des services d'aqueduc et d'électricité

Nous avons vu plus tôt que le conseil du Village de La Tuque Falls a signé en 1910 des accords qui ont déterminé l'avenir de la municipalité. Détenant le droit de fournir l'eau et l'électricité aux citoyens, la compagnie se positionne rapidement en tant

¹⁶⁰ La compagnie paie désormais des taxes municipales selon son évaluation foncière.

¹⁶¹ Règlement no. 188, Ville de La Tuque.

¹⁶² Séance du 16 mai 1933, Ville de La Tuque.

¹⁶³ Règlement no. 272, Ville de La Tuque.

¹⁶⁴ Les fonctions du gérant de La Tuque sont détaillées en annexe.

que fournisseur de services publics. À l'époque, les élites francophones ne constituent pas encore un groupe d'appartenance affirmé ce qui limite grandement leur capacité d'action. Il faut rappeler que la jeune municipalité ne détient que très peu de ressources et qu'elle ne peut compter sur la proximité d'aucun centre urbain pour répondre aux besoins de sa population qui croît rapidement. Or, la grande entreprise possède les capitaux nécessaires pour la construction d'un aqueduc et d'une centrale hydroélectrique. La Ville de La Tuque tente en 1911 de se dégager de ses engagements afin de créer son propre aqueduc ainsi qu'un système électrique pour revendiquer son autonomie envers la compagnie. Toutefois, les ambitions des élus municipaux sont bloquées par la Cour et la Brown qui négocie plutôt avec eux de nouveaux tarifs.

Néanmoins, la municipalisation des services d'eau et d'électricité reste un sujet d'actualité jusqu'aux années 1930. En effet, au sein de presque chaque cohorte à l'hôtel de ville, des échevins tentent d'échapper au monopole de la compagnie en proposant que la municipalité obtienne du gouvernement le droit d'exploiter sa propre centrale électrique. À la séance du 6 décembre 1915, le conseil demande à la législation provinciale d'amender la loi n'autorisant pas aux villes à acheter de l'énergie hydraulique en dehors de leurs limites. Le conseil souhaite qu'on l'autorise à acquérir les sites hydrauliques afin que la ville puisse développer l'énergie hydroélectrique et la vendre à ses citoyens ainsi qu'aux villages avoisinants¹⁶⁵.

Le sujet est de nouveau abordé par les élus en novembre 1923, et cette fois, la situation financière précaire de la municipalité provoque un certain engouement pour la

¹⁶⁵ Séance du 6 décembre 1915, Ville de La Tuque.

cause. En effet, le tout débute lorsque la Chambre de Commerce informe le conseil qu'elle a l'intention de rencontrer les dirigeants de la Brown Corporation afin de savoir si des agrandissements sont prévus à court terme à l'usine de La Tuque. Et en cas de réponse négative, elle croit qu'il faudrait négocier avec la compagnie afin d'obtenir à un coût avantageux le courant électrique nécessaire pour attirer la venue de nouvelles entreprises. Édouard Belleau félicite, dans *La Gazette du Nord*, l'initiative de la Chambre de Commerce et affirme qu'il serait nécessaire d'effectuer une campagne de publicité de grande envergure afin de promouvoir les avantages qu'offre La Tuque aux manufacturiers¹⁶⁶.

Le 5 novembre 1923, une délégation de la Chambre de Commerce rencontre Simmons Brown et revient avec déception. En effet, la Brown Corporation affirme qu'elle n'a pas l'intention de procéder à des investissements importants à La Tuque avant quelques années et que sa petite centrale hydroélectrique ne peut fournir le pouvoir suffisant pour alimenter de nouvelles entreprises. En conséquence, Édouard Belleau soumet l'idée que la ville pourrait acquérir le pouvoir hydraulique de la Rivière Bostonnais et y développer sa propre énergie qu'elle serait ensuite disposée à vendre aux entreprises. Le problème réside toutefois dans le manque de capitaux. Il propose alors une autre option qui serait d'attirer des industriels à venir exploiter lesdites ressources¹⁶⁷.

Le conseil municipal emboîte le pas lors de la séance du 13 novembre suivant. Il adopte une résolution dans laquelle il indique que considérant la dépendance de la ville à

¹⁶⁶ « La Chambre de commerce à l'œuvre », *La Gazette du Nord*, 1^{er} novembre 1923, p. 4.

¹⁶⁷ « La Chambre de commerce et la Brown Corporation », *La Gazette du Nord*, 8 novembre 1923, p.4.

la Brown et le fait que cette dernière n'effectue pas les agrandissements escomptés, il devient nécessaire d'attirer de nouvelles entreprises à La Tuque. Il affirme alors qu'il serait avantageux pour la ville de posséder ses propres sources d'alimentation. Par conséquent, le conseil demande au gouvernement de lui concéder les chutes des rivières de la Petite et Grande Bostonnais ainsi que le privilège de les utiliser pour des fins de génération électrique et d'approvisionnement en eau. Une délégation composée du maire Wenceslas Plante, de F.X. Lamontagne, échevin et président de la Chambre de Commerce et d'Ernest Desbiens, entrepreneur, se rend à Québec à cette fin¹⁶⁸. Or, le gouvernement libéral de Louis-Alexandre Taschereau n'accorde pas satisfaction aux demandes du conseil qui à l'époque est également en conflit avec la Brown à propos de l'exemption fiscale et la gérance municipale.

La lecture des procès-verbaux de la Ville de La Tuque nous dévoile que plusieurs plaintes sont formulées au même moment à propos de la faible tension de l'électricité et de la mauvaise qualité de l'eau. En effet, la ville envoie une mise en demeure à la Brown Corporation en 1918 puisque, malgré plusieurs avis, elle ne respecte toujours pas ses engagements de fournir l'eau avec une pression de 60 livres¹⁶⁹. Pour ce qui est de la qualité de l'eau, le médecin municipal Wilfrid Mélançon affirme qu'elle est insalubre et qu'il faudrait qu'un filtre soit installé pour retenir les détritrus de toutes sortes. La ville obtient gain de cause en 1924 lorsque le Bureau d'Hygiène provincial ordonne à la compagnie de filtrer ou de traiter l'eau puisqu'elle contient trop de fer. Les avocats Galipeault, Rochette et Boisvert indiquent aussi au conseil que la Brown peut faire des

¹⁶⁸ Séance du 13 novembre 1923, Ville de La Tuque.

¹⁶⁹ *Mise en demeure par la Ville de La Tuque vs Brown Corporation*, 8 janvier 1918 (Fonds Brown Corporation, Société historique de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice)

réclamations et engager des poursuites à ce sujet¹⁷⁰. La ville facture alors à la compagnie un montant de 2 064 \$ en réclamation pour des entrées d'eau obstruées¹⁷¹.

Malgré tout, la compagnie ne semble pas régler le problème efficacement, car le sujet revient fréquemment à la table du conseil. En conséquence, la ville envoie un protêt notarié à la Brown Corporation en août 1926 afin qu'elle corrige les problèmes de mauvaise qualité et de faible pression de l'eau¹⁷². Il semble que la compagnie effectue enfin les modifications demandées, mais le conseil se plaint à nouveau de la qualité douteuse de l'eau en 1930. Au mois de septembre, une épidémie de diarrhée se déclare à La Tuque et, avec l'appui des médecins latuquois qui affirment que l'insalubrité de l'eau en est la cause, le conseil envoie une mise en demeure à la compagnie qui réagit à celle-ci en chlorant l'eau¹⁷³. Il apparaît donc que jusqu'à la construction du nouvel aqueduc en 1935, les autorités municipales doivent à plusieurs reprises faire pression auprès de la compagnie afin d'obtenir une eau propre à la consommation.

Le désir d'acquiescer son indépendance par rapport à la compagnie est toujours présent lorsqu'en 1928, le conseil lui offre d'acheter son réseau de transmission électrique. Avec l'appui de la Chambre de Commerce, l'échevin Hector Lamothe tente d'accélérer les négociations avec la compagnie. Les démarches s'intensifient lorsque cette dernière annonce qu'elle prévoit installer des compteurs pour mesurer l'énergie utilisée à des fins d'éclairage. Le conseil vote à l'unanimité que des pourparlers soient

¹⁷⁰ Séance du 24 novembre 1924, Ville de La Tuque.

¹⁷¹ Séance du 7 janvier 1925, Ville de La Tuque.

¹⁷² Séance 10 août 1926, Ville de La Tuque.

¹⁷³ Séance du 16 septembre 1930, Ville de La Tuque.

entamés afin de convaincre la compagnie de lui céder son système de distribution. La ville compte compléter ce système par un barrage sur la Bostonnais. Elle croit qu'elle peut répondre aux obligations d'emprunt pour l'acquisition des sites hydrauliques et l'achat à la Brown de son réseau actuel, grâce aux profits qu'elle estime réaliser en ayant sa propre centrale électrique¹⁷⁴. Néanmoins, ce projet se solde par un échec lorsque la Commission des Services publics autorise l'installation des compteurs électriques par la compagnie, et ce, malgré la forte opposition de la ville qui se plaint de cette décision au gouvernement. Elle doit se résoudre à abandonner cette cause¹⁷⁵.

La surprise est grande lorsqu'en 1931 la Shawinigan Water and Power acquiert du gouvernement le droit d'exploiter les sites hydrauliques à 6 milles au nord de La Tuque et annonce qu'elle prévoit la construction d'installations hydroélectriques. La Brown Corporation quant à elle affirme qu'elle compte accroître sa puissance électrique afin de répondre aux besoins que requièrent ses nouveaux investissements à l'usine¹⁷⁶. Pendant la Crise, l'échevin Hector Lamothe tente de convaincre le conseil d'effectuer des demandes auprès de la Brown pour qu'elle réduise ses tarifs d'électricité afin de soulager ses clients. Il ne reçoit toutefois aucun appui de la part des autres élus¹⁷⁷. Finalement, la ville donne, le 17 novembre 1931, l'autorisation à la compagnie de transférer son contrat à la Shawinigan Water and Power. Cette approbation comporte

¹⁷⁴ Séances du 3, 17 et 23 janvier 1928, Ville de La Tuque.

¹⁷⁵ Séances du 28 mai 1928 et du 31 juillet 1928, Ville de La Tuque.

¹⁷⁶ Séance du 15 janvier 1929, Ville de La Tuque.

¹⁷⁷ Séance du 7 juillet 1931, Ville de La Tuque.

toutefois comme condition que la politique de gratuité accordée aux institutions publiques soit maintenue¹⁷⁸.

Cet historique des tentatives du conseil de ville, appuyé par la Chambre de commerce, de municipaliser les services d'aqueduc et d'électricité alors fournis par la Brown Corporation met en lumière la volonté et la détermination de la petite bourgeoisie de défendre les intérêts de la ville. En effet, consciente de sa dépendance envers la compagnie, elle emploie diverses stratégies afin de se libérer de celle-ci. Toutefois, elle est bloquée dans sa course par les autorités qui lui sont extérieures. Le gouvernement provincial, en favorisant l'entreprise privée, n'appuie certainement pas l'élite locale dans son projet de municipaliser les services publics. Il faut savoir que les luttes de la petite bourgeoisie latuquoise s'inscrivent dans un contexte plus large. En effet, au-delà des préoccupations locales, les années 1930 sont marquées par un mouvement de contestation nationale envers les grands monopoles¹⁷⁹.

Les sujets de discorde entre les élus municipaux et la grande entreprise ne sont pas propres à La Tuque, et des discussions semblables ont lieu dans plusieurs municipalités du Québec au même moment. En effet, les exemptions fiscales de même que le système d'administration par un gérant suscitent de fortes oppositions chez les élites locales qui luttent pour sauvegarder leur autonomie face aux grandes entreprises. C'est le cas en Mauricie, mais aussi ailleurs au Canada et aux États-Unis, où on remet de

¹⁷⁸ Séances du 17 et 19 novembre 1931, Ville de La Tuque.

¹⁷⁹ À ce sujet, voir entre autres le mémoire de Daniel Boutet qui étudie l'opposition au monopole et la volonté de municipaliser l'électricité chez les élites de la ville de Québec : Daniel Boutet, *Le mouvement d'opposition au monopole de l'électricité à Québec dans l'entre-deux guerres*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, avril 1999, 113 p.

plus en plus en question la validité d'accorder des privilèges aux compagnies au détriment des citoyens contribuables.

Or, la petite bourgeoisie est elle-même divisée sur ces questions. En effet, une partie de ses membres favorise la compagnie alors que l'autre s'y oppose fortement. Cette division est alimentée par la volonté d'appliquer une politique de bonne entente telle que privilégiée par le clergé. En effet, il est courant que les compagnies cherchent à entretenir de bons rapports avec les représentants locaux de l'Église afin de bénéficier de l'encadrement social qu'ils exercent sur la main-d'œuvre. À La Tuque, la Brown Corporation fournit gratuitement en eau et en électricité l'église et les écoles de la paroisse et participe à diverses œuvres de charité.

De son côté, le curé Corbeil tient un discours moralisateur dans lequel il met de l'avant la générosité de la famille Brown à l'endroit des citoyens. On assiste alors à une bienveillance réciproque dans laquelle chacune des parties trouve son compte. Parallèlement, le curé Corbeil s'allie avec les élus municipaux afin d'exercer son influence dans les dossiers qui l'intéresse. Or, il semble que le principal vecteur de cette bienveillance envers la compagnie soit plutôt une reconnaissance de la précarité financière de la compagnie et de son importance en matière d'emploi et de développement économique. C'est dans ce sens que la majorité des élus souhaitent soulager la compagnie en lui accordant des privilèges fiscaux afin d'assurer sa pérennité dans la communauté.

En revanche, certains membres de la petite bourgeoisie s'opposent à cette politique. Refusant d'être soumis aux aléas d'intérêts étrangers, ils souhaitent acquérir une indépendance par rapport à la grande entreprise afin de détenir tous les leviers de l'administration municipale. À ces observations, ajoutons que des préoccupations personnelles peuvent également jouer en faveur du « bon ententisme », considérant que certains marchands de notre corpus font affaire avec la compagnie et que le conseil municipal comprend quelques employés de l'usine¹⁸⁰.

Il faut cependant se pencher sur les caractéristiques particulières de La Tuque pour comprendre la dynamique du pouvoir local. En effet, contrairement aux autres villes de la Mauricie, c'est la compagnie qui est propriétaire des systèmes d'approvisionnement en eau et en électricité jusqu'aux années 1930. Cela lui permet de détenir une influence d'autant plus forte sur le conseil de ville et donc plus globalement, sur la petite bourgeoisie. Rappelons également que le facteur de l'éloignement géographique joue en faveur de la compagnie, qui représente alors le pilier économique de la ville.

Toutefois, le poids exercé par la Brown Corporation sur la ville est moindre que celui exercé par la grande entreprise au sein des institutions de pouvoir de localités telles qu'Arvida, Témiscaming et Noranda¹⁸¹. En effet, dans celles-ci, ce sont les compagnies qui font appel à des promoteurs pour dessiner les plans de la future ville, ce qui est

¹⁸⁰ Nommons à titre d'exemple les échevins F.X. Lamontagne, marchand, et Frank Gauthier, ouvrier, qui s'opposent à la lutte contre l'exemption fiscale entreprise par Jos Lamarche dans les années 1920.

¹⁸¹ Robert Fortier, *op.cit.*, p.29-42

plutôt fait par les représentants de la petite bourgeoisie dans notre cas¹⁸². Il est également intéressant de spécifier que généralement seuls les cadres étrangers bénéficient de résidences mises à leur disposition par les compagnies dans les villes de la Mauricie. Dans le cas d'Arvida, Alcan fait construire 270 résidences en 135 jours pour ses travailleurs. Cela se traduit dans l'administration municipale, car Témisgaming et Arvida sont gérés par les compagnies jusqu'aux années 1940¹⁸³. Rappelons également que contrairement à bien d'autres villes de compagnie, le poste de gérant municipal à La Tuque n'est en aucun cas occupé par un employé de la compagnie et que celle-ci ne s'est jamais opposée à l'engagement d'un ingénieur désigné par la municipalité.

Ces exemples nous permettent de situer notre cadre d'analyse par rapport au reste du Québec. Ainsi, bien que le conseil de ville de La Tuque doive composer avec la Brown Corporation, il garde la responsabilité de l'organisation urbaine dans laquelle la compagnie ne s'implique que très peu, mis à part ce qui concerne ses intérêts directs, c'est-à-dire la fourniture en eau et en électricité de même que l'élaboration d'établissements de loisirs qui profitent surtout à ses cadres. La compagnie en faisant preuve d'un paternalisme intéressé laisse aux autorités locales, issues majoritairement de la petite bourgeoisie, le soin d'aménager la ville, tout en exerçant son influence dans les domaines qui la concerne.

L'observation des débats concernant les exemptions de taxes, les emprunts municipaux, la gérance municipale ainsi que la municipalisation des services publics,

¹⁸² Voir entre autres la séance du 18 janvier 1913, Ville de La Tuque.

¹⁸³ Robert Fortier, *op.cit.*, p.30

met en lumière la complexité du jeu politique local. La petite bourgeoisie étant elle-même divisée sur ces enjeux, n'a qu'un pouvoir limité sur l'administration municipale. Par conséquent, La Tuque s'apparente davantage aux autres cités industrielles de la Mauricie bien qu'elles ne partagent pas les mêmes caractéristiques compte tenu de l'isolement, du monopole économique de la Brown Corporation ainsi que l'engagement plus significatif de cette dernière dans les sphères économique, politique et associative.

CONCLUSION

Toute ville qui comme La Tuque, ne vit que par une seule industrie est exposée à périlcliter ou à tomber si l'harmonie n'existe pas entre patrons et ouvriers¹.

Lucien Desbiens, *Au cœur de la Mauricie*, 1933

Ce mémoire met en lumière la complexité des relations de pouvoir entre la petite bourgeoisie et la Brown Corporation à La Tuque entre 1907 et 1939. La première ne peut certes faire fi de la puissance économique de la seconde. Nous pourrions ainsi conclure que la compagnie détient la mainmise sur le conseil de ville et sur la petite bourgeoisie. Toutefois, notre étude propose un tableau plus nuancé.

La petite bourgeoisie, étant composée de gens d'affaires, de membres de professions libérales, de petits commerçants et d'artisans indépendants, constitue un groupe bien moins éclectique que nous l'avions d'abord estimé. Étant majoritairement travailleurs à leur compte, ses membres se distinguent du reste de notre corpus grâce à leur indépendance reposant sur la propriété privée et la pratique d'une profession requérant un savoir-faire.

Le cas de La Tuque s'est révélé particulièrement intéressant pour observer les phénomènes de mobilité géographique et sociale. Majoritairement issue du monde rural, la première génération de la petite bourgeoisie latuquoise transpose un type de sociabilité villageoise au sein de son milieu d'accueil. Or, elle ne s'y limite pas et use de

¹ Lucien Desbiens. *Au cœur de la Mauricie*, Les éditions du Bien Public, 1933, p. 47.

différentes stratégies de positionnement social telles que la mobilisation des institutions religieuses, les solidarités régionales et familiales, l'engagement associatif, la propriété foncière ainsi que l'accès à des fonctions publiques.

L'étude prosopographique dévoile également que la petite bourgeoisie latuquoise a des origines plutôt aisées. Or, il nous semble encore plus pertinent de spécifier qu'elle se compose principalement de fils de cultivateurs passablement fortunés. Ce trait mérite mention, car on a trop tendance à faire du cultivateur québécois du 19^e siècle une personne pauvre, ce qui est loin d'être toujours le cas. Les autres membres de la petite bourgeoisie sont des fils de marchands, de membres de professions libérales, de petits commerçants et d'artisans-commerçants. Nous remarquons qu'il existe, dans ces catégories socioprofessionnelles, une certaine continuité du statut social des individus par rapport à ceux de leurs parents. Soulignons néanmoins la présence de quelques cas de figure qui connaissent une ascension sociale plus marquée. Nous pensons notamment aux fils d'ouvriers qui parviennent à se lancer en affaires et à atteindre des fonctions publiques en s'appuyant sur un solide réseau de sociabilité. L'étude des parcours individuels dévoilent également des antécédents dans l'économie de marché, ce qui prépare la voie vers le monde des affaires avant leur établissement à La Tuque.

Plusieurs membres de la petite bourgeoisie réussissent à assurer une certaine reproduction sociale en transmettant les rênes de leur entreprise à leurs fils ou en les encourageant à poursuivre des études menant à une carrière professionnelle. Il est également fréquent que ces jeunes hommes suivent les traces de leur père en se lançant eux-mêmes en affaires. Ce mémoire, en s'échelonnant sur plus de trois décennies, nous a

permis de voir de nouveaux visages apparaître parallèlement à l'accroissement de la population de La Tuque. L'étude du conseil municipal et des associations locales révèle la présence d'une base fondatrice à laquelle vient se greffer une jeunesse originaire de La Tuque ou d'ailleurs au Québec. Outre ces observations, nos recherches dévoilent qu'une partie non négligeable des fils de pionniers latuquois quittent la communauté locale pour les grands centres urbains qui répondent mieux à leurs aspirations professionnelles ou politiques. Il serait en cela intéressant de poursuivre notre étude sur une période plus longue afin de mieux saisir le processus de renouvellement de l'élite locale de La Tuque.

La petite bourgeoisie détient donc toutes les qualités pour exercer un rôle de premier plan dans les différentes sphères du pouvoir local. En premier lieu, elle occupe une place prépondérante dans le champ politique en occupant la majorité des sièges du conseil de ville dès la fondation de la ville. Elle domine également, à une exception près, la mairie tout au long de notre période d'étude. En effet, le poste de premier magistrat de La Tuque est réservé aux gens d'affaires jusqu'à l'élection du soudeur Omer Journeault en 1935. Cette rupture avec la tradition politique ne constitue toutefois pas une réelle évolution dans la composition du conseil de ville mais plutôt un cas d'exception. La petite bourgeoisie a su se servir de cette position privilégiée afin de défendre ses intérêts et ceux de la communauté. En effet, les élus municipaux en constituant le noyau décisionnel local sont les premiers à négocier avec les autorités extérieures en ce qui concerne le développement de La Tuque.

La petite bourgeoisie domine également largement la commission scolaire. Fondée par le curé Eugène Corbeil, cette dernière agit à titre d'instance publique exerçant un pouvoir non négligeable sur l'organisation de la vie socioéconomique de La Tuque. En effet, la petite bourgeoisie en assurant la création d'établissements scolaires, de pair avec les communautés religieuses, garantit une éducation de qualité à la jeunesse latuquoise.

· Bien qu'elle ne constitue pas l'élite économique, la petite bourgeoisie est également active dans cette dimension du pouvoir local. En effet, 72 % de ses membres jouent un rôle dans le développement économique local en tant que gens d'affaires, petits commerçants ou artisans-commerçants. La petite bourgeoisie se distingue également par l'étendue de ses propriétés foncières. Les rôles d'évaluations municipaux révèlent que certains de ses membres endossent le rôle de promoteur urbain alors que d'autres se contentent d'assurer une reproduction sociale en se constituant un patrimoine immobilier.

Les activités de la petite bourgeoisie s'étendent également au monde associatif. En effet, nos recherches dévoilent qu'elle est très active au sein des différentes associations locales et qu'elle occupe des postes de direction notamment au sein de la Chambre de commerce et des Chevaliers de Colomb. Bien plus qu'un espace propice à la création et la consolidation de réseaux de sociabilité, la sphère associative contribue à la participation au pouvoir local. Il s'agit effectivement d'un important véhicule d'influence pour défendre ses intérêts ainsi que ceux de la communauté.

Par ailleurs, la petite bourgeoisie est renforcée par d'étroites relations entre ses membres. En effet, près du tiers de ses membres partagent au moins un lien de parenté direct ou par alliance avec un autre membre du groupe. Cette situation met en lumière différentes pratiques telles que la migration familiale et le mariage entre les enfants issus de la première génération de la petite bourgeoisie. De plus, le tiers des membres entretiennent des rapports d'affaires en tant qu'associés. Il va sans dire que les réseaux de sociabilité, dans une petite localité telle que La Tuque, repose principalement sur les liens familiaux. La présence de connexions aussi serrées renforce la position des membres et permet ainsi de récolter les appuis nécessaires à l'exercice des fonctions décisionnelles locales.

Nous pourrions croire que la cohésion de la petite bourgeoisie lui assure un certain consensus. Au contraire, le groupe est divisé en clans liés aux allégeances politiques et faisant écho aux réseaux de sociabilité. Les différentes querelles liées aux affinités personnelles, à la partisanerie de même qu'aux ambitions politiques de certains se répercutent au conseil municipal et provoquent une instabilité au sein même de la petite bourgeoisie. Or, au-delà de ces questions, les élus municipaux sont profondément divisés sur des enjeux locaux tels que les exemptions fiscales, les emprunts municipaux, le système de gérance municipale et la municipalisation des services publics. Ces débats correspondent aux principales négociations entre le conseil de ville et les dirigeants de la Brown Corporation.

Ainsi, bien qu'elle partage des origines rurales et relativement aisées, de même qu'un réseau de sociabilité reposant principalement sur des liens de parenté et qu'elle se

distingue par son indépendance, la petite bourgeoisie ne forme pas un bloc monolithique. En effet, sa cohésion est fragilisée par ses opinions divergentes envers la grande entreprise. On assiste alors à la formation de deux clans. Le premier se compose d'élus et de notables favorables aux privilèges accordés à la compagnie, alors que le second regroupe ceux qui s'y opposent fortement. Il est possible que la présence d'une majorité cultivant une position « bon ententiste » avec la compagnie ne soit pas étrangère à celle adoptée par le clergé à l'époque. Le curé Corbeil cultivait lui aussi la bienveillance envers la grande entreprise afin de favoriser l'harmonie dans la communauté. Toutefois, il est davantage probable que cette approche soit le résultat d'une vision terre-à-terre, tenant compte des capacités financières de la compagnie.

En effet, il semble que les partisans du « bon ententisme » reconnaissent les limites de la Brown Company² qui, tout compte fait, n'est pas si puissante. Cela est d'autant plus vrai lorsque l'on considère, le fait qu'elle supporte également le développement de la ville de Berlin au New Hampshire. En ce sens, les fragiles assises de sa filiale canadienne requièrent que les autorités municipales de La Tuque lui accordent un répit. Ainsi, en obtenant une exemption fiscale, la compagnie évite de s'engager dans de lourdes charges financières sur une base régulière. Si bien que, jusqu'aux années 1930, elle ne contribue que minimalement aux finances municipales par le biais d'octrois occasionnels. Elle préfère participer au développement urbain en choisissant judicieusement les projets qui l'intéressent. En revanche, la municipalité

² La Brown Corporation est la filiale canadienne de la Brown Company, établie à Berlin au New Hampshire.

tente de soutirer le maximum de ce que la compagnie peut lui offrir sans mettre en péril sa sécurité financière.

Ce contexte offre à la petite bourgeoisie une certaine latitude dans l'organisation du territoire. En effet, contrairement aux villes de compagnie typiques d'Amérique du Nord, la Brown Corporation, faute d'avoir un capital suffisant, laisse aux autorités locales la responsabilité de la planification urbaine et ne s'implique que dans les domaines qui la concernent. Ainsi, elle use d'un paternalisme intéressé en n'investissant que dans les projets ayant un impact sur sa production tels que les services d'approvisionnement en eau et en électricité. Dans le même objectif, elle procède à l'encadrement social de ses employés et de leur famille par diverses mesures telles que la ferme Brown et le service d'infirmerie. Elle assure également le confort de ses cadres par la création d'un quartier anglophone comportant des institutions confessionnelles ainsi que des établissements de loisirs.

Rappelons qu'en contrepartie, les différentes contributions de la compagnie dans la communauté lui permettent de bénéficier d'exemptions fiscales. Elle détient également un droit de regard sur l'administration municipale qui mènera à l'adoption du système de gérance. De plus, grâce à son expertise, la compagnie obtient quelques contrats de travaux publics, ce qui lui permet d'influencer autrement l'organisation urbaine.

Avec le recul, nous remarquons que les ententes survenues entre le conseil de ville et la compagnie contribuent grandement au développement urbain pendant notre

période. Comme nous l'avons maintes fois observé, sans la Brown Corporation, La Tuque n'aurait pu connaître un tel essor au début du siècle. Certains membres de la petite bourgeoisie le reconnaissent et défendent en ce sens les intérêts de la compagnie. Si nous étudions les divers accords conclus entre les élus et la Brown, nous voyons qu'ils offrent l'opportunité à la municipalité de développer très tôt des services d'aqueduc, d'égouts et d'électricité pour ses citoyens. De plus, il ne faut pas oublier que le conseil négocie les termes de ses ententes, et qu'il n'hésite pas à aviser la compagnie lorsqu'un problème se présente dans l'un ou l'autre des domaines qui relève de sa juridiction.

En somme, nous croyons que bien que les pouvoirs du conseil municipal soient limités par ses liens envers la Brown Corporation, la petite bourgeoisie sait profiter des avantages qu'offrent ces derniers. Par ailleurs, la fin de l'exemption fiscale de la compagnie en 1930 change les relations entre les deux instances. En effet, le climat s'apaise dans la dernière décennie de notre période laissant place à des discussions plus constructives entre les représentants de la petite bourgeoisie et les dirigeants de la Brown Corporation. Cet assainissement des rapports permet la réalisation d'un projet d'envergure commun tel que le nouvel aqueduc administré par une commission en 1935.

Voilà pourquoi nous pensons que les relations entre la petite bourgeoisie francophone et les dirigeants de la Brown Corporation s'inscrivent dans un rapport de collaboration, certes parfois conflictuel, en vue d'œuvrer conjointement au développement de La Tuque. On ne peut ici parler d'une quelconque domination de l'une ou l'autre des parties puisqu'aucune d'elles n'a la capacité de soutenir seule

l'urbanisation du territoire. La précarité financière de la municipalité l'amène à chercher davantage de soutien de la compagnie qui, quant à elle, cherche à conserver sa fragile rentabilité malgré les fluctuations économiques du début du siècle. L'histoire de la localité en est donc une de perpétuelles négociations entre les principaux acteurs du pouvoir local qui souhaitent, de part et d'autre, protéger leurs propres intérêts.

BIBLIOGRAPHIE

1. Sources primaires

Fonds de la Société historique de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice
La Tuque, Québec

Fonds Brown, C.I.P., P.F.C.P., Avenor, Cartons St-Laurent, Smurfit-Stone, RockTenn

Fonds Corbeil-Caron-Michy

Fonds Eugène Corbeil

Fonds Michelle Rouillard

Fonds Paroisse Saint-Zéphirin

Fonds Réjean Tremblay

Fonds Robert Tremblay

Annuaire municipaux

La Tuque Falls Telephone Co., 1935

La Cie de Téléphone La Tuque Falls, 1941

Annuaire des adresses de la Cité de La Tuque, 1946-1947

Annuaire des adresses La Tuque, 1947

Annuaire des adresses La Tuque, 1949

Bottin municipal des noms et des adresses, Ville de La Tuque, Imprimerie Commerciale,
1955

Minutes d'associations

Livre des procès-verbaux de la Chambre de Commerce de La Tuque, 1920-1943

Livre des minutes des Chevaliers de Colomb, 1918-1922

Berlin Coos County Historical Society

Berlin, New Hampshire

Brown Bulletin (1919-1954)

Fonds Brown Family by Eric Brown

Fonds Brown Company

Recensements

Recensements Canada, (1871-1911) (Consulté)

Recensements Canada, La Tuque (1911-1921) (Dépouillé)

Ville de La Tuque, Québec

Procès-verbaux de la municipalité du Village de La Tuque (1909-1911)

Procès-verbaux de la municipalité du Village de La Tuque Falls (1910-1911)

Procès-verbaux de la Ville de La Tuque (1911-1940)

Procès-verbaux de la Commission d'aqueduc de la Ville de La Tuque (1937-1940)

Rôle d'évaluation de la Ville de La Tuque (Années dépouillées : 1911, 1915, 1920, 1926, 1930, 1937)

Autres documents municipaux (Charte de la ville, contrats et ententes avec la Brown Corporation, copies de règlements, rapports annuels, etc.)

Journaux

L'Action Catholique (Consulté)

L'Écho de La Tuque (Consulté)

L'Événement (Consulté)

Gazette du Travail, Ottawa (Consulté 1920-1922)

Journal La Tuque (1911)

La Gazette du Nord (Dépouillé 1922-1925)

La Patrie (Consulté)

Le Bien public (Consulté)

Le Nouvelliste (Consulté)

The Berlin Daily Sun (Consulté)

The Berlin Reporter (Consulté)

The Shawinigan Standard (Consulté)

The St. Maurice Valley Chronicle (Consulté)

1. Monographies locales

BEAUPRÉ, Francine. *Dis grand-papa: revue historique. Ville de La Tuque. 1911-1986.* La Tuque, Mouvement socio-culturel de La Tuque, 1986, 66 p.

BLANCHARD, Raoul. *La Mauricie.* Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 1950, p. 83.

BORDELEAU, Françoise. *Les 75 ans de la paroisse Saint-Zéphirin. La Tuque. 1912-1987.* Shawinigan, Publicité Pâquet, 1987, 315 p.

BOURASSA, Paul-Émile. *Mémoires de l'Harmonie de La Tuque de 1909 à 1993.* Shawinigan-Sud, Productions PEB, 1997, 650 p.

BROWN, Monte. *The Rise and the Fall of the Brown Company: An American Tragedy*, [s.l.n.é.], 1998, 23 p.

CYR, Lise. *Vie d'quartier et compagnies : La Tuque, Grand'Mère, Shawinigan. Québec. Cinémanima*, 1986, 333 p.

DAIGLE, Raymond L. *Berlin Mills on the Androscoggin River*. Berlin, New Hampshire, Berlin & Coos County Historical Society, 2013, 232 p.

DE CLEVER, Paul. *L'appel de minuit : préliminaires; Grand-père Alphide Tremblay*, [s.l.n.é.], 1954, 218 p.

DESBIENS, Lucien. *Au cœur de la Mauricie*. Les éditions du Bien Public, 1933, 60 p.

DUPONT, A. Aldori. *Histoire de la Ville de La Tuque*. La Tuque, [s.édit.], 1962, 225 p.

FILION, Lucien. *Histoire de la Tuque à travers ses maires (1911-1977)*. Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1977, 211 p.

LESSARD, Rodolphe. *Répertoire des mariages de La Tuque et des municipalités avoisinantes, 1890-1979*. Répertoire no. 20, Ottawa, Centre de généalogie, 1981, 379 p.

MAILLÉ, Michèle et Pierrette Paré. *Elle était une fois... La Tuque : document sur l'histoire de la ville de La Tuque*. La Tuque, [s.édit.], 1984, 55 p.

MAILLET, Raoul et Denis ADAMS (dir.). *La Tuque, Histoires de familles*. Société historique de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice, 2011, 923 p.

MAILLET, Raoul et Denis ADAMS (dir.). *La Tuque, Un siècle d'histoire*. Société historique de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice, 2011, 1088 p.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE INDUSTRIELLE. *La Mauricie, futur Ruhr du Canada*. Montréal, Société Historique Industrielle, 1956, 399 p.

2. Ouvrages généraux

Rapport-gratuit.com 
LE NUMÉRO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

BERNIER, Gérard, Robert Boily et Daniel Salée. *Le Québec en chiffres, de 1850 à nos jours*. Montréal, Association canadienne française pour l'avancement des sciences (ACFAS), 1986, p. 165.

CHARLAND, Jean-Pierre. *Les pâtes et papiers au Québec 1880-1980*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, 447 p.

COENEN-HUTHER, Jacques. *Sociologie des élites*. Paris, Armand Colin, 2004, 172 p.

HARDY, René, Maurice SÉGUIN et al. *Histoire de la Mauricie*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Les Presses de l'Université Laval, 2004, 1144 p.

LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT. *Histoire du Québec contemporain : De la confédération à la Crise*. 2e édition. Tome 1. Montréal, Boréal Compact, 1989, 758 p.

ROCHER, Guy. *Introduction à la sociologie générale*. 2e édition. Tome 3. Montréal, Hurtubise, HMH, 1969, p. 407-420.

SAINT-PIERRE, Diane. *L'évolution municipale du Québec des régions, Un bilan historique*. Sainte-Foy, Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec, 1994, 198 p.

3. Monographies et articles spécialisés

BAUDELLOT, Christian, Roger ESTABLET et Jacques MALEMORT. *La petite bourgeoisie en France*. 2e édition, Paris, Éditions François Maspero, 1981, 304 p.

BECHHOFFER, Frank et Brian ELLIOTT, « Petty Property: the Survival of a Moral Economy » dans Frank Bechhoffer et Brian Elliott (dir.). *The Petite Bourgeoisie: Comparative Studies of the Uneasy Stratum*. Londres, MacMillan, 1981, p. 182-200.

BELLAVANCE, Claude, Normand BROUILLETTE et Pierre LANTHIER, « Financement et industrie en Mauricie, 1900-1950 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, n° 1, 1986, p. 29-50.

BERNIER, Claire. *Le rôle des élites dans la modernisation du Québec rural : l'exemple de Sainte-Claire de 1890 à 1950*. Mémoire de Maîtrise, Université Laval, 2012, 163 p.

BÉRUBÉ, Harold. *Des banlieues qui se distinguent : Gouverner Westmount, Pointe-Claire et Mont-Royal (1880-1939)*. Thèse de Doctorat, INRS, Université du Québec, 2008, 313 p.

BIDOU-ZACHARIASEN, Catherine. « Les classes moyennes: définitions, travaux et controverses », *Éducation et sociétés*, De Boeck Université, 2004, vol. 2, n° 14, p.119-134. (Disponible en ligne : <http://www.cairn.info/revue-education-et-societes-2004-2-page-119.htm>)

BLOOMFIELD, Elizabeth. « Community Leadership and Decision-making: Entrepreneurial Elites in Two Ontario Towns, 1870-1930 » dans Gilbert Stelter et Alan F. J. Artibise (éds.) *Power and Place: Canadian Urban Development in the North American Context*. University of British Columbia Press, Vancouver, 1986, p. 82-100.

- BLUMIN, Stuart Mack. *The Emergence of the Middle Class Social Experience in the American City: 1760-1900*. Cambridge, Cambridge University Press 1989, 452 p.
- BOUCHARD, Gérard. « Naissance d'une élite : les médecins dans la société saguenayenne (1850-1940) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 49, n° 4, 1996, p. 521-549.
- BOUTET, Daniel. Le mouvement d'opposition au monopole de l'électricité à Québec dans l'entre-deux guerres, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, avril 1999, 113 p.
- BROUILLETTE, Normand et Pierre Lanthier. « De la campagne à la ville : formation de la petite bourgeoisie à Shawinigan de 1898 à 1930 » dans Gérard Bouchard et Joseph Goy (éds.). *Famille, économie et société rurale en contexte d'urbanisation (XVIIe-XXe siècles)*. Chicoutimi/Paris, Centre interuniversitaire SOREP/École des hautes études en sciences sociales, 1990, p. 139-151.
- COHEN, Yolande. Femmes de parole – L'histoire des Cercles de fermières du Québec, 1915-1990, Montréal, Le Jour, 1990, 315 p.
- COCAUD, Martine et Jacqueline Sainclivier, « Femmes et engagement dans le monde rural (19-20e siècles) : jalons pour une histoire », *Ruralia*, n° 21, 2007, [En ligne] <http://ruralia.revues.org/1842> (page consulté le 15 décembre 2015)
- COURVILLE, Serge. *Entre ville et campagne. L'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1990, 336 p.
- CROSSICK, Geoffrey (dir.). *The Lower Middle-class in Britain 1870-1914*. New York, St. Martin's Press, 1977, 213 p.
- CROSSICK, Geoffrey. « La bourgeoisie britannique au XIXe siècle. Recherches, approches, problématiques », *Annales. Histoire. Sciences Sociales*. 53e année, n° 6, 1998, p. 1089-1130.
- CROSSICK, Geoffrey et Heinz-Gerhard HAUPT (dir.). *Shopkeepers and Master Artisans in Nineteenth-Century Europe*. London, Methuen, 1984, 283 p.
- CROSSICK, Geoffrey et Heinz-Gerhard HAUPT. *The Petite Bourgeoisie in Europe, 1780-1914, Enterprise, Family and Independence*. London et New York, Routledge, 1995, 296 p.
- DAGENAIS, Michèle. *Des pouvoirs et des hommes, l'administration municipale de Montréal*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 1999, 217 p.
- DESSUREAULT, Christian. « Parenté et stratification sociale dans une paroisse rurale de la vallée du Saint-Laurent au milieu du XIXe siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n° 3, 2001, p. 411-447.

DION, Alain. *L'industrie des pâtes et papiers en Mauricie 1887-1929*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, 1981, 205 p.

DORION, Marie-Josée. *Cadres et techniciens à Shawinigan, de 1914 à 1945 : évolution sociale d'un groupe professionnel*. Mémoire de Maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, 276 p.

FAURE, Alain. « L'épicerie parisienne au XIXe siècle ou la corporation éclatée », *Le Mouvement social*, n° 108, L'atelier et la Boutique: études sur la petite bourgeoisie au XIXe siècle, (Juillet-Septembre 1979), p. 113-130.

FORTIER, Robert (dir.). *Villes industrielles planifiées*. Montréal, CCA/Boréal, 1996, 320 p.

GAGNON, France. « Parenté et migration : le cas des Canadiens français à Montréal entre 1845 et 1875 », *Historical Papers/Communications historiques*. vol. 23, n° 1, 1988, p. 63-85.

GÉLINAS, Claude. « La traite des fourrures en Haute-Mauricie avant 1831. Concurrence, stratégies commerciales et petits profits », *Revue d'histoire de l'Amérique française*. vol. 51, n° 3, 1998, p. 391-417.

GOVE, William G. « New Hampshire's Brown Company and Its World-Record Sawmill », *Journal of Forest History*, vol. 30, n° 2, Avril 1986, p. 82-91.

GRÉMION, Pierre. *Le pouvoir périphérique, bureaucrates et notables dans le système politique français*. Paris, Éditions du Seuil, 1976, 478 p.

GRESLE, François. *L'univers de la boutique, les petits patrons du Nord (1920-1975)*. Lille, Presses Universitaires de Lille, 1981, 161 p.

GUÉRARD, François. « Les notables trifluviens au dernier tiers du 19e siècle : stratégies matrimoniales et pratiques distinctives dans un contexte d'urbanisation », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, n° 1, 1988, p. 27-46.

GUÉRARD, François. « L'histoire urbaine au Québec : la recherche récente à la maîtrise et au doctorat », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n° 2, 2000, p. 247-268.

GUILLAUME, Pierre. « Les classes moyennes au Québec, Quelques interrogations » dans Pierre Guillaume (dir.), *Histoire et historiographie des classes moyennes dans les sociétés développées*. Talence, Maison des sciences de l'homme d'Acquitaine, 1998, p. 169-179.

HAUPT, Heinz-Gerhard. « La petite bourgeoisie, une classe inconnue », *Le Mouvement social*, n° 108, L'atelier et la Boutique études sur la petite bourgeoisie au XIXe siècle (Juillet-Septembre 1979), p. 11-20.

HERON, Craig. « Harold, Marg et les garçons : l'importance des classes dans l'histoire canadienne », *Journal of the Canadian Historical Association/Revue de la Société historique du Canada*, Ottawa, 2009, vol. 20, n° 1, p. 27-56.

HOLMAN, Andrew. *A Sense of Their Duty. Middle-class Formation in Victorian Ontario Towns*, McGill-Queen's University Press, 2000, 243 p.

IGUATUA, José. *Arvida au Saguenay : naissance d'une ville industrielle*, Montréal et Kingston, Presses universitaires McGill-Queen's, 1996, 275 p.

JOLY, Éric. *L'identité culturelle des jeunes franco-américains de Berlin, au New Hampshire*. Mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa, 2003, 138 p.

KONISHI, Emi. « Elite and Pluralist Power in Eighteenth-Century English Towns: A Case Study of King's Lynn » dans Robert Beachy et Ralf Roth (dir.). *Who Ran the Cities? : City Elites and Urban Power Structures in Europe and North America, 1750-1940*. Burlington, Ashgate, 2007, p. 3-19.

KURGAN-VAN HENTERNRYK, Ginette et Serge JAUMIN (dir.). *Aux frontières des classes moyennes. La petite bourgeoisie belge avant 1914*. Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1992, 147 p.

LANTHIER, Pierre. « Les classes moyennes au Québec » dans Pierre Guillaume (dir.), *Histoire et historiographie des classes moyennes dans les sociétés développées*. Talence, Maison des sciences de l'homme d'Acquitaine, 1998, p. 181-203.

LANTHIER, Pierre et Normand BROUILLETTE. « Shawinigan Falls de 1898 à 1930: l'émergence d'une ville industrielle au sein du monde rural », *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, vol. 19, n° 1, 1990, p. 42-55.

LÉGARÉ, Anne. *Les classes sociales au Québec*. Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1977, 197 p.

LEHOUX, Mireille. *Élus municipaux et promotion industrielle à Trois-Rivières, 1870-1920*. Mémoire de Maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, 1994, 120 p.

LINTEAU, Paul-André. « Quelques réflexions autour de la bourgeoisie québécoise, 1850-1914 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, n° 1, 1976, p. 55-66.

LINTEAU, Paul-André. « Le personnel politique de Montréal, 1880-1914: évolution d'une élite municipale », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, n° 1, 1998, p. 189-215.

LORENZETTI, Luigi, Anne-Lise Head-König et Joseph Goy (dir.), *Marchés, migrations et logiques familiales dans les espaces français, canadien et suisse, 18^e-20^e siècles*, Berne, Peter Lang, 2005, 324 p.

MARX, Karl. *Les luttes de classes en France (1848-1850)*. Université du Québec à Chicoutimi, coll. « Les classiques des sciences sociales », 2002 [En ligne] http://classiques.ugac.ca/classiques/Marx_karl/luttes_de_classes_france/luttes_classes_france.pdf (Page consultée le 5 avril 2015)

MCDONALD, Robert A. J. « The Business Élite and Municipal Politics in Vancouver, 1886-1914 », *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, vol. 11, n° 3, 1983, p. 1-14.

MONETTE, Michel. « Groupes dominants et structure locale de pouvoir à Deschambault et Saint-Casimir, Comté de Portneuf (1829-1870) », *Cahiers de géographie du Québec*. vol. 28, n° 73-74, 1984, p. 73-88.

MONOD, David. *Store Wars. Shopkeepers and the Culture of Mass Marketing, 1890-1939*. Toronto, University of Toronto Press, 1996, 438 p.

NOOTENS, Thierry et Jean-René THUOT (dir.). *Les figures du pouvoir à travers le temps : Formes, pratiques et intérêts des groupes élitaires au Québec, XVIIe-XXe siècles*. Les Presses de l'Université Laval, coll. « Cahiers du CIEQ », 2012, 112 p.

NORD, Philip et Michael CARLO. « Le mouvement des petits commerçants et la politique en France de 1888 à 1914 », *Le mouvement social*, n° 114, Petite Entreprise et Politique (Janvier-Mars 1981), p. 35-55.

PONTEIL, Félix. *Les classes bourgeoises et l'avènement de la démocratie : 1815-1914*. Paris, Éditions Albin Michel, 1968, 573 p.

ROTH, Ralf. « German Urban Elites in the Eighteenth and Nineteenth Centuries » dans Robert Beachy et Ralf Roth (dir.). *Who Ran the Cities? : City Elites and Urban Power Structures in Europe and North America, 1750-1940*. Burlington, Ashgate, 2007, p. 127-160.

ROTH, Ralf et Robert BEACHY. « Introduction: Who Ran the Cities? » dans Robert Beachy et Ralf Roth (dir.). *Who Ran the Cities? : City Elites and Urban Power Structures in Europe and North America, 1750-1940*. Burlington, Ashgate, 2007, p. XVII-XXXI.

ROUSSEAU, Yvan et Roger LEVASSEUR. *Du comptoir au réseau financier : l'expérience historique du Mouvement Desjardins dans la région du centre du Québec, 1909-1970*. Montréal, Boréal, 1995, 390 p.

ROUSSEAU, Yvan. *Vie associative et rapports sociaux: le cas de la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie 1934-1975*. Mémoire de Maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, 1987, 288 p.

RUEST, Alain. *Le développement des institutions municipales à Grand-Mère de 1898 à 1925*. Mémoire de Maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, 1993, 139 p.

SAINT-LAURENT, Fanie. Les choses intellectuelles plutôt que la broderie: La Société d'étude et de conférences de l'entre-deux-guerres à la révolution féministe, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2012, 373 p.

STELTER, Gilbert et Alan F. J. ARTIBISE. « Canadian Resource Towns in Historical Perspective » dans Gilbert Stelter et Alan F. J. Artibise (dir.). *Shaping the Urban Landscape: Aspects of the Canadian City-Building Process*. Ottawa, Carleton University Press, 1982, p. 413-433.

TASCHEREAU, Sylvie. « L'arme favorite de l'épicier indépendant : éléments d'une histoire sociale du crédit (Montréal, 1920-1940) », *Revue de la Société historique du Canada*, nouvelle série, n° 4, 1993, p. 265-292.

THUOT, Jean-René. « Élités locales, institutions et fonctions publiques à Saint-Roch-de-l'Achigan, de 1810 à 1840 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, n° 2, automne 2003, p.173-208.

TREMBLAY, Yves. *Du notable et de l'homme d'affaires : l'élite économique de Rimouski, 1890-1960*. Rimouski, Corporation Rimouski 1696-1996 Inc., 1996, 161 p.

VERRETTE, René. *Les idéologies du développement régional : Le cas de la Mauricie 1850-1950*. Les Presses de l'Université Laval, 1999, 375 p.

WHITE, Neil. « Creating Community: Industrial Paternalism and Town Planning in Corner Brook, Newfoundland, 1923-1955 », *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, vol. 22, n° 2, 2004, p. 45-56.

WRIGHT, Erik Olin. « The Fall and Rise of American Petty Bourgeoisie », *Class Counts*. New York, Cambridge University Press, 2000, p. 67-78.

WYNNE, Derek. *Leisure, Lifestyle and the New Middle Class: A Case Study*. London, Routledge, 1998, 185 p.

4. Bases de données et pages web

Automated Genealogy, [En ligne] <http://automatedgenealogy.com/index.html>

« Brown Bulletin », *Berlin Coos County Historical Society*, [En ligne] http://berlinnhhistoricalsociety.org/?page_id=261

« Clefs pour l'histoire », *Musée Mccord*, Collection numérique [En ligne] <http://www.mccord-museum.qc.ca/fr/clefs/collections/>

« Le prix Olivar Asselin », *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* [En ligne] <http://ssjb.com/ssjb/les-grand-prix/le-prix-olivar-asselin-journalisme/> (Page consultée le 16 août 2014)

Maurice : base de données d'histoire régionale, Centre interuniversitaire d'études québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières [En ligne] <http://mauricie.cieq.ca/>

« Recensements », *Bibliothèque et Archives Canada* [En ligne] <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/Pages/recensements.aspx>

« Recensement du Canada de 1921 », *Ancestry.ca* [En ligne] <http://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=8991>

« Revue et journaux québécois », *Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, Collection numérique [En ligne] http://www.banq.qc.ca/collections/collection_numerique/journaux-revues/

5. Méthodologie

BOUCHARD, Gérard. *Tous les métiers du monde : le traitement des données socioprofessionnelles en histoire sociale*. Les presses de l'Université Laval, 1996, 323 p.

LEMERCIER, Claire et Emmanuelle PICARD, « Quelle approche prosopographique ? », *Archivesouvertes.fr* [En ligne] http://halshs.archivesouvertes.fr/docs/00/59/00/81/PDF/prosopographie_Lemercier_Picard.pdf (Page consultée le 16 avril 2012)

WING CHAN, Tak et John H. GOLDTHORPE. « Class and Status: The Conceptual Distinction and Its Empirical Relevance », *American Sociological Review*, vol. 72, n° 4, (Août 2007), p. 512-532.

ANNEXES

ANNEXE 1

Liste complète des individus du corpus

(Par ordre alphabétique)

- | | |
|--|---------------------------------|
| 1. Allard, Étienne | 34. Gervais, J. Romulus |
| 2. Allard, Joseph Arthur | 35. Gingras, Georges |
| 3. Arcand, Joseph Adolphe | 36. Gravel, Auguste |
| 4. Arseneault, Joseph Arthur | 37. Gravel, Réal |
| 5. Asselin, Jean | 38. Gravel, Victor |
| 6. Beaudet, Émile | 39. Guillemette, Georges |
| 7. Beaulieu, François-Xavier | 40. Hardy, Donat-Émile |
| 8. Bédard, J. Tancrede | 41. Harvey, Eugène |
| 9. Belleau, J. Édouard | 42. Hélie, Joseph-Georges |
| 10. Bellemarre, Georges.-P. | 43. Hélie, Philippe |
| 11. Bertrand, J. Adrien | 44. Journeault, Omer |
| 12. Bourassa, Louis-Wilfrid | 45. Juneau, Willie |
| 13. Bourassa, Narcisse | 46. Lamarche, Joseph |
| 14. Chiasson, Thomas | 47. Lamontagne, François-Xavier |
| 15. Comeau, J. Achille | 48. Lamontagne, Joseph |
| 16. Comtois, Maxime | 49. Lamothe, Hector |
| 17. Corbeil, Eugène | 50. Leclerc, Léonidas |
| 18. Côté, Donat | 51. Marchand, Adélard |
| 19. Côtes, Télesphore | 52. Marchand, J.-Philippe |
| 20. Dallaire, Alexandre | 53. Mélançon, Wilfrid |
| 21. Dallaire, J. Onésime | 54. Picotte, Maxime |
| 22. Desbiens, J. Ernest | 55. Plante, Wenceslas |
| 23. Dubois, J. Auguste | 56. Renaud, Edmond |
| 24. Ducharme, Charles-Romulus | 57. Riberdy, Alfred |
| 25. Duchesne, Hidola | 58. Riberdy, J. Amédée |
| 26. Dufour, Donat | 59. Riberdy, J. Hervé |
| 27. Duguay, Gustave | 60. Riberdy, Louis-Philippe |
| 28. Filion, Georges | 61. Riberdy, Paul-Émile |
| 29. Fusey, J. Lucien | 62. Ringuet, Lucien |
| 30. Gagnon, Georges | 63. Roy, Alphondor |
| 31. Gauthier, Ernest | 64. Tellier, Alphonse |
| 32. Gauthier, Joseph-Eudore
(Frank) | 65. Tousignant, Hector |
| 33. Gervais, Jeffrey | 66. Tremblay, Edmond |
| | 67. Tremblay, Joseph-Alphide |
| | 68. Tremblay, Joseph Alexis |

69. Tremblay, Joseph Almas
70. Tremblay, Joseph Élie
71. Tremblay, Joseph Nil (fils)
72. Tremblay, Michel
73. Tremblay, Onésime
74. Veillette, Omer
75. Vézina, Albert

ANNEXE 2
Modèle de grille prosopographique

Numéro de fiche	# 1
Nom	
Date de naissance	
Lieu de naissance	
Date de décès	
Lieu du décès	
Études	
Langues parlées	
Profession	
Statut de travailleur	
Nom du père	
Profession du père	
Nombre d'acres de la terre familiale (cas échéant)	
Épouse	
Nom et profession du père de l'épouse	
Date d'arrivée à La Tuque	
Rôle d'évaluation	
Membre du conseil de ville	
Membre de la commission scolaire	
Sphère économique	
Sphère associative	
Implication en politique provinciale et fédérale	
Accomplissements et honneurs	
Réseaux de sociabilité (amitiés, alliances, clans, etc.)	
Liens de parenté et matrimoniaux	
Profession des enfants	
Autres faits à souligner	
Sources	

ANNEXE 3
Liste des membres du conseil municipal de La Tuque de 1909 à 1939¹

Tableau 11
Liste des maires de La Tuque de 1909 à 1961

LISTE DES MAIRES DE LA TUQUE DE 1909 à 1961	
VILLAGE DE LA TUQUE	
J. Achille Comeau	1909-1911
Narcisse Bourassa	1911-1911
VILLAGE DE LA TUQUE FALLS	
Wenceslas Plante	1910-1911
VILLE DE LA TUQUE	
Wenceslas Plante	1911-1915
Alphondor Roy	1915-1920
Donat-Émile Hardy	1920-1921
Wellie Juneau	1921-1921
Réal Gravel	1921-1923
Wenceslas Plante	1923-1927
François-Xavier Lamontagne	1927-1935
Omer Journeault	1935-1944
Omer Veillette	1944-1947
Omer Journeault	1947-1951
Joffre Pilon	1951-1955
J. Onésime Dallaire	1955-1961

Source : Raoul Maillet et Denis Adams (dir.), *La Tuque, Un siècle d'histoire*, Société historique de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice, 2011, p. 118-121.

¹ Les cases grises identifient les membres de notre corpus.

ANNEXE 3
Liste des membres du conseil municipal de 1909 à 1939 (Suite)

Tableau 12
Liste des gérants municipaux de La Tuque de 1921 à 1942

LISTE DES GÉRANTS MUNICIPAUX DE 1921 À 1942	
Donat-Émile Hardy	1921-1922
J.-Napoléon Langelier	1922-1925
L. Wilfrid Bourassa	1926-1933
J. Henri Valiquette	1933-1934
Jean Asselin	1934-1942

Source : Raoul Maillet et Denis Adams (dir.), *La Tuque, Un siècle d'histoire*, Société historique de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice, 2011, p. 118-121.

Tableau 13
Liste des secrétaires-trésoriers de La Tuque de 1911 à 1917

LISTE DES SECRÉTAIRES-TRÉSORIERES DE 1911 À 1917	
Joseph-Nil Tremblay	1911-1917
Paul-Émile Riberdy	1917-1939

Source : Raoul Maillet et Denis Adams (dir.), *La Tuque, Un siècle d'histoire*, Société historique de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice, 2011, p. 118-121.

ANNEXE 3

Liste des membres du conseil municipal de 1909 à 1939 (Suite)

Tableau 14

Liste des échevins de La Tuque de 1909 à 1939

LISTE DES ÉCHEVINS DE 1909 à 1939		
(Par ordre alphabétique)		
Allard, Joseph	1924-1928	
Arseneault, J. Octave	1933-1936	
Audy, J.-A.	1910-1911	Village La Tuque
Banville, David	1921-1923	
Beudet, Émile	1920-1922	
Bellemare, Georges. P.	1910-1911	La Tuque Falls
Bertrand, Eugène	1931-1933	
Bourassa, Narcisse	1909-1911	Village La Tuque
Brassard, Xavier	1910-1911	La Tuque Falls
Chiasson, Thomas	1929-1935	
Comeau, J.-A.	1911-1911	Village La Tuque
	1913-1915	
Côté, Donat	1935-1939	
Côté, Georges	1913-1915	
Côtes, Téléphore	1936-1942	
Desbiens, J.-Ernest	1911-1911	La Tuque Falls
	1911-1913	
Duchesne, Hidola	1925-1929	
Duguay, Gustave	1921-1923	
Dupéré, Bernard	1911-1911	Village La Tuque
Filion, Georges	1925-1927	
Fortier, François	1920-1922	
Gagné, J. Thomas	1913-1913	
Gauthier, Frank	1916-1919	
Gervais, Alfred	1909-1911	Village La Tuque

ANNEXE 3
Liste des membres du conseil municipal de 1909 à 1939 (suite)

LISTE DES ÉCHEVINS DE 1909 à 1939		
(Par ordre alphabétique)		
Gervais, Jeffrey	1911-1911	La Tuque Falls
Gervais, J. Romulus	1929-1937	
Gilbert, Henry	1915-1917	
Gingras, Georges	1919-1920	
Gravel, Auguste	1930-1936	
Gravel, François	1920-1922	
Gravel, Réal	1915-1916	
	1919-1920	
	1933-1937	
Gravel, Victor	1916-1920	
Grenon, Willie	1911-1911	Village La Tuque
Guillemette, Georges	1913-1915	
Hamel, Albert	1913-1915	
Hardy, Donat-Émile	1913-1920	
Journeault, Omer	1928-1932	
	1957-1960	
Juneau, Willie	1920-1921	
Lamarche, Joseph	1923-1926	
Lamontagne, François-Xavier	1911-1916	
	1923-1925	
Lamontagne, Joseph	1922-1924	
	1926-1929	
Lamothe, Hector	1927-1931	
Lavoie, Euchariste	1920-1921	
	1937-1939	
Létourneau, Pierre	1928-1930	
Meilleur, Romain	1911-1912	
Pagé, Armand	1922-1924	
Paquin, Arthur	1910-1911	Village La Tuque
Paquin, A.-O.	1910-1911	La Tuque Falls
Pépin, Joseph	1912-1913	
Picotte, Maxime	1928-1932	
	1938-1942	
Pilote, Joseph	1909-1911	Village La Tuque
Plante, Wenceslas	1922-1923	
	1932-1938	

ANNEXE 3
Liste des membres du conseil municipal de 1909 à 1939 (suite)

LISTE DES ÉCHEVINS DE 1909 à 1939		
(Par ordre alphabétique)		
Renaud, Edmond	1936-1942	
Riberdy, J. Amédée	1910-1911	La Tuque Falls
Roy, Arthur	1921-1923	
Savard, Joseph	1910-1911	La Tuque Falls
Savard, Liguori	1936-1936	
Tremblay, Alfred	1911-1913	
Tremblay, Arthur	1923-1925	
Tremblay, Edmond	1926-1928	
	1932-1933	
Tremblay, J.-Alexis	1911-1915	
Tremblay, J. Alphide	1910-1910	La Tuque Falls
Tremblay, Jos. Nil (père)	1911-1913	
Tremblay, Michel	1917-1921	
Tremblay, Onésime	1910-1911	La Tuque Falls
	1916-1919	
Veillette, Omer	1937-1941	
	1942-1944	
Vézina, Albert	1915-1920	

Source : Raoul Maillet et Denis Adams (dir.), *La Tuque, Un siècle d'histoire*, Société historique de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice, 2011, p. 118-121.

ANNEXE 4
Liste des dirigeants de la Brown Company²

Tableau 15
Liste des gérants de l'usine de La Tuque de 1909 à 1960

GÉRANTS DE L'USINE DE LA TUQUE	
Montague Brown	1909-1911
Downing Potter Brown	1911-1917
Simmons Brown	1917-1931
Wentworth Brown	1931-1943
Warren B. Beckler	1943-1960

Source : Fonds de la Berlin & Coos County Historical Society

Tableau 16
Liste des présidents de la Brown Company de 1888-1955

PRÉSIDENTS DE LA BROWN COMPANY	
William Wentworth Brown	1888-1905
Herbert J. Brown	1905-1936
H. P. Carruth*	1936-1943
Frederick G. Coburn	1943-1950
Laurence F. Whittemore	1950-1955

Source : Fonds de la Berlin & Coos County Historical Society

* H. P. Carruth est nommé gérant général de la compagnie à la suite de sa mise sous tutelle en 1935. Il semble conserver ses fonctions jusqu'à la fin de la réorganisation financière et la nomination de Frederick G. Coburn à la présidence en 1943.

² Les fonctions du président de la Brown Company incluent également le titre de président de la filiale canadienne la Brown Corporation. Les deux postes sont donc entre les mains d'un seul homme. (Fonds de la Berlin & Coos County Historical Society)

ANNEXE 5
Lettre de Simmons Brown adressée aux citoyens de La Tuque, 1924

« Messieurs les électeurs de la ville de La Tuque

Réalisant combien grave est la tension existante à l'heure actuelle, dans les rapports avec la ville de La Tuque, représentée par le Conseil municipal et la Brown Corporation, nous désirons, par cette lettre publique, attirer l'attention des électeurs sur la véritable nature des faits, en ce qui regarde les cinq différents sujets qui font l'objet du conflit.

1. Évaluation de la Brown Corporation

La majorité du Conseil représentée par MM. Lamarche, Desbiens, Allard et Tremblay, Onésime est d'avis d'accepter l'évaluation des propriétés de la Brown Corporation, telle que faite par le Bureau des Évaluateurs, et ce montant à la somme de \$5, 300,000.00. Ceci est excessivement exagéré et injuste. Les évaluateurs, pour justifier cette évaluation exagérée de \$5, 300,000, prétendent se baser sur le fait que nous disons dans une circulaire que à La Tuque, la Brown Corporation a dépensé une somme de plus de \$6, 000,000. Or, de ce montant, il faut se rappeler que environ \$1, 500,000 ont été dépensés pour les travaux à Parker Pond, Sorting Gap, Mill Farm, Windigo, La Loutre et pour différentes entreprises sur la rive sud du St-Laurent. Il faut encore déduire de ce montant \$2, 900,000 en raison de la dépréciation de la propriété dans les limites de la Ville de La Tuque. Il reste donc une balance d'environ \$2, 900,000, représentant la valeur réelle de la propriété de la Brown Corporation. Une déclaration détaillée et assermentée, établissant cette évaluation a déjà été présentée au Conseil de la ville.

Les principes de dépréciations, appliqués à nos usines pour un fonctionnement de plus de 14 ans, sont d'un usage courant dans tous les rapports financiers des industries, des municipalités et des gouvernements. La Brown Corporation veut bien accepter une évaluation de \$3, 200,000, telle qu'établie par elle en 1922, bien que cette somme excède de \$300,000.00 sa valeur réelle.

2. Exemption partielle de taxes pour la Brown Corporation

Le présent Conseil a récemment annulé une première résolution qui accordait à la Brown Corporation une exemption partielle de taxes pour une période de 10 ans, à compter de 1920. Les avocats les plus renommés de la Province, consultés à ce sujet, ont avisé la Ville de La Tuque et la Brown Corporation que le Conseil actuel ne pourra pas maintenir cette prétention devant aucune Cour de Justice.

3. Le gérant de la ville

Le Conseil de la Ville de La Tuque a passé une résolution congédiant M. Napoléon Langelier, le gérant de la ville, ce congé devant prendre effet après trois mois d'avis. Pour que cette résolution ait son effet, le Conseil doit obtenir le consentement de la Brown Corporation. Celle-ci ne pouvant trouver aucune raison plausible pour justifier une telle action, refusera son consentement. À défaut de ce consentement, le Conseil devra prouver devant la Commission des Utilités Publiques que M. Langelier n'est pas qualifié pour remplir cette position. C'est notre conviction profonde que le Conseil ne pourra, en aucune manière, établir devant la Commission cette incompétence et cette inaptitude à remplir cette charge. D'un autre côté nous désirons porter à la connaissance des électeurs, le fait que sous l'administration de M. Langelier, nos affaires municipales ont été sagement administrées et que chaque année le rapport financier de la ville a montré un surplus.

4. L'eau de l'aqueduc

Nous avons reçu un protêt notarié du présent Conseil établissant que nous ne remplissons pas notre contrat au sujet de la livraison de l'eau. Bien qu'il soit vrai que la pression de l'eau normale à l'Hôtel de Ville est en-dessous de 50 livres ainsi que le demande notre contrat, il y a d'autres faits que nous voulons porter à votre connaissance. Vous devez savoir que d'après notre contrat avec la ville, l'usage de l'eau pour les individus est sans restriction, excepté cependant l'usage des " hose " pour l'usage des

jardins. De plus nous avons un rapport tout récent établissant qu'un grand nombre de robinets coulent tout le temps. Cependant la pression d'eau donnée est suffisante pour les besoins d'une maison ordinaire, excepté encore dans le cas où on a installé un service de conduits trop petit ou encore que les entrées sont obstruées par des matières étrangères. Toutefois, en cas d'incendie, la Brown Corporation a fait installer à ses frais, au coût de \$15,000.00 une pompe auxiliaire, dernier modèle, suffisante pour donner une pression de 60 livres à l'Hôtel de Ville, ce qui est plus que ne l'exige notre contrat.

Pour ce qui est de la pureté de l'eau, nous affirmons que l'eau est pure et salubre pour tous les usages domestiques et qu'elle est exempte de toute matière infectieuse. Ces faits ont souvent été confirmés par le Bureau de Santé de la Province. L'accumulation de matières étrangères dans les tuyaux, d'après l'analyse de nos chimistes, est causée par l'oxydation du fer qui rouille. Nous ne connaissons pas de remède à cette accumulation, si ce n'est le lavage. Nous attendons prochainement le rapport d'ingénieurs et de chimistes étrangers qui, nous l'espérons, sauront résoudre ce problème. En autant que nous sommes renseignés, l'eau filtrée accroît l'oxydation du fer.

5. La lumière

Rapport-gratuit.com 
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

Le Conseil Municipal a attiré notre attention sur le fait que notre voltage descend quelquefois très bas, que le peuple en souffre et que, pour obtenir une lumière suffisante, il est obligé d'employer des lampes d'un voltage plus considérable qu'il ne serait nécessaire avec un voltage normal. Par des expériences multiples, nous savons qu'un courant électrique plus que suffisant est donné pour le service des lumières et des appareils qui sont rapportés dans nos livres. Ce sont ses rapports qui font la base de notre collection.

Des critiques ont été faites à l'effet que la Brown Corporation ne porte pas sa part du fardeau municipal. En premier lieu, nous avons la conviction que nous avons toujours pris et prenons toujours le meilleur soin de nos employés. Après les appels pressants et multipliés de M. le Curé, nous avons établi la « Milk Farm » afin de fournir en

abondance à tous, et surtout aux jeunes enfants, du lait pur, afin de diminuer autant que possible la mortalité infantile.

De plus, nous maintenons un service de garde-malades pour aider les autorités à sauvegarder la santé publique. Nous avons aussi bâti le Club Community, pour le bénéfice de tous les citoyens de La Tuque. Ces œuvres coûtent à la Brown Corporation, chaque année, de \$30,000.00 à \$35,000.00. Il faut encore ajouter l'éclairage gratuit et d'autres secours donnés à l'Hôpital, l'Orphelinat, le Couvent, l'Église, la Salle paroissiale, etc.

Maintenant, étant donné l'attitude extrêmement hostile prise par le Conseil envers la Brown Corporation, attitude qui n'admet ni justice ni équité, pour elle, nous devons vous avertir qu'il ne peut y avoir de compromis, et que si le Conseil persiste dans sa manière de faire, il en résultera un désastre financier considérable, et un prochain et grand malheur pour tout le peuple de La Tuque.

Nous avons écrit cette lettre afin que, dans le cas d'une lutte prolongée, entre le Conseil de la Ville de La Tuque et la Brown Corporation, vous sachiez qui est responsable de ce lamentable état de choses.³ »

³ Lettre de Simmons Brown adressée aux citoyens de La Tuque, publiée dans *La Gazette du Nord*, 11 septembre 1924, p. 2.

ANNEXE 6
Liste des fonctions et tâches du gérant municipal

- A. Prendre connaissance de toutes correspondances et communications adressées à la Corporation, et voir à ce qu'elles soient promptement traitées par ses officiers;
- B. Examiner et signer, si elles sont exactes, les listes de paie hebdomadaires, et faire rapport, respectivement, aux comités en charge des divers départements;
- C. En coopération et de concert avec des départements, préparer, pour chaque assemblée régulière de comité, un rapport complet de l'ouvrage fait durant le mois précédent, avec des suggestions et des recommandations pour l'ouvrage à être entrepris le mois suivant;
- D. Examiner les comptes dont le paiement est réclamé de la Municipalité et, s'ils sont exacts, les initialer après leur vérification, par le trésorier, et en faire rapport au conseiller pour paiement;
- E. Examiner et, si elles sont exactes, certifier toutes commandes pour achat de fournitures et en faire rapport, respectivement à chaque comité;
- F. Conjointement avec les chefs de départements préparer tous les estimés annuels et faire rapport, respectivement à chaque comité;
- G. Conjointement avec les chefs de départements, préparer des cahiers de devis et des plans pour l'ouvrage à être entrepris par contrat, soumettre ces plans et devis aux membres du conseil pour approbation et faire publier les avis nécessaires pour les demandes de soumissions;
- H. Ouvrir les soumissions pour l'ouvrage à être fait par contrat, en présence des membres du conseil, réunis en assemblée et recommander, s'il y a lieu, les soumissions qui doivent être ouvertes en même temps;
- I. Étudier soigneusement tous les règlements de la ville, y compris les règlements pour emprunts et les ordres en conseil, et voir à leur observation et exécution;

- J. Voir à ce que toutes les sommes d'argent votées par le conseil soient employées aux fins pour lesquelles elles sont votées;
- K. Examiner toutes les plaintes et réclamations qui peuvent être faites contre la Corporation, et en faire au comité en charge, selon le cas, ou à son président;
- L. Étudier les divers besoins et intérêts de la Corporation, et faire les suggestions ayant pour effet de promouvoir la plus grande économie et efficacité dans le service, ainsi que le bien-être de la ville et de ses citoyens;
- M. Après consultation avec le président de tout comité, convoquer une assemblée spéciale de tel comité, s'il le juge nécessaire;
- N. Assister à toutes les assemblées du conseil et des comités, avec le droit, sur consentement du président, d'y porter la parole, mais non pas d'y voter;

Le gérant sera tenu de fournir au conseil et à ses comités les renseignements qu'ils pourront demander concernant son administration et celle de la ville;

Tous les fonctionnaires et employés de la ville, sauf le secrétaire, seront nommés par le gérant de la ville, et pourront être destitués par lui en aucun temps.⁴

- O. Le gérant sera un ingénieur civil diplômé faisant partie de la Corporation des Ingénieurs professionnel du Québec;*
- P. Il pourra exercer avec l'approbation du conseil, les fonctions d'inspecteurs des édifices et de plomberie et exercer tous autres pouvoirs que le conseil pourra lui déléguer par règlements ou résolutions.*

* Ces fonctions ou caractéristiques furent ajoutées par amendement le 19 décembre 1922.

⁴ *Loi amendant la Charte de la Ville de La Tuque et lui accordant de nouveaux pouvoirs*, Statuts de Québec, Geo. V, Chap. 122 et 26, 19 mars 1921, amendée le 19 décembre 1922.

ANNEXE 7
Photographies de La Tuque

Figure 4
Vue du site de La Tuque vers 1906



Source : Wm. Notman & Son, *Vue en aval de la rivière Saint-Maurice depuis le mont La Tuque*, vers 1906, VIEW-4159, Musée McCord, Montréal.

Figure 5
Vue de La Tuque vers 1916



Source : Wm. Notman & Son, *La Tuque, QC, 1916 (?)*, vers 1916, VIEW-5728, Musée McCord, Montréal.

Figure 6
Vue aérienne de La Tuque vers 1929



On aperçoit la partie sud de la rue Berkler et le Brown Community Club à droite.

Source : *Brown Bulletin*, août 1929, p.16.

Figure 7
Usine de la Brown Corporation vers 1916



Source : Wm. Notman & Son, *Usine de pâte, La Tuque, QC, 1916 (?)*, vers 1916, VIEW-5729, Musée McCord, Montréal